

## Joseph-Edmond Fortin,

avocat

---

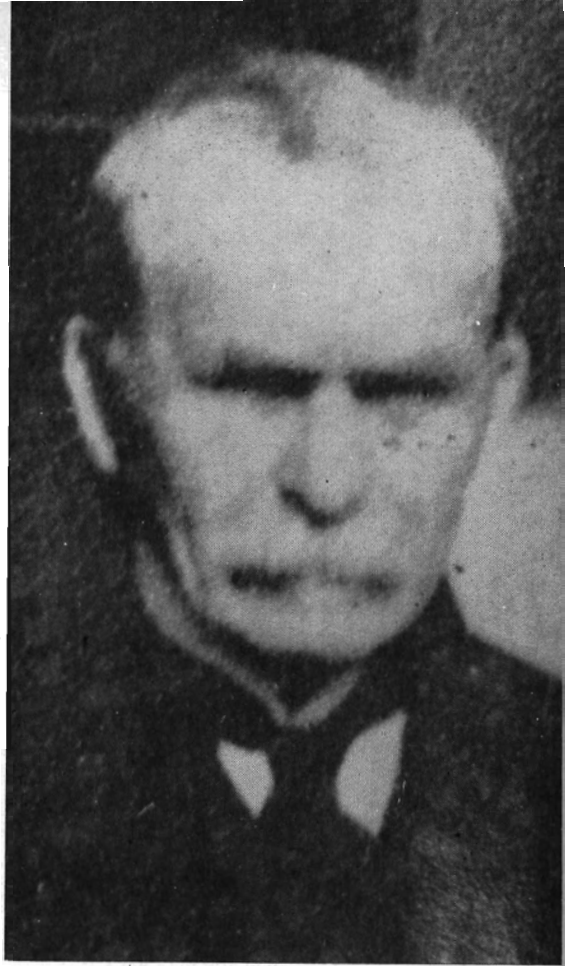
Né à Saint-Octave-de-Métis, en 1855, fils de Louis-Marie Fortin, cultivateur, et de Léa Thiboutot. Il a fait ses humanités au Séminaire de Rimouski, de 1869 à 1878 et ses études universitaires à la Faculté de Droit de l'Université Laval de Québec, de 1878 à 1881. Il pratiqua sa profession quelques années à Matane en contact assez intime avec le député d'alors, l'honorable Charles-Eugène Talbot. De Matane, il alla

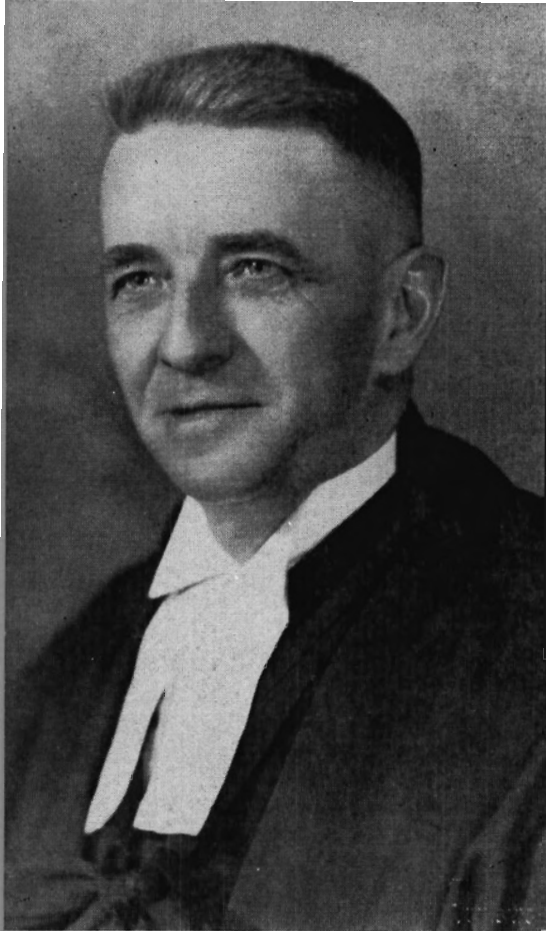
résider à Québec, où il s'associa avec l'honorable S.-N. Parent, premier ministre de la Province de Québec. Ils avaient leur bureau dans une des maisons des Ursulines. Après le départ de M. Parent, il resta seul à son bureau sur la côte de la Montagne jusqu'à une maladie assez grave qui le cloua au lit de nombreuses années. Là, encore, il sut faire l'admiration de son entourage par sa patience et sa bonté, ne se plaignant jamais et encourageant ses compagnons d'infortune.

Il épousa Exilda Bergeron, de Lotbinière, qui lui donna dix enfants, dont trois vivent encore. Il a perdu deux fils à la guerre de 1914 : Arthur, croix de guerre, s'est fait remarquer par sa bravoure, et Edmond, comme interprète, a suivi bien près du front ses compagnons ; les gaz lacrymogènes ont eu raison de lui.

Les habitants de son comté avaient de lui le meilleur souvenir qu'il s'est acquis par son urbanisme et son empressement à leur rendre service, tous les services possibles. Il avait la plume facile et ses conseils étaient toujours d'une grande doctrine.

Décédé à Québec, en 1928.





---

---

**Me Ancina Tardif, C.R.**

---

---

Né à Saint-Octave-de-Métis, le 6 novembre 1889, fils de Hilarion Tardif, marchand, et d'Eugénie Plourde. Après de brillantes études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il entra à l'Université Laval pour y étudier le droit et remporter la médaille "Tessier". Il pratiqua d'abord sa profession avec M<sup>e</sup> J.-Ernest Drolet, C.R. En 1936, il fut nommé substitut du procureur général de la Province de Québec, poste qu'il occupa jusqu'en 1939. Depuis, M. Tardif s'occupa activement de son commerce en gros, J.-A. Landry Enrg., à Trois-Pistoles et de la Peinture Québec Inc., dont il était le président. Il épousa Gracia Talbot, le 31 juillet 1922, à Saint-Pierre-de-Montmagny. Il eut un fils: Paul et deux filles: Thérèse (Mme Dr Roger Roy) et Rachelle. Il est décédé, à Québec, le 21 septembre 1950, à l'âge de 60 ans et 10 mois.

---

---

**James-J. Jessop, avocat**

**1891-1939**

---

---



James-Joseph Jessop est né à Saint-Octave-de-Métis, le 25 novembre 1891, du mariage de James Jessop, cultivateur, et de Laure Lavoie. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski, de 1901 à 1911, et obtint le titre de bachelier ès-lettres. Inscrit à la Faculté de Droit de l'Université Laval, de Québec, en 1911, il était admis en janvier 1915 au Barreau de la province de Québec. Il ouvrit immédiatement un bureau, à Rimouski, en société avec M<sup>re</sup> A.-P. Garon, ancien juge de la Cour de Magistrat, sous la raison sociale de Garon et Jessop. Cette société s'augmenta en 1926 d'un autre avocat, M<sup>re</sup> Auguste Côté. En 1927, M<sup>re</sup> Jessop était associé avec M<sup>re</sup> Côté seulement, et depuis la mort de ce dernier, survenue en 1933, pratiqua seul le droit. M<sup>re</sup> Jessop fut, pendant cinq ans, secrétaire de la Chambre de Commerce de Rimouski. Il fut élu maire de la ville de Rimouski en 1937, et son terme d'office n'était pas expiré lorsqu'il mourut à Rimouski, après une longue maladie, le 14 janvier 1939. Le 29 juin 1921, il avait épousé Léonie Gauvin, de Québec, qui lui a donné cinq enfants : Robért, Albert, Yolande, Jean-Marc et James-Yvon.



---

---

### Me Hermas Tardif

---

---

Né à Saint-Octave-de-Métis, le 16 mars 1897, fils de Hilarion Tardif, marchand, et d'Eugénie Plourde. Il fit ses études classiques au Collège de Lévis. Après sa rhétorique, il quitta cette institution en 1919, pour entrer à la Faculté des Arts de l'Université Laval et y faire sa philosophie, de 1919 à 1921. Il fit ensuite ses études de droit à la Faculté de Droit de l'Université Laval, de 1921 à 1925. Il épousa Victoria Blouin, le 26 juin 1929, à Saint-Roch de Québec. Il fut pendant de nombreuses années l'associé de M<sup>e</sup> Horace Philippon de Québec. Il fut aussi gérant de la National Life. Les dernières années de sa vie, il fit partie du personnel du Service Provincial de l'Aide à la Jeunesse. Décédé à Québec, le 23 novembre 1947, à l'âge de 50 ans et 8 mois.

---

---

**Me Simon Langlais,**

**M.A., L.L.B.**

---

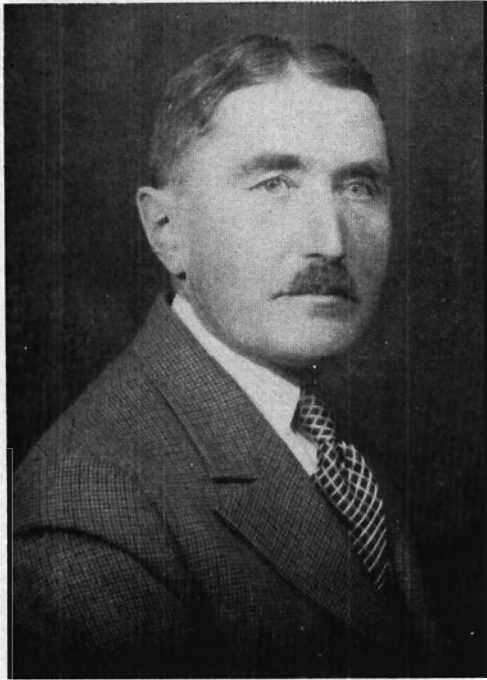
---



Né à Québec, le 29 avril 1918, fils de M<sup>e</sup> Roméo Langlais et de Marguerite Hamel. A vécu à Saint-Octave-de-Métis à compter de 1922, chez ses tantes, Mesdemoiselles Antonia et Alice Langlais. Il a fait son cours primaire à l'école du village sous l'égide de Mesdemoiselles Eugénie et Albertine Dubé et de Mademoiselle Irène Lebel.

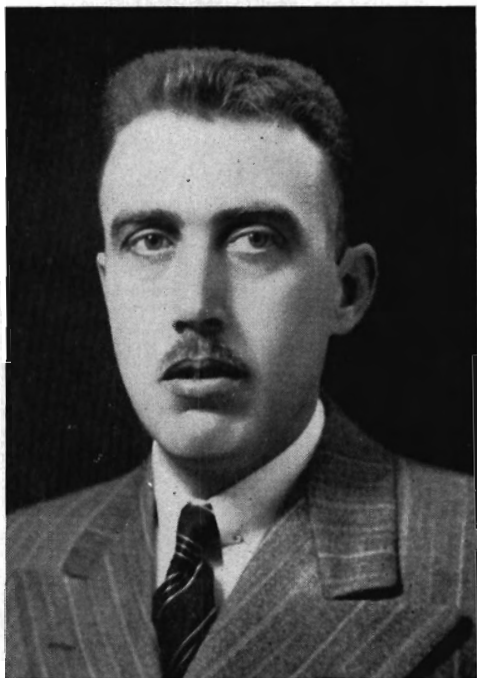
Elève du séminaire de Rimouski, de 1929 à 1936, date de son baccalauréat ès-arts. Devenu bachelier en droit et membre du Barreau de la province, en 1939, après un stage à l'Université de Montréal, il s'est associé à son frère Paul dans le travail publicitaire, notamment à la radio, où il rédige et réalise des émissions bien connues.

Auteur d'une thèse sur le parler du bas du fleuve (Rimouski et Saint-Octave lui ont servi de terrain d'étude) il a obtenu, en 1949, le titre de maître ès-arts. Resté très attaché au village qui l'a presque vu naître et d'où vient toute sa famille paternelle, il est considéré comme "un enfant de la paroisse". Il revient périodiquement passer avec sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, des vacances très brèves parmi nous. Il habite dans la métropole.



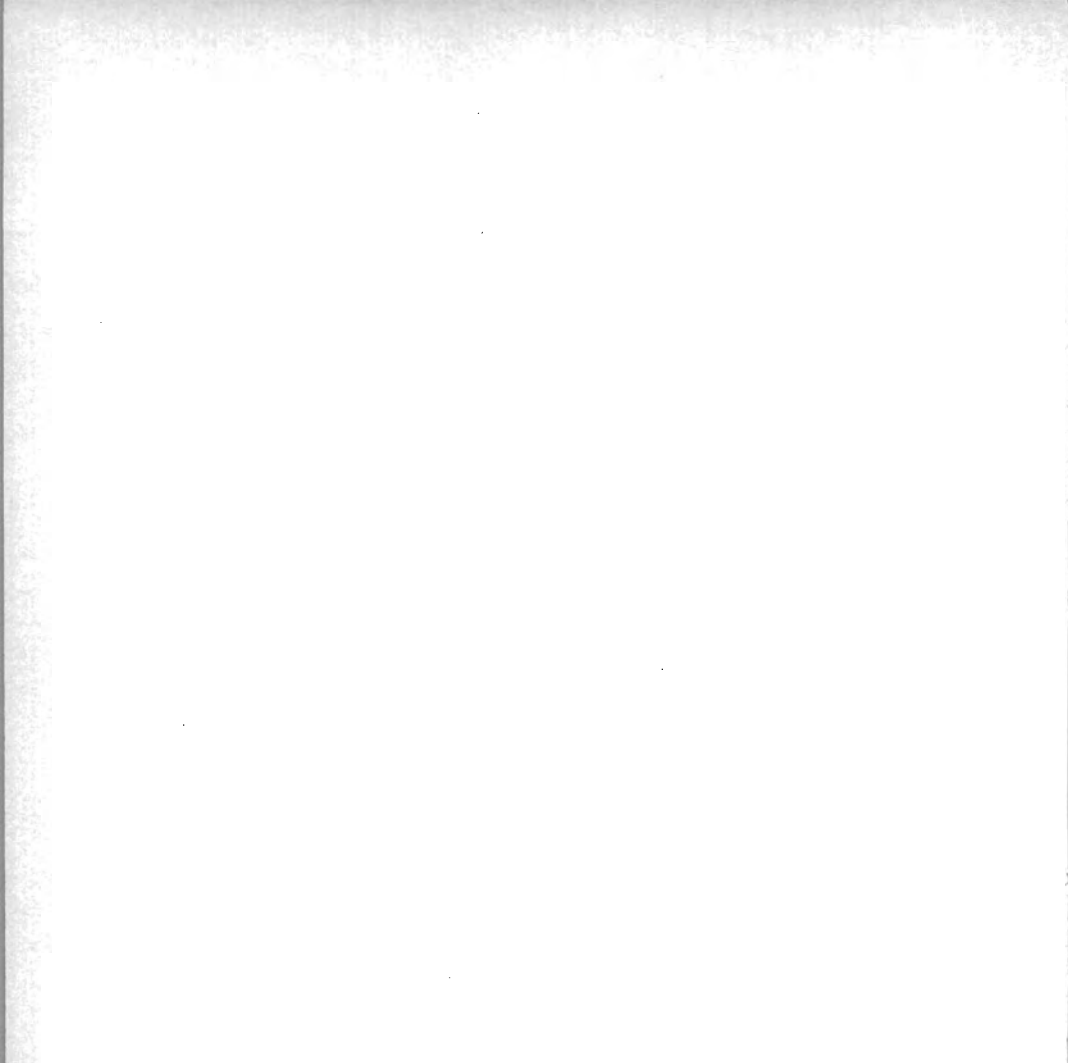
**Joseph-Octave LeBel, notaire**

Né à Saint-Octave-de-Métis, le 15 septembre 1879; fils de Georges LeBel, cultivateur, et de Philomène Bélanger. Etudes classiques au Petit Séminaire de Rimouski, de 1893 à 1901. Etudes de droit à l'Université Laval, à Québec. Notaire en 1909, a toujours pratiqué sa profession à Matane depuis lors. Greffier des Cours de Circuit et de Magistrat de Matane, de 1910 à 1936. Gérant de la Caisse Populaire de Matane depuis sa fondation en 1911. Marié à Eugénie Fournier, de Matane, le 4 juin 1912. Six enfants sont nés de ce mariage: deux garçons et quatre filles. Georges-Alexandre pratique la profession de notaire à Matane, Jean, comptable licencié, a son bureau à Matane et est professeur à l'École de Commerce de Rimouski; Thérèse est religieuse chez les Dames de la Congrégation, à Montréal; Annie (Mme Guy Bernatchez) de Matane; Henriette (Mme Jean-Paul Tremblay) et Marguerite, de Québec.



**Jean-Marie Gagnon, notaire**

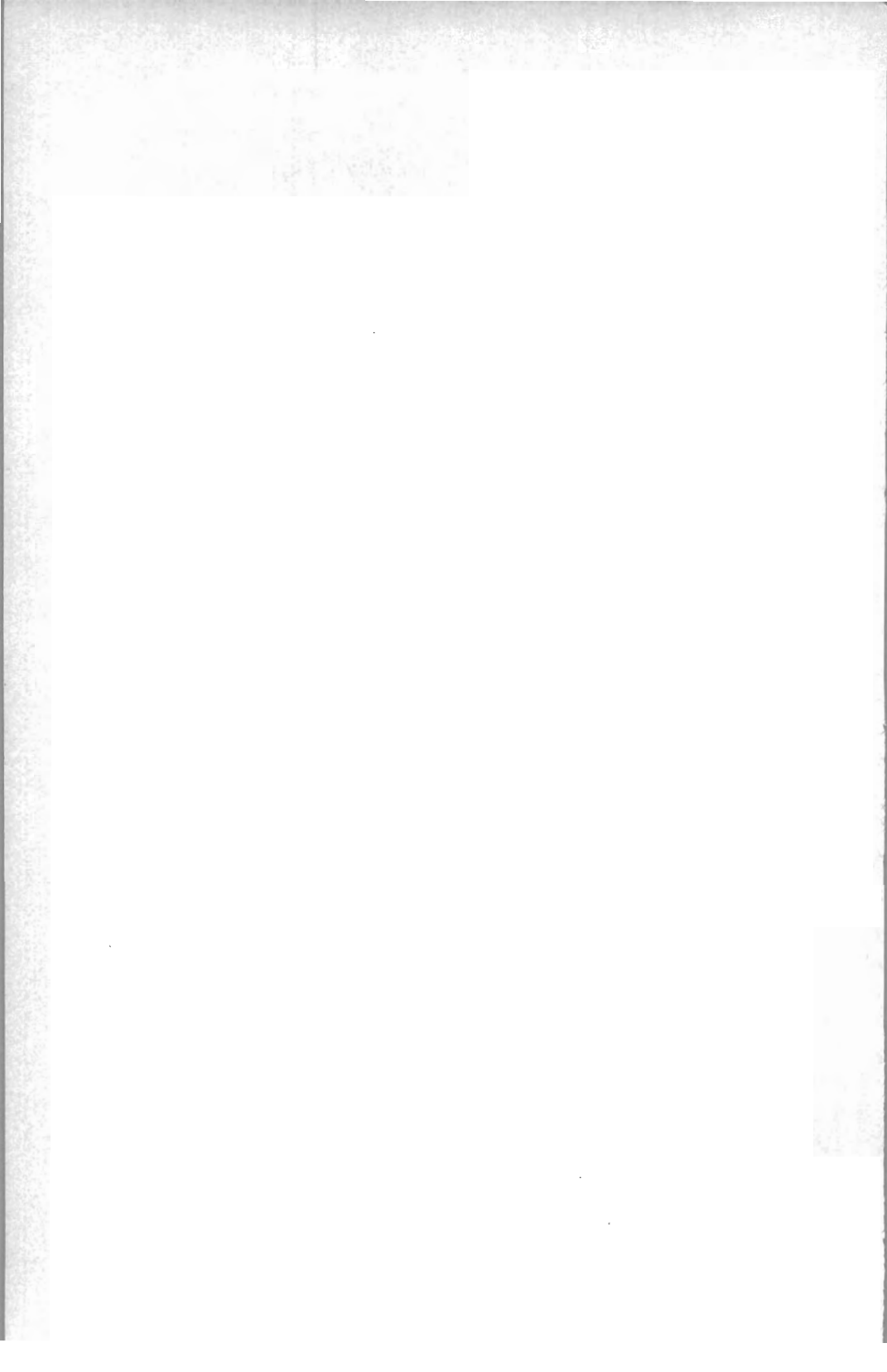
Né à Saint-Octave-de-Métis, le 24 avril 1903, fils de Paul Gagnon, notaire, et d'Angéline Gagnon-Belles-Isles. Etudes primaires à l'école paroissiale de Saint-Octave-de-Métis. Etudes secondaires au Petit Séminaire de Rimouski, de 1919 à 1926. Etudes supérieures à la Faculté de Droit de l'Université Laval, de 1926 à 1929; licencié en droit. Admis à la pratique du notariat, pratique sa profession à Mont-Joli depuis août 1929. Major dans l'armée canadienne non permanente (Fusiliers du Saint-Laurent) et commandant de la compagnie (C), à Mont-Joli, depuis 1937. A épousé Anita Ross le 8 octobre 1932. Neuf enfants sont nés de ce mariage.

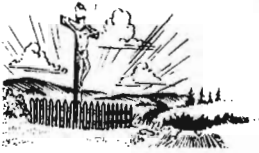




## CHAPITRE IV

# *Métis* *Terre de Foi*





# MÉTIS

## TERRE DE FOI

Sœur Marie-de-S.-Louis, R.S.R.,

Fidélité à mon clocher!

Première messe. Fac-similé de la Lettre de Mgr Baillargeon,  
Archevêque de Québec. Préliminaires. Messire Gabriel Nadeau.

### LETTRE DE MGR BAILLARGEON

(première messe à St-Octave)

Le vingt-neuf juillet de l'année mil  
uit-cent-cinquante-cinq, Nous, Charles Fran-  
çois Baillargeon, Evêque de Noa, Admi-  
nistrateur de l'Archidiocèse de Québec, étant  
en notre visite épiscopale, avons béni, sous  
le vocable de St-Octave, l'église destinée à devenir  
l'église de la paroisse qui doit être cristianisée  
sous le nom de St-Octave de Métis, et y avons  
dit la première messe. Étaient-présents Mon-  
sieur Moïse Duguay Ritte, député du lieu,  
le Révérend Père Baudry, S. J., Monsieur  
George Drollet, Ritte, qui nous accompagnaient  
dans notre visite, lesquels ont signé avec nous.

+ le. Evêque de Noa

M. Duguay Ritte

P. Baudry S. J.

G. Drollet

G. Nadeau

Quelle belle prise de possession de notre coin de terre par le Christ et son Eglise! Le Christ, c'est son Excellence, Mgr l'Archevêque de Québec, s'avancant comme le divin Maître, non sur les bords de la mer de Tibériade, mais sur les rives de notre beau St-Laurent, et pénétrant dans les terres neuves, comme le bon Pasteur à la rencontre de cette partie de son troupeau, pauvres brebis qui réclament un berger; un berger, demeurant parmi eux, pour les conduire, les garder, les défendre des loups ravisseurs et leur indiquer les gras pâturages et les sources vives où s'alimentent et s'abreuvent les âmes avides de vie surnaturelle. SACERDOS ALTER CHRISTUS.-

Et l'Eglise! l'Eglise du Christ, cette mère bénie qui nous accompagne du berceau à la tombe; l'Eglise toujours jeune, prépare avec amour la naissance de cette nouvelle paroisse. Sa tendresse attentive la comble de bienfaits et d'honneur par la médiation du chef suprême de l'Eglise du Canada qui daigne venir, lui-même, y célébrer la première messe; et bénir ce nouveau Bethléem où va naître, non dans une crèche, mais sur un humble autel, l'Emmanuel, le Dieu avec nous, le Sauveur du monde. Trois prêtres vénérés accompagnent sa Grandeur et contemplent avec bonté cette fragile princesse (n'a-t-on pas dit que St-Octave était une majesté?). Autour de son berceau ils formulent les plus beaux souhaits de bonheur et de prospérité. Mieux que dans les contes de fée, ils lui présentent en cadeau, le don précieux d'une foi solide et agissante qu'elle garde jalousement.

Oui, en ce beau matin du 29 juillet 1855, matin que nous supposons ensoleillé, la Sainte-Trinité s'incline avec amour non seulement vers l'élégant coteau en pente douce, qui porte sur son coeur la maison du bon Dieu, mais sur tout ce vaste territoire que mesurait alors la nouvelle paroisse de St-Octave de Métis. La Toute-Puissance infinie s'abaisse vers notre terre pour confirmer la plus sublime création qui fut jamais, la naissance d'un Dieu dans l'hostie. Et pour la première fois, chez-nous, se répète le miracle de la transubstantiation: "Ceci est mon corps, ceci est mon sang".

Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes, avait dit Jésus. Hélas! le Jésus de l'autel ne devait pas encore demeurer avec nous dans l'hostie du tabernacle; car le Christ ne continue sa vie ici-bas que par le ministère de ses prêtres, et le prêtre ne faisait que passer. Confiance! il reviendra et demeurera.

Avant 1855, où donc s'alimentait la piété des fidèles de notre paroisse? Allaient-ils à la messe? Oui! à Ste-Flavie, après 1850; à Ste-Luce, à partir de 1845 et même à Rimouski tout d'abord. Ces pionniers étaient de la lignée des forts au coeur vaillant, toujours prêts, qu'importe la distance, le froid, la fatigue; toujours prêts, dis-je, à répondre à l'appel d'un devoir.

Répétant le geste pieux des Cartier et des Maisonneuve, les premiers défricheurs plantèrent une croix aux environs de Grand-Remous. C'est là que l'on se rendait pour prier ensemble.— "Partout où il va, le canadien français porte en lui sa paroisse. Il n'est pas catholique isolé pour son compte personnel, il est catholique socialement; il lui faut la société religieuse dont il vit comme dans sa famille".—

*Sa paroisse!* il l'aura bientôt le vaillant laboureur, car il est fils de l'Eglise qui l'entoure de sa maternelle sollicitude. Dès 1843, l'Archevêque en conféra avec le missionnaire.

Voici l'extrait d'une lettre de Mgr Charles-François Baillargeon à Messire Nadeau, curé de St-Luce, datée du 2 février 1846.

"Comme je suppose qu'il viendra un temps où vous serez obligé d'avoir une chapelle à Métis, dont il était question à ma 2ième visite (1843) je vous préviens qu'elle devra être dédiée sous l'invocation de St-Octave martyr, 20 novembre.

Si ce n'était pas encore le jour, ni l'aurore, n'était-ce pas l'aube?

Ce même M. Nadeau fut autorisé à faire l'acquisition d'un terrain pour la nouvelle chapelle.

Le premier missionnaire que nous avons le bonheur de connaître à St-Octave, est Messire Gabriel Nadeau. Si d'autres l'ont devancé, nous n'en découvrons aucune trace.<sup>1</sup>

Publions un éloge de ce premier apôtre courageux jusqu'à l'héroïsme.

#### MESSIRE GABRIEL NADEAU (missionnaire)

M. Gabriel Nadeau est né à St-Gervais, le 15 juin 1808, de Gabriel Nadeau, meunier, et de Geneviève Talbot. Tonsuré en 1834, professeur au collège de Nicolet, deux ans; à Québec, une autre année. Il est ordonné prêtre le 17 septembre 1837.

Vicaire à Rimouski de 1837 à 1842. Nommé curé de Ste-Luce le 30 septembre 1842. Il signait son premier acte comme curé, le 9 octobre de la même année. Son règne sera de près de 27 ans, et combien laborieux!

M. Nadeau était nommé curé de Ste-Luce et de Ste-Flavie, chargé en même temps du poste de Métis, des Missions de Matane, Cap

<sup>1</sup> Si ce n'est ce qu'en dit la légende que nous lirons plus loin.

Chat, Ste-Anne-des-Monts et Mont-Louis; territoire de 40 lieues de front. Mais citons M. Blanchet. "Pour le parcourir (ce territoire) il n'avait pas d'autre chemin, de la Pointe-aux-Senelles à Mont-Louis, que le rivage du fleuve. Le trajet devait, en été, se faire à pied ou à cheval. Bien souvent, les fidèles de ces postes venaient chercher le curé en barge. Quand le vent était favorable, le voyage se faisait sans fatigue et sans ennui; mais si, aux approches de la nuit, il devenait contraire ou fraichissait, il fallait aborder aux Méchins ou aux Capucins, ou à d'autres petits havres, pour passer la nuit sur le rivage et sans abri. En hiver, le voyageur devait chausser les raquettes. Que de fois M. Nadeau s'est vu forcé, pour aller au secours d'un malade, de traverser, au péril de sa vie, le printemps ou l'automne, les rivières gonflées par la fonte des neiges ou les pluies. Ce pénible apostolat qu'il avait exercé pendant les cinq années de son vicariat à Rimouski, il dut le continuer encore jusqu'au mois d'octobre 1845.

C'est à bon droit que Mgr Signay terminait les lettres de mission données à M. Nadeau par ces paroles: "Je souhaite que le Seigneur vous accorde la santé dont vous avez besoin pour suffire à la besogne qui vous est confiée, et qu'il vous soutienne par les bénédictions dont il favorisera votre ministère".

M. Nadeau, ai-je dit, devait être déchargé de ses missions les plus pénibles en 1845. Il ne devait plus aller à Matane. Il lui restait bien St-Flavie, Métis et la région s'étendant vers la Vallée Matapédia, avec, bien entendu, St-Donat, St-Gabriel, et le territoire donné depuis à St-Anaclet et Pointe-au-Père. N'importe, il pouvait désormais s'occuper activement du parachèvement de l'église.

Ce qu'avait fait le curé de Rimouski pour St-Luce, M. Nadeau devait le faire pour St-Flavie, en 1849-50. A partir de cette date, les registres de St-Luce ne mentionnent plus de baptêmes, mariages et sépultures venant de St-Flavie, du village St-Joseph, du Grand-Remous, de Métis, McNider, chemin Matapédia et autres lieux.

Le 26 octobre 1868, M. Nadeau signe son dernier acte au registre. Miné par les travaux, plus encore que par la vieillesse, M. Nadeau penchait vers la tombe.

Le 1er janvier 1869, il montait une dernière fois en chaire, faisait aux paroissiens ses adieux, et leur adressait ses derniers conseils. Le 14 février, il s'endormait dans le Seigneur. Le 16 avaient lieu ses funérailles présidées par Mgr Langevin, premier évêque de Rimouski.

M. Nadeau dort son dernier sommeil sous le choeur de l'église de Ste-Luce, du côté de l'Evangile, le long du mur de refente. Son éloge funèbre fut prononcé par Mgr Langevin.

(Extrait du Bulletin Paroissial).

M. Nadeau fut autorisé à se procurer un terrain pour la construction de la chapelle. Ce terrain fut concédé en pur don par Sieur Honoré Charrette premier colon du 3e rang de Métis, mais l'acte de donation pardevant notaires ne sera émis qu'en 1854, le 19 janvier. Nous le reproduisons ici.

## PROCURATION

PARDEVANT LES NOTAIRES PUBLICS dans et pour la province du Bas-Canada soussignés.-

Furent présents Sieur Honoré Charret cultivateur et Dame Marie Thiboutot son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes tous demeurants en la paroisse St-Octave de Métis. Lesquels ont par ces présentes cédé, transporté, abandonné dès à présent et ce toujours avec promesse de garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques. Au Révérend Messire Gabriel Nadeau, archiprêtre et demeurant en la paroisse de Ste-Luce, agissant pour et au nom de la Corporation Archiépisopale, Catholique Romaine de Québec, telle que constituée par l'acte de la douzième Victoria Chapitre cent-trente-six, intitulé: Acte pour incorporer l'Archevêque et les Evêques Catholiques Romains dans chaque diocèse dans le Bas-Canada, en vertu d'une procuration ci-annexée, donnée par sa Grandeur Monseigneur Pierre Fabien Turgeon Archevêque de Québec en date du cinq janvier mil huit cent-cinquante-quatre, à ce présent et acceptant le dit Messire Nadeau pour et au nom de la dite Corporation et leurs ayant cause c'est à savoir: Une terre ou une certaine étendue de terre située dans le troisième rang de la Seigneurie Métis ou Peiras paroisse St-Octave, étant le numéro quarante-six, de la contenance de dix arpents en superficie et de forme irrégulière, bornée à l'Est par les dits Cédants au Sud-Ouest par la terre de Joseph Dumas et au Nord-Est par les dits Cédants telle quelle se trouve et dont le dit Cessionnaire se trouve content et satisfait pour l'avoir vu et visité.

Cette terre appartient aux Cédants par et en vertu d'un titre de concession que leur a consenti David Fergusson Seigneur de Métis en date du trois Décembre mil huit cent-cinquante-trois.

Cette cession est faite à la charge par la dite Corporation ou ses représentants de payer les cens et rentes et autres droits Seigneuriaux tel qu'il appert par le contrat de concession et dont le dit morceau de terre se trouve chargé d'entretenir les clôtures au besoin des voisins et le chemin qui servira de devanture.

Cette cession est en outre faite pour et à raison que la Corporation ou ses représentants y fassent bâtir une Eglise; et dans le cas où la dite Corporation ou ses représentants jugeraient à propos de changer l'Eglise de place, le dit terrain retournera aux Cédants, car ainsi ce Cédant, transportant et renonçant spécialement les dits Cédants tant pour eux que pour leurs enfants.

Tout acte fait et passé en la demeure des Cédants, devant Mtre Jos. Fournier et son confrère notaire le dix-neuvième jour du mois de Janvier mil huit cent-cinquante-quatre sous le numéro trois.- Ayant les dits Cédants déclaré ne savoir écrire ni signer, et le dit Cession-

naire et qualité a signé avec nous dits Notaires lecture faite.  
SIGNÉ:

“Gabriel Nadeau Prêtre”

“Jos Garon N.P.”

“J. Fournier Not.”

Vraie copie de la minute démeurée de record en mon Etude.

J. FOURNIER Notaire

Enregistré le 23 janvier 1854 sous le NO 5390 Folio 372 du  
Régistre A. Vol. huit.

L. F. Garon Régistrateur

## NOS TRADITIONS

### *Ma paroisse*

*J'ai revu le passé de ma paroisse chère,  
Tout un siècle de foi, d'héroïque labeur,  
Un siècle couronné de mérite et d'honneur,  
Et je veux proclamer ma gratitude fière.*

*Je veux, de ces bienfaits, magnifier le Seigneur,  
N'est-ce pas un présent du bon Dieu, notre Père?  
Nos récits sont empreints de grâce, de prière.  
Aux sources du passé, s'abreuve ma ferveur.*

*Où, des nobles aïeux, les plus belles parures,  
C'étaient leur dignité, leurs moeurs simples et pures  
Et la croix, ce témoin de saintes dévotions,*

*Dans une châsse d'or, tout comme des reliques,  
Conservons des anciens, les touchantes pratiques:  
Ornons tous nos foyers de saines traditions.*



**Révérénd Messire**  
**Duguay**

*DESSERVANT DE*  
*St-Octave de Métis de*  
*1850 à 1855*

---

---



Né à la Baie-du-Fèbvre, comté d'Yamaska, le 31 décembre 1820, de Jean-Baptiste Duguay, cultivateur, et de Catherine Houré de Grammont, fit ses études au Collège de Nicolet, où il fut ordonné le 5 septembre, 1845. Nommé vicaire à la Baie-du-Fèbvre (1846) à Yamachiche (1846-1847); desservant à la Baie-du-Fèbvre (1847) missionnaire à la Grosse-Ile pendant l'épidémie (1847-1848), à Saint-Norbert d'Arthabaska (1848-1849); desservant à Bécancourt (1849-1850); premier curé de Sainte-Flavie de Rimouski (1850-1870); archiprêtre pour le diocèse de Rimouski (1869-1870); décédé à Sainte-Flavie, le 19 septembre 1970.

Ses restes furent déposés dans un caveau en brique sous le chœur de l'église de Ste-Flavie, du côté de l'épître (église incendiée).

Outre sa paroisse, les missions qu'il avait à desservir s'étendaient jusqu'à vingt-deux lieues.

Esprit gai, hospitalité proverbiale, jugement solide, dévouement habile, il est le chef de file de tous nos curés créateurs, organisateurs et surtout pères ou pasteurs spirituels des âmes.

Cet apôtre au grand cœur a été le premier à s'occuper d'une manière toute spéciale du 3<sup>e</sup> rang de Métis. Il visitait de temps en temps les nouveaux colons, les encourageant et les confessant dans leurs maisons. Mais il n'a jamais dit la messe en aucune résidence privée.- La première messe en notre paroisse est bien celle du 29 juillet, 1855, par Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Messire Moïse Dugay fit construire l'église et la sacristie. Il y parvint au moyen de souscriptions en argent et en bois ; au moyen d'emprunts à la Propagation de la Foi, à Québec et à des particuliers.

L'Eglise Mère de Québec enveloppait de bonté, les paroisses pauvres et rien de si touchant que les relations qui s'établissaient entre l'humble presbytère de la campagne encore en friche et le palais épiscopal de la capitale. Vigilance sage et maternelle, d'une part, et soumission confiante de l'autre.

M. le Curé Dugay commença la construction de la première église, le 23 novembre 1852. Elle devait mesurer 100 pieds de longueur, 45 pieds de largeur et 24 de hauteur.

Cette église ayant été construite sans plan désigné ni approuvé, on y rencontrait des irrégularités. Les dimensions seules ont été approuvées par l'Archevêque ainsi que celle de la sacristie qui devait être de 30 x 24 pieds. Mais ces dimensions mêmes n'ont pas été suivies.

C'est un nommé Joseph Rousseau qui a levé l'église et la sacristie pour la somme de \$640.00

Les chassis et les portes ont été faits par un nommé Louis Saucier pour la somme de \$200.00

Les bancs ont été faits par Benoît Aubin pour la somme de \$3.00 chacun.

Voici les documents officiels permettant à Messire Dugay de faire l'acquisition du terrain.-

Archevêché de Québec  
16 janvier 1854,

Monsieur,

Je vous envoie une procuration pour que vous passiez immédiatement le contrat d'acquisition du lot No 1 du 3ème rang de la Seigneurie Métis, comme procureur de la *Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Québec* ; faites annexer la procuration à la minute du Notaire. Demandez-en une expédition ensuite et envoyez-la au bureau d'enregistrement, en recommandant à M. Garon de l'adresser à l'Archevêque par la poste. Vous recevrez l'approbation du procès-verbal de M. Nadeau quand tout cela aura été exécuté. Je suis disposé également à permettre l'emprunt de \$200. en hypothéquant la terre dont je serai devenu propriétaire. Faites signer une requête à cet effet, et quand vous me l'adresserez, mentionnez-moi les noms de deux personnes de Métis que je pourrai vous adjoindre pour la gestion de ces affaires par une procuration commune.

Je demeure bien sincèrement,  
Monsieur,  
Votre très humble serviteur,  
P. F. Archev. de Québec

*Quand on a bien rempli son devoir  
On se repose en paix le soir.  
On fume sa pipe en rêvant  
A l'être aimé, au cher absent,  
Au beau ciel qui nous attend*



**François-Xavier Beaulieu**  
89 ans



**M. et Mme Philippe Bouchard**  
Couple nonogénaire

*Une vieillesse heureuse  
est le retour  
D'une jeunesse laborieuse,  
D'un pur et fidèle amour.*

## PROCURATION

NOUS ARCHEVEQUE DE QUEBEC, soussigné, en notre qualité de représentant de la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Québec, telle que constituée par l'acte de la 12<sup>e</sup> Victoria, Ch. 136, intitulé: "Acte pour incorporer l'Archevêque et les Evêques Catholiques Romains dans chaque diocèse dans le Bas-Canada", autorisons Monsieur Moïse Duguay curé de la paroisse de Ste-Flavie à acquérir, au nom de la dite Corporation, de Sieur Honoré Charette habitant de... une certaine étendue de terre au troisième rang de la Seigneurie Peras ou Métis, étant le lot numéro premier... et à signer à cette fin tel acte ou contrat que besoin sera.

En foi de quoi nous avons signé la présente procuration, et y avons apposé notre sceau, à Québec... le seize de janvier mil huit cent cinquante quatre.

P. F. Archev. de Québec

Monsieur Duguay reçut aussi vers le même temps, de l'Archevêché de Québec, des Procurations lui permettant d'emprunter.- Il est d'abord mention de £200 (Louis) mais il en emprunte £300.

Archevêché de Québec 17 janvier 1854,

Monsieur,

J'ai enfin par devers moi le procès-verbal de M. Nadeau en date du 13 septembre 1852, déterminant que l'église de Métis aura 100 pieds de longueur, 45 de largeur et 24 de hauteur. Je suppose que c'est cette église que vous voulez bâtir moyennant l'emprunt dont il est parlé dans ma lettre d'hier. Quant au presbytère que vous vous proposez aussi de bâtir, c'est, je suppose encore le même dont il est parlé dans le dit procès-verbal et qui doit être érigé à 80 pieds environ au sud-ouest de l'église.

Je suis bien aise que vous soyez disposé à faire marcher les choses si rapidement à Métis; mais je ne dois pas vous cacher qu'il m'est impossible de promettre un curé, pour l'automne prochain, à cette localité. Je serais heureux de pouvoir y en envoyer un; mais je crains de n'être pas en moyen de le faire. Assurez les intéressés que j'ai à coeur de leur donner un prêtre résident aussitôt que possible, et que plus ils montreront de bonne volonté dans leurs travaux, plus je serai porté à leur accorder cette faveur. J'incline d'autant plus à prendre ce parti qu'il importe davantage de résister à ce prédicant qu'une société protestante soudoye dans l'endroit pour travailler à la perversion des catholiques.

Quant à vous, Monsieur, grâce à votre persévérance, et malgré votre éloignement de Métis, vous avez réussi à empêcher cet agent de

l'erreur de prendre de l'influence sur le peuple. J'espère que vous continuerez le combat avec le même succès, en attendant qu'un autre puisse vous remplacer sur le champ de bataille.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

P. F. Archev. de Québec  
M. Duguay, curé,  
Ste-Flavie.

Oui! les choses marchèrent si bien que l'église fut levée en 1854 et que la première messe eut lieu, comme on l'a dit ci-avant, le 29 juillet 1855.

Une demeure nouvelle s'ouvrait au culte de Notre Seigneur; voilà ce qui ne plaisait pas à son ennemi le démon. Aussi, le méchant suscita des difficultés. Quand est-ce qu'une église se construit sans que le diable fasse de la misère? Nous citons textuellement les archives.

"Le Seigneur McNider, demeurant à Montréal, ayant appris que "l'on construisait une église au 3e rang, suscita beaucoup de difficultés "pour le terrain, prétendant qu'il lui appartenait et qu'il n'était pas "compris dans la terre de Honoré Charette donateur; prétextant "qu'Honoré Charette n'avait pas de titre. Tout cela était du fanatisme pour empêcher les catholiques de s'établir dans la Seigneurie "dans l'espérance de n'avoir que des colons protestants.

Après bien des écrits, l'Archevêque de Québec, Monseigneur Pierre Flavien Turgeon, réussit enfin à régler définitivement cette affaire.

Nous possédons dans les archives toutes les lettres adressées à ce sujet, mais il serait fastidieux de les reproduire ici.

Citons plutôt celle-ci qui nous donne une idée de la situation matérielle du premier curé de St-Octave de Métis.

Ste-Flavie le 17 septembre 1855

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 13 courant dans laquelle vous me demandez des renseignements sur votre future cure de Métis.

Il est bien plus facile de vous dire ce qu'il y a que ce qui manque.

Il y a une aube, un cordon, un missel et porte-missel, trois settes de plain-chant, des chandeliers d'autel tant pour les morts que pour les vivants, une croix d'autel, un vieil ornement noir et un blanc vieux, et tout le reste manque. Il n'y a point de vase sacré en aucune manière.

Monseigneur m'a dit qu'il donnerait quelques ornements et quelques choses nécessaires au culte.

Quant au presbytère nous sommes à le travailler nous allons commencer la cheminée demain. Les planchers sont faits, les divisions se feront cette semaine et nous donnerons pour cette année une couche de crépit, le bas sera divisé comme suit : d'abord le presbytère a 40 pieds sur 30. Division au nord : salle à manger, 16 sur 14 pieds, passage 8, salon 16 sur 14 pieds. Sud : 3 chambres à coucher et cuisine de 16 sur 16.

J'espère que le tout sera passable. Il faudra deux poêles pour réchauffer votre futur presbytère.

L'étable est de 40 pieds sur 24 pieds. Elle n'est pas tout à fait finie mais elle le sera bientôt.

Si lorsque vous serez prêt, tout n'est pas bien fini, vous pourrez demeurer chez-moi tout autant de temps que vous le voudrez avec famille et bagage.

S'il y a quelques services que je puisse vous rendre je le ferai avec le plus grand plaisir.

Vous pourrez m'écrire et je ferai tout mon possible en votre faveur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur.

M. Duguay Ptre.

Avant de nous aventurer plus loin, disons un mot du Saint patron. Pourquoi Saint-Octave? En l'honneur de Monseigneur Octave Plessis, ce grand archevêque qui lutta si bien, sous le régime anglais pour la défense de nos droits en matières de religion.

Quant à Saint-Octave, le canonisé, c'était un soldat de la légion Thébaine, tous martyrs sous Maximin. On célèbre sa fête le 20 novembre.

Qu'on nous permette ici une réminiscence au sujet du saint patron.

Longtemps, vêtu de bronze, il fit sa résidence sur la tourelle de l'ancienne église. Des fillettes, peu respectueuses et qu'ennuyait la longueur du trajet pour se rendre aux offices religieux, s'écriaient en battant des mains lorsqu'elles l'apercevaient de loin : "Je vois le *bonhomme* sur *l'église*, nous arrivons. Elles furent bien renversées, les

péronnelles, lorsqu'on les en reprit pour leur expliquer que c'était la statue du saint patron, saint Octave. Elles n'en revenaient pas de voir qu'un saint avait pu se hisser si haut, bien en évidence, et s'exposer ainsi à toutes les intempéries. Rien n'empêche qu'elles gardent le plus cher souvenir, non de la statue de saint Octave, mais du *BON-HOMME* en *OR* sur l'église. Que ne donnerait-on pas pour le revoir? Qu'est-il donc devenu?

Il nous tarde surtout de parler de la Sainte-Vierge, cette bonne *Maman du Ciel* qui a si bien et si constamment veillé sur les destinées de notre paroisse, sur nos familles et sur chacun de nous.

Comme on le voit par les documents précités, c'est surtout en l'an 1854 que s'élabore la création de St-Octave de Métis. N'est-ce pas l'année mariale par excellence, le cycle qui encadre la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception? C'est donc dans le rayonnement du grand culte à la Sainte-Vierge que naît notre paroisse. C'est protégée par notre Céleste Mère, la Toute Belle qu'elle grandit et prospère. Oui, la dévotion à Notre-Dame eut toujours, ici, une large place dans notre église, dans nos foyers et dans nos coeurs. Et sans en connaître ni les mot ni la mélodie, l'on chantait réellement dans son âme...

Chez nous, soyez Reine  
Nous sommes à vous.  
Règnez en souveraine  
Chez nous, chez nous.

En ces temps difficiles, régnez plus que jamais sur notre coin de terre, ô Mère de Dieu, terrible au démon comme une armée rangée en bataille.

C'est dans la fraîcheur de votre nouveau diadème, dans la splendeur du Centenaire de votre Immaculée Conception, que nous commençons le récit de la belle histoire de chez nous. Daignez Auguste Souveraine, faire briller sur notre humble ouvrage, un rayon de votre beauté, un reflet de votre bonté. Grâce à votre maternelle intervention, encore une fois, l'eau sera changée en vin — et à la lecture de ces humbles pages, on s'ennivrera de foi, d'espérance et de charité; et tous, l'on vous entourera aux noces éternelles, au Centenaire du bonheur infini.

Nous trouverons plusieurs de nos pieuses pratiques de cette piété mariale dans les poèmes de nos traditions.

## NOS TRADITIONS

### *La Sainte Vierge*

*Chez nous, les premiers mots, c'est Jésus et ... Marie.  
Dans le nid marial, des berceaux bleus et blancs,  
On les fait bagayer aux tout-petits enfants.  
L'Etoile du Matin brille sur chaque vie.*

*Quel est l'hymne du soir dans nos foyers priants?  
On dit le chapelet. Vers la sainte Patrie,  
S'élèvent des Ave. La Madone ravie  
Enveloppe d'amour tous ces fronts confiants.*

*La pieuse médaille et le saint scapulaire,  
Voilà des boucliers qu'on aime et qu'on révère.  
Notre Céleste Reine a conquis tous les coeurs.*

*Durant le mois de mai, ce mois cher à la Vierge,  
On lui dresse un autel où se consume un cierge.  
-Sainte Mère de Dieu, nous t'apportons des fleurs.-*



Première église de St-Octave-de-Métis construite en 1855.

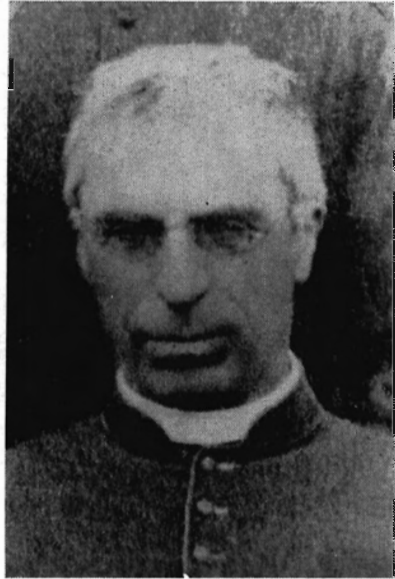


**Révérend Messire  
Jean-Baptiste Blanchette**

**Curé de  
St-Octave-de-Métis  
1855 à 1859**

---

---



Né à Saint-Jean-Port-Joli, le 12 mars 1827, d'Augustin Blanchette et de Marie Picard-Destroismaisons, fit ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et fut ordonné prêtre à Québec, le 15 août 1852. Il fut nommé vicaire à Kamouraska, en 1852, à Saint-Joseph de Lévis de 1852 à 1854; premier curé de Sainte-Modeste du comté de Témiscouata de 1854 à 1855, de Saint-Octave de Métis, de 1855 à 1859; curé de Saint-Anaclet, de 1859 à 1867; de Saint-Eloi, 1867 à 1876, de Sainte-Luce, de 1876 à 1907. Il fut créé chanoine de la Cathédrale de Rimouski, archiprêtre et prévôt du Chapitre de la Cathédrale.

Il est décédé à Sainte-Luce, le 23 septembre 1907.

Monseigneur était passé le 29 juillet 1855, et dès septembre de la même année le curé de St-Octave était choisi. En voici la preuve.

Archevêché de Québec 14 septembre 1855.

Monsieur,

Je vous confie par la présente le soin de la mission de St-Octave de Métis qui doit bientôt former une paroisse régulière, du toenship McNider et des établissements qui se sont formés ou qui pourront se former par la suite en arrière de Métis sur le chemin qui conduit au lac Matapédia, le dit lac compris. Vos pouvoirs dans ces différentes localités seront ceux dont jouissent les curés du diocèse.

Les habitants des mêmes localités vous payeront annuellement, outre la dime légale de grains, un supplément d'une demi-corde de bois par chaque cultivateur, et la dime de patates au cinquantième minot et de celle de foin à la cinquantième botte. Ce supplément sera perçu pendant trois ans, à l'exception de la dime de patates qui ne sera payée que pendant l'année commençant au premier octobre prochain.

J'espère que rien n'empêchera que vous soyez rendu au poste nouveau qui vous est échu, pour le premier ou au moins pour le second dimanche du dit mois d'octobre.

Je demeure bien cordialement

Monsieur,

Votre très obt. serviteur,

C. F. Evêque de Tloa

CHARLES FRANCOIS BAILLARGEON par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque de Tloa, Administrateur du diocèse de Québec.

A nos très chers frères les fidèles de la mission de St-Octave de Métis, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Selon votre désir et celui de notre cœur, Nos très chers frères, nous vous envoyons un prêtre, qui va résider au milieu de vous, afin d'être toujours à portée de travailler à votre salut et de s'en occuper tout entier.

Recevez-le donc comme le pasteur de vos âmes chargé de prier sans cesse pour vous ; d'offrir le Saint-Sacrifice de la messe pour vous, de vous dispenser les grâces de Dieu dans l'administration des sacrements ; de vous enseigner sa loi sainte ; de veiller sur vous ; de vous reprendre, et de vous guider dans le chemin du ciel.

Souvenez-vous aussi, Nos très chers frères, de le respecter et de l'honorer comme l'envoyé de Dieu, comme le représentant de Jésus-Christ ; soyez-lui soumis, et obéissez-lui comme à Jésus-Christ qui vous parlera par sa bouche.

Mais comprenez aussi, selon la doctrine du grand apôtre, que puisque vous recevez, par son ministère, les biens spirituels, il est juste que vous lui fassiez part de vos biens temporels ; et que la loi de Dieu et celle de l'église vous font une obligation sacrée de pourvoir à sa subsistance.

Afin que vous vous acquittiez dignement de cette obligation de justice et de religion, nous avons réglé et nous réglons ce qui suit :

1 — Les fidèles de la Mission de St-Octave de Métis payeront annuellement, pendant trois ans, à leur pasteur, outre la dime ordi-

naire de grains, un supplément consistant en une demi-corde de bois par chaque cultivateur, et en la dime de foin à la cinquantième botte.

2 — Ils ajouteront de plus à ce supplément, pour l'année commençant au premier octobre prochain, la dime de patates au cinquantième minot.

3 — Le dit supplément en bois et en foin pourra être continué à l'expiration de trois ans, en tout ou en partie, si les circonstances l'exigent.

Nous croyons devoir vous informer, Nos très chers frères, que l'obligation de payer ce supplément est la même que celle de payer la dime légale; nous ne doutons pas que vous ne vous fassiez un devoir de conscience de vous en acquitter avec la même fidélité, en retour des services que vous recevrez du pasteur qui vous est envoyé.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de la messe paroissiale de la Mission de St-Octave de Métis, le premier dimanche que l'office divin y sera célébré.

Donné à Québec, sous notre Seing, le sceau de nos armes et le contre-Seing de notre secrétaire, le quinze septembre mil huit cent cinquante-cinq.

C. F. Evêque de Tloa

Par Monseigneur  
Edmond Langevin, P.  
Secrétaire

Arrivé dans sa paroisse pour le premier dimanche d'octobre. Monsieur le Curé Blanchet s'occupait de la vente des bancs. La liste en est si bien conservée qu'en la repassant, il nous semble voir tous nos gens d'autrefois, bien dignes à leur place pour la grand'messe du dimanche. Voici la liste disposée en plan comme à l'intérieur de la première église, d'après les archives.

(Voir liste des bancs, page suivante)

Pourquoi la rangée du mur du côté de l'épître est-elle plus courte que celle du côté de l'évangile? Probablement à cause du banc d'œuvre ou banc des marguilliers, disposé du sud au nord et qui occupait ainsi un plus large espace. "Je trouvais cela si bien, si important, ce banc ainsi placé, que je n'ai jamais pu me faire à l'idée de voir Messieurs les Marguilliers, occuper un banc ordinaire," disait une dame. Une autre nous racontait que, toute petite, la première fois qu'elle avait vu un marguillier dans le *banc pas comme les autres*, c'était le Père X. qui portait une barbe grise, des yeux profonds sous de petites lunettes rondes, comme celle du temps, et un *capot de poil*. Alors elle s'était imaginée que tous les marguilliers devaient être ainsi. Maintenant, qu'elle a vu, dans le banc-d'œuvre son mari bien rasé, sans lunettes;

## Première vente de bancs dans notre église de Saint-Octave-de-Métis

	<i>Nord- Est</i>	<i>Du côté de l'Évangile</i>	<i>Du côté de l'Épître</i>	<i>Sud-Est</i>	<i>Banc-d'œuvre</i>
1 Michel Thibault					
2 Pierre Jalbert					
3 David Côté					
4 Honoré Charette	1 Germain Pelletier	Hector Routhier	1 1 Marcel Brochu	Etienne Voisine	1 1 M. le curé Blanchet
5 Germain Gendron	2 Joseph Dutremble	Alexis Coulombe	2 2 Johnny Marmen	O.-A. Lamontagne	2 2 Denis Nadeau
6 Vincent Gagnon	3 Pierre Quimper	Romain Lebel	3 3 Gédéon Lebel	Pierre Boutin	3 3 Georges Lebel
7 Lazare Verreault	4 Edouard Gagné	J.-Bte Fitzback	4 4 Honoré Charette	Edouard Gagné	4 4 Octave Pineau
8 François Michaud	5 Alexis Dubé	Augustin Bérubé	5 5 Louis Dubé	Isaac Lévesque	5 5 François Lévesque
9 Georges Lebel	6 Moïse Lévesque	Pierre Brochu	6 6 Joseph Dumas	Hyacinthe Bouchard	6 6 Etienne Fortin
10 Hubert St-Laurent	7 Joseph Ouellet	Cyprien Pelletier	7 7 Joseph Beaulieu	Louis Litalien	7 7 Honoré Charette
11 Benoisi Lévesque	8 Laurent Dutremble	François Saucier	8 8 Simon Dumas	Isaac Lévesque	8 3 J.-Bte Michaud
12 Pierre Fontaine	9 Olivier Bérubé	Sigefroid Michaud	9 9 Narcisse Richard	Théodore Pelletier	9 3 Georges Michaud
13 Eugène Landry	10 François Charette	Ls Létourneau, fils	10 10 Elie Bérubé	Frs.-X. Michaud	10 3 Germain Pineau
14 Cléophas Fortin	11 Jérôme Létourneau	Adolphe Poirier	11 11 Ludger Richard	David Michaud	11 1 Toussaint S. Laurent
15 Moïse Lévesque	12 Joseph Ross	Alexandre Ross	12 12 Raphaël Pelletier	Bernard Lévesque	12 2 Pierre Fontaine
16 Frs. Chamberland	13 Elzéar Ross	Dosithé Dubé	13 13 Ignace Lévesque	Féréole Turgeon	13 3 Féréole Turgeon
17 Pierre Ouellet, fils	14 Amable Jacques	Elie Bouchard	14 14 David Lagacé	Etienne Fradette	14 1 Etienne Fortin, fils
18 Joseph Courcy	15 Augustin Lévesque	David O'Reilly	15 15 Octave Gendron	Félix Ouellet	15 3 David Dutremble
19 Frs. Migneau	16 Fabien Jalbert	Charles Fortin	16 16 Augustin Bérubé	Jean Gendron	16 3 Vincent Gagnon
20 Marcel Gaudreau					

sans *capot de poil*, elle modifie son opinion. Tout change en vieillissant.

Le prie-Dieu en avant du banc d'oeuvre était une espèce de pupitre ou bureau. Peut-être que les secrets de la Fabrique se cachaient là.- Dame! on n'a jamais pu savoir. Qui aurait osé aller fureter?

Il y avait, comme vous le voyez, une centaine de bancs dans l'église, mais il en manquait car la population était de 1200 âmes environ.

Comme le dit une lettre précédente, notre premier curé n'avait pour logement qu'un presbytère à peine levé et une église manquant en grande partie des ornements et objets nécessaires au culte; des dettes considérables, vu le revenu de l'église et le moyen des gens.

Il avait tout à organiser jusqu'à former des chantres. Heureusement, dit la chronique, qu'il connaissait très bien la note et était doué d'une belle voix.

Ce bon Pasteur eut beaucoup à souffrir dans son logement et ne put, qu'en 1857, le faire terminer d'une manière convenable par un ouvrier, Casimir Castonguay pour la somme de 30 £ (Louis).

Dès son arrivée, M. Blanchet s'occupa de l'érection canonique et civile de la paroisse comme le prouvent les lettres conservées aux archives. La première érection religieuse eut lieu en 1855. La lecture du décret en a été faite, le 1er dimanche de l'Avent. Mais l'autre ne fut définitivement réglée qu'en 1860; à cause du conflit qui existait entre l'autorité religieuse et l'autorité civile au sujet du plan de la paroisse.

Ce bon M. Blanchet eut aussi bien des difficultés au sujet de l'emprunt fait par M. Duguay. Cette somme fournie d'abord par le Seigneur Fraser avait été transmise à un nommé Pouliot puis à un Roussel.

Disons à la louange des pionniers Honoré Charette, Moïse Lévesque et Pascal Pelletier qu'ils s'étaient portés caution et avaient fait hypothéquer leurs terres pour permettre à Messire Duguay de se procurer l'argent nécessaire pour la construction de la chapelle.

Mais l'argent se faisait rare et les créanciers exigeants. Les choses allèrent même à la cour; et c'est pénible de trouver ces documents aux archives. Attention! Soyons toujours du bon côté, celui de l'autorité religieuse. Nous en serons fiers quand on écrira l'histoire <sup>1</sup>

Une autre source de difficultés, ce fut l'emplacement de l'église actuelle. Les gens du Grand-Remous la voulaient chez eux. D'autant plus que c'était le Capharnaüm, le pied à terre du prêtre missionnaire.

Les gens du Grand-Métis, la voulait au bord du fleuve comme à Ste-Flavie et à Ste-Luce.

---

<sup>1</sup> Ces créanciers n'étaient pas de St-Octave.

Pourquoi l'église au 3è rang? A cause du chemin Kempt, le long duquel s'établissaient des colons.

Dépités sans doute de ne pas gagner leur point, les uns ne veulent rien fournir pour la construction de l'église et demandent l'érection d'une paroisse. Ceux du bord du fleuve sollicitent de continuer à être déservis par le Curé de Ste-Flavie.- Protégé par l'Archevêque de Québec, le nouveau Curé sut vaincre toutes ces difficultés.

Et nous voici en l'année 1857 où je pense, l'on devait aller aux urnes pour le choix d'un député. car nous trouvons dans les archives les lettres suivantes, signées d'un candidat à la magistrature.

Québec 6 octobre 1857

Révérènd Messire Blanchette Curé,  
St-Octave de Métis,

Monsieur,

Je viens de donner instruction à M. Hamel de vous envoyer une cloche pour la nouvelle chapelle de St-Octave.

Monsieur Hamel doit vous faire parvenir cette cloche par l'intermédiaire du Capitaine Simard de la Princess Royal et de M. Jean Marmen de St-Octave qui doit se trouver à Rimouski jeudi.

Monsieur Hamel a aussi reçu instruction de vous remettre un calice pour la mission de Tartigou (Baie des Sables).

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir accepter ce don comme une marque d'amitié de ma part pour vous-même ainsi que pour les habitants de St-Octave et de Tartigou.

Je suis, Monsieur,

Avec considération

Votre obéissant Serviteur,

M. W. Baby

Québec 6 octobre 1857

Monsieur,

J'ai fait mettre aujourd'hui à bord du "Princess Royal" une cloche que le jeune Monsieur Baby. représentant de votre comté, donne pour l'usage de la nouvelle chapelle en construction.- C'est Monsieur Jean Marmen qui doit vous remettre cette cloche, ainsi qu'une petite boîte contenant deux calices en argent, dont l'un à votre adresse que M. Baby vous prie d'accepter pour votre Mission de Tartigou.

La même boîte contient un autre calice à l'adresse du Révérend Messire Boucher que je vous prie de vouloir bien lui faire tenir aussitôt que vous le pourrez.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très dévoué Serviteur,

C. F. Hamel

A. C. Verret

Messire Blanchette

Curé de St-Octave.

P. S. Je crois vous faire remarquer que le calice n'est pas consacré.

Par après un curé qui s'intéressait aux chroniques ajoute la réflexion suivante :

“Quel beau temps que celui où l'on achetait le vote des paroissiens avec des cloches, et ceux des curés avec des calices.

Et le même ajoute :

“Cependant, je certifie que Messire Blanchet est demeuré inébranlable dans son opinion comme il l'est encore aujourd'hui (c'était en 1874) celle de ne pas s'immiscer dans la politique quand les principes religieux ne sont pas en jeu.

Pendant la lutte électorale, M. Blanchette recevait avec une égale courtoisie les deux candidats : Messieurs Baby et Garon, et n'a jamais laissé voir s'il préférerait l'un à l'autre.

Dans les deux lettres précédentes, il est question de Tartigou, aujourd'hui Baie des Sables ou N.-D. de l'Assomption. En 1857, cette paroisse et celle de la Rivière Blanche étaient deux missions ; la première déservie par le Curé de St-Octave et l'autre par celui de Matane

Les offices avaient lieu dans des maisons particulières.

Et pour la cloche, voici : Jusqu'en 1857, l'église de St-Octave de Métis avait une petite cloche donnée par Messire Duguay, laquelle fut transportée plus tard à la mission de St-Angèle, de là à St-Donat puis à St-Gabriel. On trouve à un autre endroit des archives que cette cloche n'avait été que prêtée, elle appartenait à la commission scolaire de St-Flavie. Feu Germain Pelletier l'avait reçue d'un capitaine de vaisseau.

Quand à la cloche donnée par M. Baby, elle était fêlée. Messire Blanchet l'a attesté mais il en a gardé le secret. Tous les gens s'accordaient à dire qu'elle sonnait très mal, mais ils en ignoraient la cause. Pauvre M. le Député, il n'était pas chanceux ! vraiment !

Cependant, elle continua de sonner jusqu'à ce qu'il plût au troisième curé, Messire Audet, de la vendre à la livre à la fonderie Menedy Tray aux Etats-Unis, et d'en faire venir une nouvelle.

Nous croyons intéresser nos lecteurs par quelques notes extraites du rapport de Messire Blanchette à Mgr l'Archevêque de Québec, en 1857.

"La population de la paroisse de St-Octave, telle qu'érigée canoniquement a peu augmenté depuis l'année dernière. Elle est environ "de 1200 âmes dont 200 à 280 protestants, presque tous Ecossais, le "reste est catholique. Les catholiques comptent 150 et quelques familles ou ménages, selon l'acception canadienne du mot; les protestants 50, et il y a 6 familles mixtes. Le nombre des communicants est "d'environ 600 en y comprenant 30 enfants auxquels, j'ai fait faire "la première communion cet été. Comme on peut voir, je donne le "recensement de l'année écoulée. Maintenant, il faut reprendre l'année "civile pour vous donner les statistiques.

"Dans l'année finissant au 31 décembre dernier (1856), il y a eu "parmi les catholiques 46 baptêmes, 12 sépultures et 11 mariages.

#### *FABRIQUE*

"La paroisse de St-Octave n'a pu encore être érigée civilement "par suite d'une variante qui se trouve entre le plan de la Seigneurie "de Métis et le décret canonique pour le rendre conforme au plan. Je "prie votre Grandeur de prendre cette demande en considération. La "première conséquence qui résulte de l'état dans lequel nous avons été "jusqu'à présent, c'est que nous n'avons pas de fabrique légale. Tout "devrait se faire au nom de la Corporation archiépiscopale, mais des "trois procureurs qu'elle avait nommés, un est absent, Messire Duguay, "un autre est mort, Pascal Pelletier, et le 3<sup>e</sup> Honoré Charette, ne "s'occupe plus de rien. En sorte que les deniers de notre simulacre "de fabrique sont gérés par votre serviteur au nom de je ne sais qui, "pour la plus grande gloire de Dieu et l'acquiescement presque insensible "des dettes qui pèsent sur notre paroisse. Je dis presque insensible, car "il est difficile avec un revenu d'environ £ 60 d'acquiescer promptement "une dette de £ 450 et payer annuellement £ 21 d'intérêt. Aussi les bâ- "tisses ne s'achèvent pas vite. La chapelle, la sacristie et le presby- "tère sont encore comme ils étaient l'année dernière. Tout ce que j'ai "pu faire, c'est une espèce de bureau assez propre pour les ornements, "les vases sacrés et les fonts baptismaux et un petit confessionnal.

Messire Blanchet est-il pessimiste? manque-t-il d'aptitudes comme administrateur et financier? On ne peut en juger. Ce que l'on croit deviner, c'est que sa grande bonté a peur d'en imposer à ses gens qui ont recours à lui avec confiance dans leurs difficultés.

C'est le Père qui s'occupe surtout de soulager les misères physiques et morales.



Il ajoute: "La tempérance se soutient... La dime est payée assez "exactement... Mes paroissiens fréquentent les sacrements assez régulièrement.

Ce rapport ne concerne que la paroisse de St-Octave proprement dite ou autre suit, sur la mission de l'Assomption de McNider.

Voici maintenant quelques extraits du rapport de 1858, toujours par Messire Blanchette.

Depuis le 15 août 1857, la population de St-Octave n'a pas augmenté d'une manière bien notable; 13 familles ont quitté St-Octave pour aller s'établir à Matane ou sur les nouvelles terres de l'Assomption, 19 sont descendus des paroisses de la côte pour se fixer ici. ". . . 650 communicants comprenant 15 garçons et 18 filles à qui "j'ai fait faire la première communion le 31 juillet dernier.

"Il y a à St-Octave des Canadiens et des Ecosais... des catholiques et des protestants, presbytériens, une église catholique, un curé "catholique, une chapelle protestante et un ministre protestant. Les "Ecosais ne comptent guère plus de 300 âmes.

"Ces protestants me causent peu de trouble et ne tracassent guère "les catholiques au sujet de leur religion. Leur ministre, le Rév. Mc- "Allister se conduit à l'égard des Canadiens, comme un gentilhomme.

Dans son rapport de 1859, Messire Blanchette donne les statistiques.

"...124 baptêmes, 16 mariages et 49 sépultures. Ce relevé de registre "est pour toute l'étendue de ma desserte. 38 enfants ont fait leur première communion. C'est moins que les années précédentes; cette diminution est due en partie à l'espérance qu'avait un bon nombre de "familles d'avoir un prêtre résident à l'automne...

"La paroisse n'est pas encore constituée civilement, et Dieu sait "quand elle le sera.

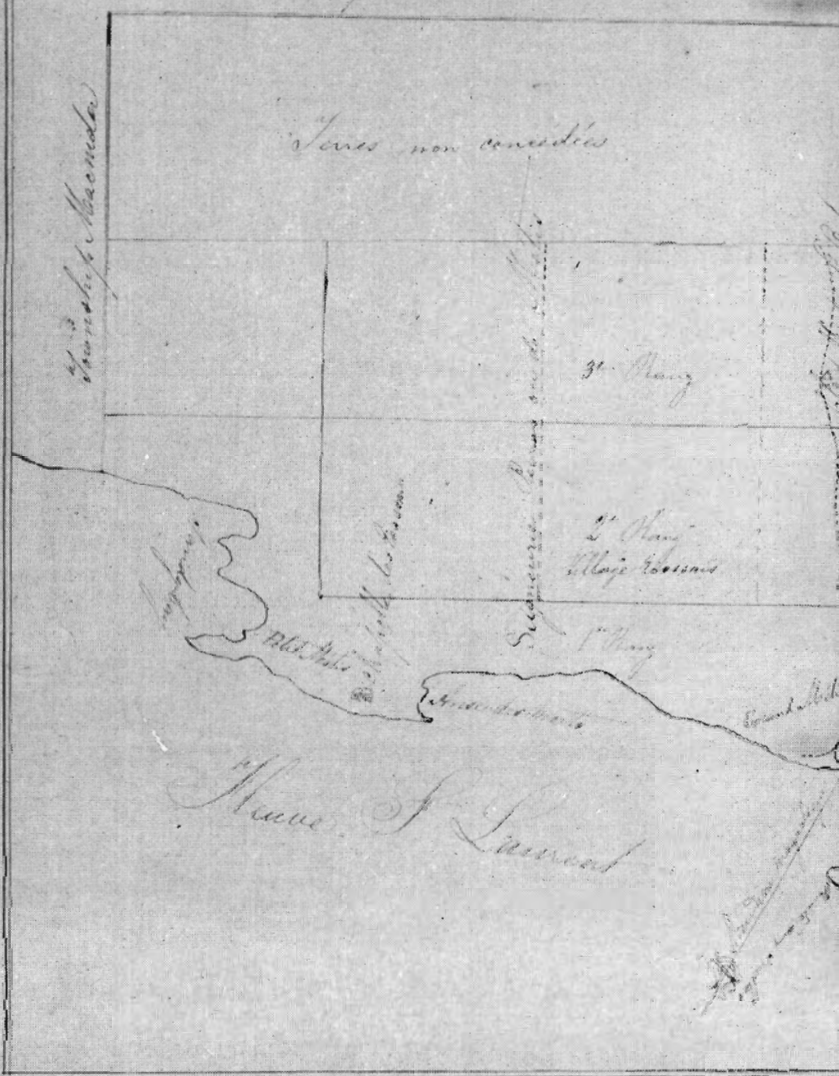
Monsieur Blanchette ajoute dans l'un de ses rapports:-

"Les moeurs des catholiques sont généralement pures puisque "nous n'avons à enregistrer une seule naissance illégitime depuis 1857. "Leur foi ne semble pas souffrir des attaques du protestantisme; elle "est d'une vivacité admirable et ils ont toujours une confiance sans "borne dans la médiation du prêtre auprès de Dieu.

Voilà un témoignage qui peint un peu la foi de nos pionniers. N'est-ce pas l'union des citoyens avec le clergé qui a fait notre peuple grand et fort.- Nos paroisses les plus prospères et les plus heureuses sont celles où *M. le Curé* est aimé comme un père et vénéré comme un envoyé du ciel.

Plan de la paroisse  
de  
St Orlane  
de Melus

township Cabot



Plan de la paroisse fait en



par L.-H. LeBel, arpenteur.

## NOS TRADITIONS

### *Monsieur l'Curé*

*"Voilà Monsieur l'Curé". Cela dit tout un monde  
De respect, de bonheur, de piété, d'amour.  
Quand il daigne, chez nous, venir faire son tour,  
On l'accueille avec foi, gratitude profonde.*

*"Bonjour Monsieur l'Curé, pour nous quel heureux jour!"  
Et la maman s'empresse et chacun la seconde.  
— Prenez le bon fauteuil" — La politesse abonde;  
Ensuite, à sa bonté, vite l'on a recours.*

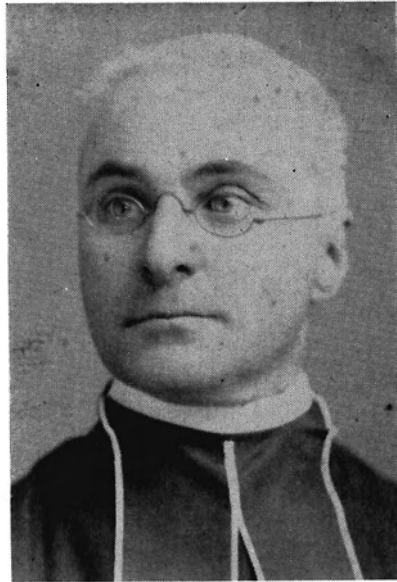
*On dit, sans embarras, sa joie ou sa souffrance,  
Dans le prêtre, chez nous, qui n'a pas confiance?  
Et la franche gaieté garde un accent pieux.*

*Amis, le sacerdoce, c'est le Christ sur la terre,  
Cet envoyé de Dieu, vraiment, que vient-il faire?  
Semer le bien, la paix. Il est là, tout va mieux.*

**Messire Charles-François  
Cloutier  
Curé de  
St-Octave-de-Métis  
1859 à 1866**

---

---



Né à Saint-Roch de Québec, le 3 mai 1831, de Prisque Cloutier, potier, et de Marie-Anne Vézina, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 20 septembre 1856. Vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1856-1859), desservant à Saint-Michel-de-Bellechasse (1859); curé de Saint-Octave-de-Métis (1859-1866); de Saint-Ferréol (1866-1875); de Sainte-Hélène de Kamouraska (1876-1883); de Saint-Charles de Bellechasse (1883-1896); aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec de 1896 jusqu'à sa mort survenue le 2 février 1908.

Comme on le voit, en septembre, 1859, Messire Charles-François Cloutier succède à Messire Jean-Baptiste Blanchet. Le nouveau curé continue de desservir la Baie-des-Sables jusqu'à l'automne de 1860 où le Révérend Messire Dumas fut nommé premier curé de cet endroit qu'on appelait la desserte de l'Assomption.

Les anciens procureurs étant disparus, le nouveau curé s'empresse d'en faire nommer d'autres. Ces procureurs sont avec M. le Curé, MM. Gédéon Lebel, Etienne Fradette, Pierre Jalbert.

Puis les choses vont rondement pour l'érection civile de la paroisse. Ce retard était dû à la différence du plan fait par l'arpenteur et celui donné dans le décret canonique. Dans son dernier rapport en 1859, Messire le Curé Blanchet s'en plaint et il ajoute: "Ce plan ayant été envoyé à l'archevêché l'année dernière par M. Perreault. Votre Grandeur amenda le décret canonique. Il paraîtrait par une lettre de M. Langevin que ces divers documents auraient été remis à Messire

“Duguay. Aujourd’hui nous sommes obligés de faire faire une nouvelle copie de ces plans qui se sont égarés dans ses courses. Malheureusement, cette copie qui sera conforme au décret canonique tel qu’amené, différera du plan donné par le gouvernement. Tous ces incidents empêchent MM. les Commissaires de recommander à son Excellence, le Gouverneur, l’érection de notre paroisse et encourage l’opposition du *Grand-Remous*.”

*Non*, Messire Duguay n’avait pas égaré les plans, nous vous le prouverons bientôt.

On s’empresse de part et d’autre d’élaborer de nouveaux plans et enfin, nous aboutissons au résultat final.

L’ordonnance pour la création civile de la paroisse a été publiée sur la Gazette officielle, le 11 décembre 1860. La dite proclamation est bien conservée dans les archives, ainsi que l’ordonnance pour la création d’une fabrique ou l’élection des marguilliers, ordonnance donnée par Monseigneur Charles-François Baillargeon le 24 décembre 1860.

Cette érection civile fut comme un bienfait pour la corporation archiépiscopale qui, du coup, se déchargeait, et des dettes, et de l’administration de notre nouvelle paroisse.

Aussi la correspondance avec l’Archevêché se fera maintenant plus rare bien qu’aussi cordiale et aussi soumise. Et l’on voit que l’Archevêque veut bien encore aider notre fabrique. En 1862, on trouve un envoi de \$40. pour nous aider à payer le lambris “de votre pauvre église” dit la lettre.

D’après l’ordonnance et suivant les directives de l’Archevêque de Québec, Monsieur Cloutier procède à l’élection des marguilliers, le 6 janvier 1861. Pour ceux que les votes intéressent,—ordinairement tous les hommes, (Il n’y a bien que le rôle de marguillier que les femmes n’ont pas encore essayé). — Nous publions la liste avec le nombre de voix.

Monsieur Gédéon Lebel	30 voix
“ Etienne Fradette	29 “
“ Pierre Jalbert	28 “
“ Honoré Charette (Sér.)	20 “
“ Edouard Bélanger	19 voix
“ Frs.-Xavier Michaud	18 “
“ Moïse Lévesque	17 “
“ Jean-Baptiste Fitzback	17 “

En conséquence, le Sieur Gédéon Lebel, déclaré marguillier en exercices ou en charge. Le Sieur Etienne Fradette, second marguillier et le Sieur Pierre Jalbert, troisième marguillier de la dite fabrique pour l’année 1861 et les cinq autres déclarés anciens marguilliers de la dite fabrique.

Consolez-vous, vous qui n’avez pas de voix. Chacun son tour dans le banc d’oeuvre ; c’est là surtout que les derniers seront les premiers. Nous publions ici la liste des 95 marguilliers qui ont occupé le bord du banc d’oeuvre depuis 1860. (Voir liste des marguilliers)

**Photo du premier marguillier  
Gédéon LeBel.**



- 1861 — Gédéon LeBel  
 1862 — Honoré Chaurette, sénior  
 1863 — Jean-Baptiste Fitzback  
 1864 — Moïse Lévesque  
 1865 — François-Xavier Boisbria  
 dit La Durantaie  
 1865 — Edouard Bélanger  
 1866 — Augustin Bérubé  
 1867 — Germain Gendron  
 1868 — Raphael Pelletier  
 1869 — Fabien Jalbert  
 1870 — Narcisse Richard  
 1871 — Louis-Marie Fortin  
 1872 — Elie Bouchard  
 1873 — Dosithée Dubé  
 1874 — Johnny Marmen  
 1875 — Joseph Beaulieu  
 1876 — Olivier Bérubé  
 1877 — Guillaume Caron  
 1878 — François-Xavier Boutin  
 1879 — Joseph-Octave Gauvreau  
 1880 — Nathanael Landry  
 1881 — Hector Routhier  
 Jean-Marie Jalbert  
 François-Xavier Michau

- 1882 — Cyprien Pelletier  
 1883 — Romain LeBel  
 1884 — Hilaire Roy  
 1885 — Etienne Fortin  
 1886 — Joseph Bouchard  
 1887 — Thomas Bouchard  
 1888 — Pierre Gendron  
 1889 — Charles Landry  
 1890 — Jean Banville  
 1891 — Régule Gendron  
 1892 — Raphael Pelletier  
 1893 — Edouard alias D Bélange  
 1894 — Paul Thériault  
 1895 — Donat Caron  
 1896 — Frédéric Dufour  
 1897 — Israël Landry  
 1898 — Elzéar Pelletier  
 1899 — Barthélemi Dubé  
 1900 — Joseph Marmen  
 1901 — Louis Fortin  
 Jean Fortin  
 1902 — Georges Ringuet  
 1903 — Etienne Roy  
 1904 — Thomas Fortin  
 1905 — Joseph Gendron  
 1906 — Louis Fortin  
 1907 — Paul Roy  
 1908 — Georges Fortin  
 1909 — Thomas Pelletier  
 1910 — Joseph Jean  
 Michel L'Arrivée  
 1911 — François-Xavier Dubé  
 1912 — Félix Ouellet  
 1913 — Ernest Desrosiers  
 1914 — Jules Savard  
 1915 — Jules-G. Martin  
 1916 — Napoléon Labbé  
 1917 — Joseph Beaulieu  
 1918 — Joseph Briand  
 1919 — Octave Roy  
 1920 — Thomas Richard  
 1921 — Odilon Banville  
 1922 — Cyprien Pelletier  
 1923 — Thomas Roy  
 1924 — Georges LeBel  
 1925 — Auguste Bérubé  
 1926 — Joseph Dufour  
 1927 — Joseph Roy  
 1928 — Hyacinthe Fortin

1929 — Moïse Pelletier	1943 — Nazaire Bégin
1930 — Thomas Michaud Paul Roy	1944 — William L'Arrivée
1931 — Xavier Beaulieu	1945 — Cyprien LeBel
1932 — Arsène Lévesque	1946 — Alphonse Fortin
1933 — Ludger Fortin	1947 — Willistam L'Arrivée
1934 — Joseph Bouchard	1948 — Louis Thériault
1935 — Polydore LeBel	1949 — Louis Dubé Joseph Dufour
1936 — Joseph Richard	1950 — Jean-Baptiste Fortin
1937 — Joseph Voyer	1951 — Raoul Tremblay
1938 — Epiphane Dufour	1952 — Thomas Pelletier
1939 — Joseph Caron	1953 — Adélarde Thibault
1940 — Jean-Baptiste Paquet	1954 — Raoul St-Onge Joseph Roussel
1941 — Joseph Fortin	1955 — Adélarde Roy
1942 — Arthur Richard	

Cette opposition du Grand-Remous, soulignée dans l'extrait précédent, en quoi consiste-t-elle? C'est que l'on tient toujours à avoir l'église située en cet endroit ou mieux, à former une nouvelle paroisse. Leur tenacité va même jusqu'à faire abolir une route pour s'éloigner ainsi, d'une lieue de notre église de St-Octave. Acte de politique, conseillée par quelques hommes de loi... pour faire plier Monseigneur l'Archevêque de Québec qui ne s'y laisse pas prendre et demande au Curé de Ste-Flavie de les refuser dans sa paroisse.

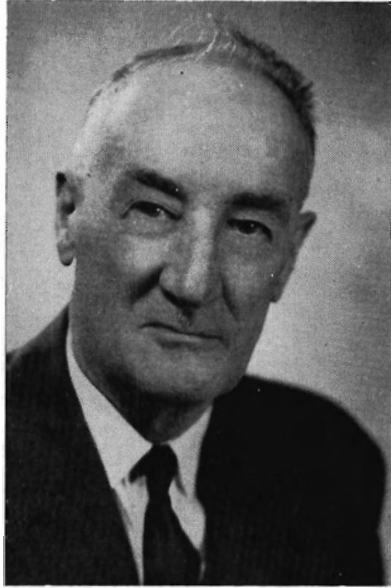
Monsieur Cloutier semble vouloir donner une certaine vigueur aux cérémonies liturgiques. Le 3 novembre 1860, il demande à l'Archevêque la permission de célébrer solennellement la fête du saint patron et de profiter de la fête de la Sainte Vierge qui tombe le lendemain pour organiser, dans sa paroisse, l'archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs.

La permission étant accordée, le 20 novembre 1860, en la fête de saint Octave, il y eut grand'messe solennelle avec sermon sur la tempérance et distribution des croix de tempérance après la messe.

Dans l'après-midi, les fidèles furent convoqués de nouveau. Cet office religieux comprenait la prière, une instruction familière ou conférence et bénédiction du Saint-Sacrement.



## Nos Marguilliers



**M. Adélarde Thibault.**



**M. Adélarde Roy.**



**M. Joseph Roussel.**

Monsieur le Curé avait aussi reçu de l'Archevêque un diplôme l'autorisant à ériger dans sa paroisse l'archiconfrérie du Saint Cœur de Marie et à bénir les médailles qu'on a coutume de distribuer.

Selon le désir de Monsieur le Curé, cette cérémonie a dû avoir lieu le lendemain, en la fête de la Présentation de Marie.

Et l'on tombe en l'année 1861 où l'on trouve la lettre suivante à Messieurs les Syndics de Saint-Octave.

Kamouraska, 23 février 1861

Messieurs,

Les papiers concernant l'érection civile de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, qui manquaient depuis si longtemps, ont été trouvés dans le tiroir d'une table dans la chambre du Juge, où les Commissaires avaient siégé, et où le Secrétaire des Commissaires, Monsieur le Notaire Richard, les avait laissés.

Je vous en donne avis afin que si vous désirez procéder (si vous ne l'avez pas fait ailleurs), vous puissiez le faire, et aussi pour que vous sachiez sur qui doit peser la faute.

Votre dévoué,

Z. PERRAULT

Dans l'été de 1861, Messire Cloutier fit plâtrer et terminer l'intérieur du presbytère pour la somme de £37, par un ouvrier de Matane, Edmond Latouche. Le marché est conservé dans les archives.

En juillet 1862, l'extérieur du presbytère fut terminé par M. François-Xavier Perrault, pour la somme de £45.

Le lambrissage extérieur de l'église se fit aussi la même année et par le même ouvrier.

On voit à la suite, dans la chronique, la confection d'un four à l'usage de M. le Curé. En ce temps-là, le boulanger ne passait pas, et la ménagère cuisait du *bon pain* de ménage pour *M. le Curé de chez nous*.

Vive la ménagère!  
Il y a du bon chez nous.  
Venez au Centenaire,  
Nous en aurons pour vous.

Tous ces travaux (les constructions, non le pain) étaient payés à même les revenus de la fabrique.

Le six juin 1863, M. le Curé Cloutier demande et reçoit un nouveau diplôme l'autorisant à ériger le chemin de la croix, dans son église, avec la permission d'en faire faire la bénédiction par un confrère qu'il jugerait à propos d'inviter à cette fin et de faire prêcher qui il voudra à la même occasion.

L'érection de ce chemin de croix a lieu le 23 juin suivant (1863) et l'acte en est conservé dans le cahier des assemblées.

C'est vers ce même temps, qu'ont lieu les délibérations pour la formation de la paroisse de Sainte-Angèle. Les gens montrent de la bonne volonté et s'empressent de construire une chapelle pour y avoir la messe en 1864.

Le site de la chapelle est fixé à l'endroit de l'église actuelle par Messire Lahaye, curé de Rimouski, et non au *Pont Noir*, à la sortie de Saint-Octave, comme l'on s'y attendait. Cette chapelle fut bénite par Messire Duguay, curé de Sainte-Flavie.

Sainte-Angèle possédait sa chapelle mais n'avait pas encore de curé résident.

Ce territoire demeurera sous la houlette de Messire Cloutier et sera desservi par M. le Curé de Saint-Octave jusqu'en 1868.

Chanceux, les anciens! On leur passait le pain bénit à la grand'messe du dimanche. Touchante coutume! cette cérémonie devait avoir un cachet d'union et de fraternité; rompre le pain ensemble, n'est-ce pas un signe d'amitié?

Mais ici-bas, quel tableau n'a pas ses ombres et quelle médaille son revers? On voit dans le cahier des délibérations que le 26 février 1865, il y eut une assemblée pour aviser que des habitants refusaient de rendre (c'est le terme employé) le pain bénit. Il a été décidé, à l'unanimité, qu'il était à propos d'obliger et de contraindre par les voies de droit civil, à accomplir ce devoir tous ceux qui s'y refusent. Que le Sieur J.-Bte Fitzback, marguillier en charge, soit autorisé à faire ladite poursuite au nom de ladite Fabrique.

Nous sommes humiliés de rencontrer ces misères dans notre histoire paroissiale et nous les reproduisons à regret. Notre but est d'en faire ressortir la laideur et de nous convaincre que le citoyen le plus heureux et le plus honorable est celui qui va la main dans la main avec son curé et fait sa belle part dans les œuvres paroissiales. "Dans une jeune colonie, chaque fait est grave de conséquence pour l'avenir et l'avenir en parlera". (F.-X. Garneau).

On ne passe plus le pain bénit, maintenant, mais depuis le décret de Saint Pie X sur la communion fréquente, c'est à la Sainte Table que l'on se réunit pour prendre part ensemble au banquet eucharistique, où l'on nous distribue le pain des forts, l'aliment de l'amour divin et de la charité fraternelle. Avant la première consécration, le Christ n'avait-il pas fait cette prière: Mon Père, qu'il soit un comme vous et moi nous sommes un. Je crois que ce sont les exceptions dans notre paroisse, les familles catholiques qui ne se font pas un devoir de venir communier tous les dimanches matins, quand la chose est possible. Le dimanche, c'est le jour du ralliement paroissial.

“Pour le Canadien-Français, la paroisse est à la fois le centre de la vie catholique et de la vie nationale.” (Boucher de la Bruière!

La deuxième visite épiscopale, à Saint-Octave, eut lieu le 22 juillet 1865, par Monseigneur Charles-François Baillargeon, auxiliaire de l'Archevêque de Québec. La chronique n'en dit rien. Ce dut être beau.

En plus des travaux déjà mentionnés, en 1863 Messire Cloutier fit installer une chaire, confectionner un bureau à tiroirs fermant à clef, dans lequel seront déposés les papiers de la fabrique. Serait-ce le meuble en avant du banc-d'œuvre? C'est probable. Un banc pour le connétable est aussi placé à la porte de l'église.

En 1865, le mobilier de l'église s'augmente de quatre grilles mobiles pour la commodité des confesseurs étrangers et de quatre bancs en forme de bergères pour les chantes et les enfants de chœur. Nous trouvons bien des détails sur ces divers travaux dans le livre des délibérations.

Comme on le voit, il y eut bien des améliorations sous le ministère de Messire Cloutier. Cependant, comme son prédécesseur, il eut à souffrir du côté des finances et dut subir l'injure de la part d'un créancier<sup>1</sup> d'une menace de saisie, en bonne et due forme par un *notaire catholique*, s'il-vous-plaît<sup>2</sup>.

Nous sommes en 1866. Messire Cloutier est nommé curé à Saint-Ferréol. Il quittera donc notre Bas Saint-Laurent pour se rapprocher de sa place natale: Québec.

Pourtant, on l'aimait bien dans Métis, ce messenger divin qui nous consacra une belle période de sept ans de son ministère.

## NOS TRADITIONS

### *Pratiques pieuses*

*C'est le rameau béni, l'humble croix de bois noire.  
Le blanc cierge apporté, le jour de la Chand'leur,  
L'image de Marie, celle du Sacré-Cœur,  
Et le bon Saint Joseph qui sourit dans la gloire.*

*Tous ensemble, à genoux, ne formant qu'un seul chœur,  
L'on prie à haute voix; c'est comme un oratoire,  
La voix de la maman entraîne l'auditoire,  
La mère sait si bien prier avec son cœur.*

*Vois, au chevet du lit, la fiole d'eau bénite.  
Oh! la! la! le démon va s'enfuir au plus vite.  
L'on se signe et s'endort en pensant au bon Dieu.*

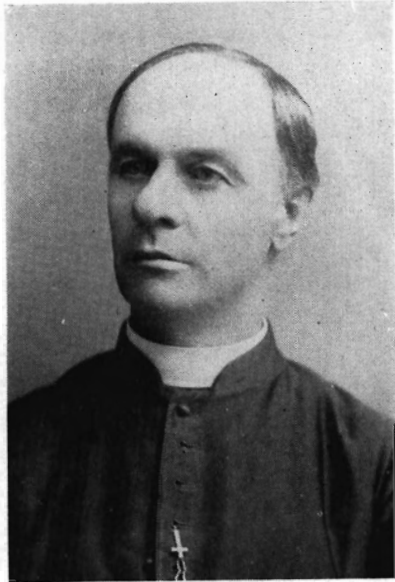
*Dès le premier réveil: "Mon Jésus je vous donne  
Et mon âme et mon cœur, et mon front qui rayonne  
Sous le souffle divin, d'un beau geste pieux.*

<sup>1</sup> Ce créancier n'était pas un citoyen de notre paroisse.

<sup>2</sup> Lui non plus, n'est pas l'un des nôtres.

**Messire  
Pierre-Célestin Audet**

**Curé de  
St-Octave-de-Métis  
1866 à 1870**



---

Né à Saint-Ambroise, comté de Dorchester, le 20 novembre 1832, de Pierre Audet-Lapointe et de Rose Filteau ; fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre, le 8 janvier 1860. Vicaire à Saint-Anselme (1860) ; curé de Buckland avec desserte d'Armagh et de Saint-Paul-de-Montmagny (1860-1862) ; curé d'Armagh avec desserte de Buckland et de Saint-Paul-de-Montmagny (1862-1863) ; curé de Matane (1863-1866) ; de Saint-Octave-de-Métis (1866-1870), avec desserte de Sainte-Angèle-de-Rimouski (1865-1870) et de Saint-Moïse (1866-1870) ; curé de Saint-Fabien-de-Rimouski (1870-1905) ; théologien au Consul provincial de Québec en 1873 ; chanoine de la cathédrale de Rimouski (1888-1905). Mort des suites d'un accident de chemin de fer, le 27 janvier 1905.

Nous voici donc sous la houlette de Messire Pierre Audet, ci-devant curé de Matane.

Une lourde dette pèse durement sur la jeune paroisse. Le lecteur, comme le rédacteur de ces pages, se sent-il écrasé par cet état de choses ?

Courage et patience ! tout va se dégager bientôt et l'on va respirer à l'aise sous le souffle agréable d'un bon vent de prospérité.

Messire Audet écrivit peu ; ces quatre ans de ministère tiennent dans moins d'une page de chronique ; mais on a l'impression qu'il avait du doigté et de l'administration et qu'il fit beaucoup.

Premièrement, la cloche était fêlée et sonnait faux. Dès le 27 octobre 1866 — peu de temps après sa nomination — il fit une assemblée où l'on résolut d'en acheter une autre, essayant de tirer le meilleur profit possible *de celle* dont on veut se défaire.

Le 15 janvier 1867, marque l'heureux événement de l'érection du diocèse de Rimouski et Monseigneur Jean-Pierre-François Langevin en devient le premier évêque.

Le 24 octobre de la même année (1867), le nouvel évêque du nouveau diocèse daigne se rendre dans notre paroisse pour bénir une cloche neuve, qui se nommera Marie-Félicité-Sophie et qui pèse 300 lbs et coûte \$98.00. Voici une liste des principaux personnages présents à cette bénédiction.

Messire Moïse Duguay, curé de Sainte-Flavie,  
“ Pierre-Joseph Dumas, curé de l'Assomption,  
“ Désiré Vézina, curé de Saint-Jérôme-de-Matane,  
“ Pierre Audet, curé de Saint-Octave (notre paroisse),  
“ John Colfer, professeur au Collège de Rimouski,  
“ Pantaléon Hudon, acolyte,  
“ Cyprien L'Arrivée, ecclésiastique,

Monsieur Georges Sylvain, membre de la Chambre des Communes pour le comté de Rimouski.

Quelques dames sont aussi nommées, à cause de leurs largesses sans doute.

Dès son arrivée, M. Audet examine les comptes et s'aperçoit que la fabrique s'endette de plus en plus; le revenu ne suffisant pas à payer les intérêts. La dette était de \$1,600.00.

Alors, dans une assemblée tenue le 10 novembre 1867, il résolut de faire une répartition légale de \$1,900., payable dans cinq ans, pour couvrir le capital et les intérêts. Cette répartition légale paie complètement les dettes et met les finances de la fabrique dans un bon état. Cet état a toujours continué d'être prospère, et la paroisse aussi. Donner à l'église, c'est prêter au bon Dieu et ce Père infiniment bon et tout-puissant nous le rend au centuple. Faites-en l'expérience et vous ne serez pas déçus.

Le 15 décembre 1867, fut signé l'acte d'aggrégation à l'Association d'Assurance Mutuelle des fabriques des diocèses de Québec et des Trois-Rivières.

L'église fut assurée pour le montant de \$2,250.00	
La sacristie “ “ “ “ “	600.00
Le presbytère “ “ “ “ “	750.00

Le 15 août 1869, dans une assemblée régulière des marguilliers anciens et nouveaux, il est résolu de présenter une requête à Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, lui demandant l'autorisation de

terminer le jubé dans l'église et d'y placer des bancs, à l'usage des paroissiens, et de terminer l'intérieur de la sacristie aussitôt que la fabrique aura les moyens de le faire.

La permission est obtenue et le travail accompli, car dans une assemblée tenue le 16 janvier 1890, on passe le règlement pour la vente des bancs du jubé.

M. Audet demande et obtient un diplôme pour l'autel privilégié, le 3 octobre 1867, ignorant l'existence de celui de Messire Blanchet, en date du 7 juillet 1856.

En septembre 1870, Messire Audet doit nous quitter. Durant les quatre ans de son ministère en notre paroisse de Saint-Octave, il n'est fait mention d'aucune difficulté, de rien dont nous ayons à rougir. Tout a l'air de si bien marcher, que c'est reposant de consulter les chroniques et les archives.

C'est dommage de le perdre, mais le bon Dieu en a ainsi décidé pour le bonheur de la paroisse de Saint-Fabien. La Providence, d'ailleurs, veille sur nous et nous favorise en nous plaçant sous une houlette pastorale empreinte de paix, de bonté et de paternelle vigilance.

## NOS TRADITIONS

### *Le dimanche*

*Le samedi! tous à l'œuvre! on fait un beau ménage.*

— *C'est dimanche demain, le grand jour du Seigneur!*

*Il faut que tout soit prêt; le déjeuner meilleur.*

*L'on fricotte, tant mieux; c'est un heureux présage.*

*Et l'on goûte à l'avance un intime bonheur.*

*La toilette est revue; ah! ça c'est un usage.*

*Il faut être pimpant, comme pieux et sage;*

*On rajuste l'habit et l'on pose une fleur.*

*Chacun, près de chacun, joyeusement s'empresse:*

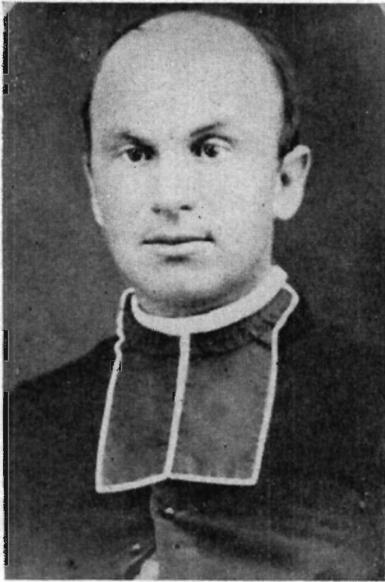
— *As-tu ton chapelet et ton livre de messe?*

*Quelques sous pour la quête et ton joli mouchoir?*

*D'une sainte ferveur, chaque office nous grise.*

*L'on s'amuse entre-temps, la veillée est exquise.*

*C'est dimanche, chez nous, du matin jusqu'au soir.*



**Messire  
Philippe Moreau**

**1870-1874**

---

---

Né à Cacouna, le 8 juillet 1838, d'Agapit Moreault, cultivateur, et de Léocadie Beaulieu, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il fut ordonné, à Québec, par S. E. Mgr Baillargeon, le 17 février 1867. Vicaire à l'Île-Verte (1867); missionnaire sur la côte du Labrador à Moisie (1867-1870), où il bâtit une chapelle; curé de Saint-Octave-de-Métis (1870-1874); du Cap-Chat (1874-1882), où il a bâtit un presbytère et finit l'église actuelle, et d'où il a construit une chapelle aux Méchins; depuis 1882, curé de Notre-Dame-du-Lac, où il a édifié un presbytère, terminé l'intérieur de l'église et fondé un couvent en 1902, que les Filles de Jésus dirigent depuis cette date; en même temps pendant dix-neuf ans missionnaire à Saint-Eusèbe, où il a élevé une chapelle. Il demeura curé jusqu'à sa mort, survenue à Notre-Dame-du-Lac, le 17 mars 1918.

De même que pour son prédécesseur, le Révérend Messire Pierre Audet, les chroniques sont laconiques au sujet de ce nouveau curé. Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien. Sa correspondance aussi ne figure guère dans les archives. On y trouve une lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur Jean Langevin, adressée aux paroissiens pour les mettre en garde contre ceux qui cherchaient à former des sociétés d'Ouvriers Bienfaisants dont le but était inique.

Comme son devancier, Monsieur Moreau commence par l'acquisition d'une cloche, celle achetée sous Monsieur Audet étant fêlée. Vraiment nous n'étions pas chanceux pour les cloches dans les commencements de la paroisse.



La nouvelle cloche fut bénite le 24 octobre 1871, par Monsieur l'abbé Winter, curé de Rimouski. Elle pesait 427 lbs et a été nommée M.-Anne-Elisabeth-Victoria par P. McDonald et W.-E. McDonald et leurs dames, invités comme parrains et marraines.

Les prêtres présents :

Messire Philippe Moreault, curé de la paroisse.

“ A.-A. Marcoux, curé de Saint-Donat.

“ C. Lebel, curé de la Rivière-Blanche.

“ E. Guilmet, curé de Sainte-Luce.

“ P.-F. Dumas, curé de l'Assomption.

“ C.-G. Fournier, curé de Sainte-Flavie.

“ M.-R. Bilodeau, curé de Saint-Anaclet.

“ L. Rouleau, curé de Saint-Jérôme-de-Matane.

“ D. Morissette, curé de Sainte-Angèle.

“ Aug. Duval, curé de Saint-Alexis.

Monsieur Moreault acheta un harmonium au moyen de souscriptions.

La première musicienne en notre église paroissiale fut Madame Louis Langlais. Elle dut le faire gratuitement, car on ne voit aucun paiement dans les comptes, pour l'organiste, avant 1876, alors que l'organiste était la maîtresse de l'école du village qu'on appelait école modèle. Ses honoraires étaient de \$20. par année jusqu'en 1890, où ils se montèrent à \$30.<sup>1</sup>

Monsieur le curé Moreault orne le maître-autel et l'autel de la Sainte Vierge de chandeliers neufs, le sanctuaire, d'une lampe neuve, Achète de même un encensoir et quelques ornements, etc. . . avec les revenus de la fabrique qui continue d'être prospère.

Ce bon pasteur demeure quatre ans seulement au milieu de nous. Comme nous l'avons déjà dit, les archives et la chronique sont concises au sujet de son ministère et de son administration.

Tout fut paisible; s'il y eut quelques travaux, ils s'élaborèrent dans l'entente, le silence, puisque l'on en dit rien.

Il a laissé de sa personne un souvenir bien cher. L'on n'en parlait qu'avec vénération. Cette estime s'étendait aux membres de sa famille, qui la méritaient bien d'ailleurs. J'ai bien souvent entendu louer la charité de Madame Moreau, sa belle-sœur. Instruite, elle donnait des leçons à de jeunes filles qui voulaient se préparer à l'enseignement.

<sup>1</sup> Voir liste des organistes à la fin du présent chapitre.

## NOS TRADITIONS

### *Le bon Dieu*

*L'on entend la clochette et l'on voit la lumière ;  
C'EST LE BON DIEU QUI PASSE . . . on se jette à genoux ;  
On se signe, incliné, Jésus, Maître si doux,  
S'en va vers un malade ou près d'un vieux grand-père.*

*Mais il a sa demeure, ici, tout près de nous.  
Avec un grand respect, entrons au sanctuaire ;  
Qui nous dit sa présence ? un humble luminaire ;  
Ou plutôt notre cœur. Il nous accueille tous.*

*Il se fait notre pain, dans une mince hostie ;  
Il descend sur l'autel pour nous donner la vie.  
La messe du matin rend le jour radieux.*

*O Sainte Eucharistie, ô mystère sublime !  
Vous êtes bien le Christ, le Sauveur magnanime !  
Vous, notre Emmanuel, vous êtes . . . LE BON DIEU.*

**Révérénd Messire  
Antoine Chouinard**

**1874 à 1899**

---



Né à Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, le 29 mars 1838, d'Edouard Chouinard et de Julie Bourgeault, fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 29 septembre 1861. Vicaire à l'Islet (1861-1862), à la Baie-Saint-Paul (1862-1863), à la Rivière-au-Renard (1863-1864); premier curé de Sainte-Félicité (1864-1866), de Saint-Mathieu-de-Rimouski (1866-1871), curé de Paspébiac (1871-1874), de Saint-Octave-de-Métis (1874-1899), du Bic (1899-1901), chanoine de la Cathédrale de Rimouski (1899-1901); décédé au Bic, le 3 août 1901.

Voici une nomination qui peut s'intituler : 25 ans de ministère à Saint-Octave-de-Métis.

Oui, *le défunt Monsieur Chouinard*, comme disent avec vénération, tous ceux qui l'ont connu, vécut un quart de siècle parmi nous. Chaque âme, chaque foyer comme chaque catégorie et chaque association ont bénéficié de son zèle paternel et pieux. Son culte pour la maison du bon Dieu l'a fait travailler sans relâche à l'embellissement de notre église, et sa dévotion a doté notre église de belles statues, de saintes reliques et de pieux objets d'art.

La première assemblée au cahier des délibérations, le 11 octobre 1874, a pour but de mettre à exécution les ordonnances épiscopales, lors de la visite de Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, le 21 juin de la présente année 1874.

M. le Curé fut donc autorisé à se procurer tous les objets et linges nécessaires au culte du service divin et à meubler le presby-

tère de deux armoires : l'une pour conserver les papiers de la fabrique, l'autre à l'usage du curé.

En janvier 1875, à la vente des bancs, il est proposé par M. O. Gauvreau, secondé par M. John Marmen, qu'un banc fut accordé gratis au curé actuel, ce qui fut adopté à l'unanimité.

Voilà une politesse qui nous réjouit tous et qui dut faire sourire le bon Dieu. Le Christ n'a-t-il pas dit : "Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé".

Dans une autre assemblée, datée du 28 février 1875, M. le Curé est autorisé :

- 1° A déboursier \$250. pour les frais du culte.
- 2° A prêter à Sa Grandeur (maintenant on dirait Son Excellence) Monseigneur l'Archevêque de Rimouski, pour son séminaire, la somme de \$500., au taux de la banque.
- 3° A prêter à la fabrique de la paroisse de Saint-Fabien, la somme de \$500., au taux de 5%.

La fabrique a de l'argent de prêté, voilà qui est signe de prospérité. Je me souviens, lorsque nous étions jeunes, si l'on disait de quelqu'un : il a de l'argent de prêté, l'on prenait un air qui voulait dire : Il est riche, et Monsieur. Pourtant la valeur d'un homme ne se mesure pas à sa liasse de billets de banque.

Tout de même, ce doit être agréable de pouvoir aider les autres quand, soi-même, on a tiré le diable par la queue.

Le 20 juin 1875, encore dans une assemblée officielle et légale, il est résolu, vu le froid excessif dans l'église, de faire poser un plancher sous les poutres de la dite église. L'argent devant être pris sur la répartition et les dépenses ne devaient pas dépasser \$200. L'ouvrier s'engageait à fournir tous les matériaux nécessaires.

Cette résolution fut approuvée par Monseigneur Edmond Lanzevin, V.G., le 6 juillet 1875.

Dans les archives de 1877, on trouve :

Un diplôme de l'Archiconfrérie du Saint-Scapulaire daté du 24 mars. L'érection de cette archiconfrérie se fit solennellement. Messire Dumas chanta la messe et M. Blanchette, archiprêtre de Sainte-Luce, donna le sermon. Les autres prêtres présents :

Messire Julien Rioux, curé de Saint-Joseph-de-Lepage ;  
" Augustin Duval, curé de Sainte-Angèle ;  
" Trudelle, curé de Saint-Moise.

L'achat de quatre bannières et une autorisation à employer la quête de l'Enfant-Jésus de 1878 pour refaire à neuf la galerie du presbytère.

C'est en 1877 que M. Chouinard entreprend une lutte énergique contre les vendeurs de boisson. Je dis *lutte* car c'est vraiment le combat du bien contre le mal, et comme on ne va pas à la guerre sans blessure, le Curé ne s'en tire pas sans recevoir des coups. Mais qu'importe. Comme le bon Pasteur, il fait face aux loups et défend ses brebis.

Le 29 août 1878, notre paroisse est agréegée à la Société de l'Apostolat de la prière, par le Très Révérend Edmond Langevin, Vicaire Général.

La même année, on décide d'employer le produit de la quête de l'Enfant-Jésus à l'achat d'une statue du Sacré-Cœur, d'environ \$50.00.

Il y eut quelques prêts d'argent à la fabrique de Saint-Moïse et au conseil municipal de notre paroisse.

En 1879, commencent les délibérations pour des réparations assez importantes à l'église et l'agrandissement de la sacristie.

Mieux encore, l'on prétend se payer le luxe de trois cloches. Les finances de la fabrique ne permettent-elles pas cette dépense? D'ailleurs, elles serviront, — les cloches, bien entendu, — pour la nouvelle église.

Monseigneur le Grand Vicaire se rend sur les lieux, le 14 août 1879, et le 2 septembre suivant, la permission est accordée.

En quoi consistent ces travaux? Réparer le clocher et le rendre plus solide. Refaire le solage et les appuis des piliers. Redoubler le plancher et ajouter un escalier pour conduire aux galeries. Lambriser l'intérieur de l'église, faire ouvrir les portes en dehors et refaire la grande porte à neuf, ainsi que le vestibule de la porte latérale et le perron. Peinturer l'intérieur et l'extérieur, clocher, fenêtres, portes, boiseries, etc.

Nous aimons à penser que M. le Curé veut préparer une belle toilette neuve à son église pour la fête du 25ème anniversaire de fondation. 25 ans, c'est une courte étape dans la vie d'une paroisse, mais quand c'est le premier jubilé, il revêt une certaine importance, et mérite d'être souligné.

La sacristie devait être allongée de 15 pieds, et élevée de trois rangs de pièces. Une couverture neuve, un plafond, un plancher, une longue cheminée, etc.

Enfin tout se termine et le premier jubilé de la fondation de la paroisse en l'an 1880 est marqué par la bénédiction, ne devrait-on pas dire le *baptême* de trois cloches?

La cérémonie eut lieu le 9 septembre 1880, par Monseigneur, notre évêque.

La première, note FA, pèse 1571 lbs et se nomme Léon en l'honneur du Souverain Pontife du temps, Léon XIII. La seconde, SOL, du poids de 1192 lbs se nomme Jean, en l'honneur de Monseigneur Jean Langevin. La troisième, LA, pèse 998 lbs, se nomme Antoine, en l'honneur du Curé Messire Antoine Chouinard. Les parrains sont tous les anciens curés.

- Messire J.-B. Blanchet, curé de Sainte-Luce;
- “ C.-F. Cloutier, curé de Sainte-Hélène;
- “ Philippe Moreau, curé de Cap-Chat;
- “ C.-F. Fournier, curé de Sainte-Flavie;
- “ A. Chouinard, curé de Saint-Octave.

Marraines :

- Madame Romain Lebel,
- “ F.-X. Lebel,
- “ Ferdinand Moreau
- “ L. Walsh,
- “ Téléphore Mignier.

La cloche bénite du temps de M. Moreau est placée sur le sanctuaire, on l'appelle la cloche de la sacristie.

Le 8 septembre 1880, la société de tempérance a été organisée sous les auspices de la Sainte Vierge et recommandée aux prières de l'archiconfrérie ce jour-là. Voici la liste des conseillers :

<i>3ème rang</i>	<i>2ème rang</i>	<i>Chemin Kempt</i>
Romain Lebel	Pierre Jalbert	Elzéard Bernier
J.-Bte Lévesque	<i>Métis</i>	<i>Cabot</i>
Louis-Marie Fortin	Charles Brandt	J.-Marie Jalbert
Narcisse Richard	<i>5ème rang</i>	<i>4ème rang</i>
F.-X. Boutin	Amable Bernier	Aristobule Roy
		Jean Roy

Lesdits conseillers ont été élus le jour de l'Immaculée Conception. Saint Vincent-de-Paul est choisi comme patron de cette société.

Quelques pieux fidèles veulent marquer ce jubilé par l'offrande d'un chemin de croix.

Voici la liste des donateurs :

Mme David Gagné . . . . .	\$75.00	M. et Mme Ls Langlais .	\$10.00
M. et Mme Walsh . . . . .	15.00	M. Cyprien Pelletier . . .	6.00
M. Ferdinand Moreau . . . .	12.00	M. Edouard Martin . . . .	5.00
M. Frs-Xavier Lebel . . . .	10.00	Mme Vve Oct. Gauvreau	5.00
Mme Edouard Bourgoïn . .	10.00	M. Louis Bérubé . . . . .	2.00

Deux autres ont donné chacun, une piastre.

Ce chemin de croix, peinture à l'huile et cadres, or fin, fut inauguré dans l'église le 18 décembre 1881, le 4ème dimanche de l'Avent par Messire C.-Z.-E. Gagné, curé de Sainte-Angèle. Nous retrouvons les mêmes peintures dans notre église restaurée, seuls les cadres ont été changés.

Les images du premier chemin de croix, encadrées par M. Thomas Lebel, marchand, ont été données à la mission de Cédar Hall, aujourd'hui Val-Brillant. M. le curé Chouinard est allé lui-même en faire l'inauguration.

C'est vers ce temps, je pense, que l'on se procura une statue de S. Joseph, \$75.00. \$50. donné par M. Gédéon Lebel et \$25. par la fabrique.

La statue de la Sainte Vierge a été donnée par M. Alexandre-Maurice Deslisle, de Montréal. Elle a été transportée au couvent et a péri dans l'incendie de ce couvent, en 1842.

Ici finit le premier quart de siècle. Sortie du berceau, notre paroisse va continuer de grandir et de prospérer.

Les premières délibérations de l'an 1881 ont pour but de profiter d'une occasion favorable pour l'achat d'un terrain de 100 pieds carrés, voisin de l'église, pour agrandir la place publique et y construire ou transporter — les documents ne sont pas précis — une maison à deux étages, c'est-à-dire un rez-de-chaussée et un étage, qui serviront à la fois de résidence au bédeau ou à un ménage respectable, dit la chronique, et de salle publique; pour les hommes, en haut, et pour les femmes, en bas. Sage réserve du bon vieux temps, tu nous fais sourire, mais nous t'admirons. — Les marguilliers du banc et le constable sont chargés de maintenir l'ordre sur le terrain et dans ladite maison en tout temps de l'année. — La salle est fermée à clef pendant les offices divins: messes, vêpres, catéchisme.

A quel prix la transaction? \$100.00 pour le terrain, et \$100.00 pour la maison. Comme celle-ci n'est pas terminée, on accepte à l'unanimité la plus basse soumission, celle de M. Vital Dumas: \$210.00.

Dire que tout cela ne paierait pas maintenant l'un de ces beaux manteaux de fourrure dont se douillettent un si grand nombre de dames.

Toujours en 1881, on engage un nouveau bédeau, Romain Dupéré, \$70.00 pour un an; à condition qu'il demeure dans la salle de la fabrique<sup>1</sup>, la chauffe et la tienne propre.

Cette salle est témoin d'un accident. Etienne Fortin, époux de Rose Pineau, est tué instantanément dans l'effondrement du plancher de la salle publique en construction, le 28 mai 1882.

<sup>1</sup> Monseigneur avait fait changer le nom de salle **publique** en celui de salle de **fabrique**.

Combien pensez-vous pour un hangar à bois, pour M. le Curé, construit vers le même temps? \$200. — Vous en avez pour dix — \$20.00.

Au soir du Jeudi-Saint, pour instituer le sacerdoce, et célébrer la messe avec ses disciples, le Maître, si pauvre d'ordinaire qu'il n'avait pas une pierre pour reposer sa tête, le Maître, dis-je, choisit une salle *haute*, bien *ornée* et bien *meublée*. Comprenant cette divine leçon, les paroissiens de Saint-Octave mettent tout leur cœur à embellir de plus en plus la maison du bon Dieu. En conséquence, les années 1882-83 seront marquées par le parachèvement ou la restauration de la première église.

L'on commence par une voûte de pin — bois de choix — \$800. Avec la peinture de l'intérieur de l'église, \$1,000.00. Puis l'on continue: galeries, fonts baptismaux, colonnes, etc. . . N'est-il pas avantageux de tout faire du même coup, même s'il faut emprunter \$1,000.00 à 6%?

L'ostensoir payé \$20.00 mais évalué à \$45.00, est remplacé par un plus beau, coûtant \$125.00.

Et le 24 juillet 1883, l'assemblée des marguilliers passe la résolution de demander à Monseigneur le tarif du diocèse.

D'élever la sépulture dans l'église à \$20.00 pour les adultes et la moitié (\$10.00) pour les enfants.



**Première église après sa restauration en 1881.**



Et d'augmenter les assurances.

\$4,000.00 pour l'église,  
1,000.00 pour la sacristie,  
4,000.00 pour le mobilier de l'église et de la sacristie.

Puisque tout prend belle allure, ne faut-il pas doter la fabrique d'un sceau? Voilà ce qui est décidé, le 10 février 1884.

Toujours avec l'autorisation de Monseigneur, en juin 1884, la fabrique se procure un corbillard, \$108.00, rendu à la gare de Saint-Octave-de-Métis. Les paroissiens paieront .50c pour l'entretien du dit corbillard, dit la délibération. Que penseraient de cela les embaumeurs et les entrepreneurs de pompes funèbres de 1955? Cependant, quel amour et quel respect pour nos morts en ce temps-là. Que de chapelets et de litanies auprès de la dépouille toujours vénérée.

Tout meurt! Ici-bas, tout passe... Les anciens passaient. Le premier cimetière est rempli. On décide de profiter de l'offre de M. Paul Thériault pour acheter un terrain en arrière de la maison de la fabrique. Cependant, ce terrain ne convenant pas, le cimetière est placé à la suite de l'autre en allant vers le chemin Kempt. Il mesure, comme l'ancien, 100 pieds de large sur 200 de haut. On acheta un autre lopin de terre à l'usage du curé pour remplacer la partie donnée au nouveau cimetière.

N'oublions pas nos morts... Un jour, nous aussi, nous nous endormirons pour nous réveiller dans l'éternité. Heureux, nous, les chrétiens, l'Église nous prépare une terre bénite que l'on foulera qu'avec respect, honorant d'une prière et d'un respectueux silence, le lit de repos des trépassés. On marque une partie de ce cimetière pour les lots de famille: \$25.00. Les lots Nos 1 et 2 sont réservés par MM. Donat Caron et Louis Langlais.

La chance ne se présente pas tous les jours; ramassons la manne tandis qu'elle passe. Étant dans la gêne, le possesseur d'un harmonium-orgue de \$550. l'offre pour \$300. et comme il accepte la vieille évaluée à \$100., la fabrique n'aura que \$200.00 à payer. Le marché est conclu en juillet 1885. Désormais, les honoraires du souffleur s'ajouteront à ceux de l'organiste, \$20.00 pour l'un, \$6.00 pour l'autre. Les cérémonies liturgiques en seront plus belles. N'est-ce pas louable d'essayer, ici-bas, la vie du ciel où ce sera une harmonie continue?

La population augmente toujours, des familles n'ont pas de bancs parce qu'ils n'en restent plus. On placera des chaises dans les allées, en décembre 1885.

Ça va trop bien à Saint-Octave-de-Métis, non seulement au point de vue matériel et culte extérieur, mais dans le domaine des âmes où le ministère aimant et dévoué d'un incomparable Pasteur allume une grande ferveur religieuse. C'est l'ami de la famille, ce prêtre au grand cœur, et dans tous les foyers, les plus humbles comme les plus ri-

ches, brillent les fortes pratiques religieuses, gardiennes des mœurs pures. Le démon en est horriblement jaloux. Avec ses suppôts, il est à l'affût pour saisir une occasion de jeter le trouble. Quelle victoire pour ce déchu plein d'envie, que celle de diminuer le prestige de l'envoyé divin. Il essaye d'abord à l'occasion de l'emplacement du cimetière, mais il a calculé sans l'union du curé avec son évêque. Celui-ci le renverse par une pastorale où il recommande aux fidèles de notre paroisse de s'entendre et de se rendre aux vues de M. le Curé, leur en démontrant paternellement les raisons et les avantages.

Le démon vaincu va-t-il laisser la place? Non. . . réunis en conseil, les diables cherchent une autre occasion. Elle se présente en 1886. Un décret de Monseigneur Langevin, daté du 2 mars, demande les réparations au presbytère: fondation en pierre, agrandissement, etc... Il y aura élection des syndics pour gérer ces divers travaux. Le diable ne veut pas manquer sa chance et suggère des cabales. M. le Curé d'alors écrit lui-même dans les chroniques —

“L'assemblée tenue à la sacristie, à la fin du mois de mars, a été l'assemblée la plus furieuse qui ne s'est jamais faite en la paroisse de Saint-Octave. On voulait des syndics opposés aux vues du curé pour la réparation. La séance dura deux heures et demie en pourparlers acerbes et insultants pour M. le Curé. On s'était monté presque inconsciemment, car après, plusieurs ne savaient même pas ce qu'ils avaient dit.”

C'est ainsi que les meilleurs s'y laissent prendre parfois. Le génie du mal était-il content? Pauvre orgueilleux, insensé comme toujours; oublié-t-il que le Maître repose dans la barque et que cette



Lampe du sanctuaire, bénitier et encensoir en argent pur et martelé.

tempête tournera à la gloire de *Celui qui commande aux vents et à la mer?*

Disons à la louange de MM. Hector Routhier, Louis-Michel Langlais et Joseph Bouchard qu'ils prirent le parti de M. le Curé et se firent ses défenseurs.

Et les travaux?... Mieux vaut peut-être n'en pas parler, la chose d'ailleurs n'est pas tirée au clair.

Parlons plutôt de nos objets d'art.

15 mai 1886 — Un beau ciboire, argent pur (coupe en argent pur et martelé, tige et pied).

6 juin 1887 — Bénitier et encensoir en argent pur et martelé  
Maison M. B. Cavalieri: \$70.00.

En 1887 — Achat des petits autels: \$500.00.

Une statue de la bonne Sainte-Anne, donnée par les personnes suivantes:

Donat Caron .....	\$25.00
Alfred Desjardins, de Kamouraska .....	20.00
Mme veuve Octave Martin .....	12.00
Un ami .....	3.00

*Total* \$60.00

Madame Louis Langlais se charge de l'ornement de la crédence pour cette statue qui a été installée le 18 septembre 1888. C'était le 2ème envoi. La première, expédiée le 12 juillet, a été cassée dans le transport.

La bonne Sainte Anne, comme on l'aime chez nous! Quelle famille ne fait pas son pèlerinage *au moins une fois l'an*, à cette grande thaumaturge, patronne et protectrice des Canadiens-Français? Ceux qui ne peuvent se rendre à Sainte-Anne-de-Beaupré vont à la Pointe-au-Père. Maintenant, ça va bien en auto. Autrefois...

— "Demain, on va à la bonne S. Anne" — c'était dire que l'on partait avant le jour. Parfois, on y allait à pied en récitant son chapelet, car on lui faisait bien des promesses à notre Grand'maman du Ciel. Quand un malheur nous menaçait, spontanément, on avait recours à l'intercession de celle que l'on chante:

"Vive Sainte Anne, elle est notre patronne,  
Puissante au ciel, elle exauce nos vœux.  
Pour ses enfants, elle est toujours si bonne.  
Invoquons-la, nous la verrons aux cieux."

(Que nous souhaitons un pèlerinage paroissial à la bonne S. Anne au cours du grand ralliement de notre centenaire).

Si l'on visite bien l'intérieur de notre église actuelle, l'on se sentira attiré, ému même devant une belle Madone, Notre-Dame-de-la-Délivrance. C'est un beau souvenir, cette Vierge que nous avons tant de fois contemplée dans notre enfance, surtout quand nous marchions au catéchisme. Cette statue payée par une souscription des paroissiens a été installée dans la vieille église, le 10 octobre 1888.

Continuons, ici, l'histoire des statues.

En 1891, c'est au tour du saint patron. Un beau saint Octave à la stature colossale — 12 pieds de haut, 1900 livres de poids — à l'allure martiale dans son uniforme de soldat romain y compris casque et lance, est hissé sur la tourelle, le point culminant de notre église paroissiale, par M. Paul Breton, fils, entrepreneur, résidant au faubourg St-Jean, Québec. C'est une statue de bois, une sculpture recouverte d'une couche de plomb et bronzé. Ce *bonhomme* en Or, comme l'appelaient les enfants, coûte \$300.00; \$100. par la fabrique et \$200., souscription des paroissiens. Aimeriez-vous le revoir? (À suivre...)



**Notre-Dame de la Délivrance.**

La dévotion à saint Antoine-de-Padoue est en honneur dans notre paroisse, il aura donc sa statue en 1896. \$50.00, \$5.00 en plus pour le tronc. M. Ferdinand Moreau donne \$15.00 et M. et Mme Thomas Lebel, \$15.00, en reconnaissance d'une guérison obtenue à Mme Lebel "*après avoir invoqué saint Antoine*", dit la chronique. Qui de nous n'invoque saint Antoine surtout pour retrouver un objet perdu? C'est bien rare qu'il ne nous exauce, surtout si nous lui promettons quelques sous pour les pauvres. Il fait parfois un petit bénéfice. Je connais une fillette qui lui avait promis .25c pour retrouver un objet de .10c.

Des statues, passons aux reliques: celle de S. Anne en 1891 et celle de S. Octave en 1892; celles de S. François-Régis et de S. Zénon, vers le même temps.

Voici ce qu'écrivit M. le Curé au sujet de la relique de notre saint patron:

“Monseigneur Marquis ayant obtenu, plus tard, d’autres par-  
celles d’os du corps de saint Octave en juin 1892, renfermées  
dans une petite fiole: puis, j’ai porté à Monseigneur A.-A.  
Blais, évêque du diocèse, la susdite fiole avec l’authentique  
reçu de Monseigneur Nicator Priori, évêque d’Assise, où les  
reliques de la Légion Thébaine sont conservées, afin que l’évê-  
que du diocèse approuvât l’authentique et apposât son sceau  
sur la dite fiole; mais l’authentique se trouva écarté. Peut-être  
qu’un jour on le retrouvera.”

A. CHOUINARD

Saint-Octave, 18 novembre 1892.

Il a certainement été retrouvé car nous avons dans les archives un authentique d’une relique de saint Octave, daté du 18 novembre 1892.

Une grande joie pour M. le Curé, fut la visite de Monseigneur Grouard. Voici ce qu’il en écrit lui-même :

“Monseigneur Emile Grouard, O.M.I., évêque titulaire d’Ibora,  
Vicaire Apostolique à Athabaska, Mackenzie, province ecclé-  
siastique de Saint-Boniface, Manitoba, ayant été mon compa-  
gnon au Grand Séminaire de Québec, après son voyage en  
France, lors de sa consécration épiscopale, eut la bienveillance  
de me rendre visite avant de s’en retourner dans ses missions,  
comme le prouve la petite lettre écrite de sa main.

Saint-Sauveur, Québec, le 24 avril 1892

Mon cher Curé,

Je serai très heureux de vous revoir et je me permets de vous annoncer ma visite à Métis, jeudi, le 5 mai. Si vous aviez la bonté de m’annoncer à vos gens, je pourrais leur dire quelques mots, le soir de ce jour à l’exercice du mois de Marie et joindre ainsi l’utile à l’agréable.

Au plaisir de vous revoir.

Emile GROUARD, évêque d’Ibora,  
Vic. Apost. d’Athabaska, Mackenzie.

“En effet, Monseigneur arriva à Saint-Octave, jeudi après-midi, le 5 mai, au son des cloches, bénissant les fidèles qui se trouvaient sur son passage. Il était accompagné du Révérend Luc Rouleau, chanoine et curé de la cathédrale de Rimouski, Messire Damas Morissette, curé à Sandy-Bay et Cyprien Gagné, curé à Sainte-Angèle; se rendirent aussi le soir du même jour à Saint-Octave.”

A sept heures, il y eut chant du Magnificat à l’église, après lequel Monseigneur monta en chaire et fit un récit bien émouvant des

misères dans les missions ainsi que de celles des sauvages qu'il avait à évangéliser. Après cette conférence, Monseigneur fit la quête qui se monta à \$40.00. Ensuite, eut lieu un salut solennel où Monseigneur officia accompagné de diacre et de sous-diacre.

Monseigneur repartit le lendemain, à deux heures du matin — l'heure du train le voulant ainsi — pour se rendre aux Trois-Pistoles, M. Vézina étant mon confrère de classe et condisciple aussi de Monseigneur.

Monseigneur Grouard est né le 2 février 1840, à Brûlon, diocèse de Mans, France; ordonné prêtre par Monseigneur Taché, à Boucherville, le 3 mai 1862, préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891 par Monseigneur Taché, à Saint-Boniface.

A. CHOUINARD, Ptre.

24 mai 1892.

Encore une citation de M. le Curé :

“Les deux petits tableaux qui sont au-dessus des petits autels  
“ont été donnés par moi, soussigné, à l'occasion d'une attaque  
“de surdité que j'ai eue et dont j'ai été guéri par l'intercession  
“de saint Joseph.<sup>1</sup>

A. CHOUINARD, Ptre.

19 mars 1894.

<sup>1</sup> Ces tableaux sont conservés à la sacristie au-dessus des confessionnaux.



Sortie de la grand'messe le dimanche, à S.-Octave, vers 1900.

Saint Joseph, en voilà encore un que nous comptons parmi nos meilleurs protecteurs et que nous ne manquons pas d'invoquer. C'est le patron de la bonne mort; il a joué plus d'un tour au bon saint Pierre en faveur des gens de Saint-Octave. Qu'il soit là quand nous arriverons.

Le lecteur étranger trouvera peut-être insipides ces détails et ces citations; mais nous écrivons pour nos co-paroissiens. Une paroisse c'est comme une famille . . . et dans une famille bien unie, les moindres faits intéressent, ne serait-ce qu'une soupière neuve, ou la scène de la crème renversée, parce que le couvercle de la baratte a été mal assujéti, etc. . .

Revenons en 1890 où l'on passa la résolution de prendre sur les deniers de la fabrique, pour faire chanter un service de première classe au Sieur Honoré Charette le jour de sa sépulture et le jour anniversaire, en reconnaissance du terrain donné par lui lors de la construction de l'église et des services qu'il a rendu à la paroisse lors de l'établissement de la paroisse.

Encore en 1890, Monseigneur permet le tarif suivant :

*Sépultures d'adultes avec messe :*

1ère classe	\$40.	Anniversaire: 1ère classe	\$35.
2e	" 20.	" 2e	" 15.
3e	" 10.	" 3e	" 8.

Creusage de la fosse, en hiver	\$1.50	- en été	\$1.00
pour enfant	.75		.50

16 avril 1893 — Délibérations pour un autre corbillard. On a conclu qu'il vaut mieux qu'il soit payé par la fabrique que par des souscriptions. — Je vous fais grâce des raisons et des formalités.

Et Monsieur le Curé Chouinard, si fidèle à tenir une chronique détaillée, s'arrête en 1896.

La filière nous donne encore des documents pour le règlement concernant le chant liturgique et le projet de construction d'une église en pierre, en 1898, sur le plan de l'église du Bic avec quelques modifications, comme le prouve une lettre de l'architecte Ouellet, Québec.

1899 marque le départ de ce bon Curé qui fut 25 ans parmi nous. Il s'en alla mourir au Bic, en 1901. Nous n'avons pas le bonheur de posséder ses restes mortels ni ceux de ses prédécesseurs et de ses successeurs, mais, comme eux, sa mémoire est en vénération dans tous les cœurs. Combien de paroissiens de Saint-Octave ont fait le pèlerinage au Bic pour prier sur son tombeau et en obtenir des faveurs. Il était si charitable. On rencontre des anciens qui se sou-



**Transport en commun des gens de Price pour la messe en 1900.  
(l'ancêtre de l'autobus)**

viennent que, petits gars, M. le Curé sachant qu'ils déjeuneraient tard — ils demeureraient loin de l'église, les petits gars — leur glissait .25c, .50c dans la main. — Va t'acheter des biscuits.

Le bon Dieu qui a dit : Ce que vous faites au moindre des miens, c'est à moi que vous le faites, et qui ne laisse pas un verre d'eau sans récompense, a dû lui dire : Viens, je t'ai préparé un trône, une belle couronne. Je ne t'ai pas oublié, car tu pensais à moi et tu m'as donné des sous pour m'acheter des biscuits.

## NOS TRADITIONS

### *Le repas pieux*

— *“Bénissez-nous, mon Dieu, bénissez notre table”. —  
Chez-nous, à l'étranger, sachons marquer le pas,  
Et sanctifier ainsi, chacun de nos repas;  
Pour affirmer sa foi, le geste est admirable.*

*Le bon pain de chez nous, on ne l'entame pas  
Sans y tracer la croix. Cela rend délectable  
Ce mets de tous les jours. D'une manière affable  
Les mamans ont pétri les gerbes des papas.*

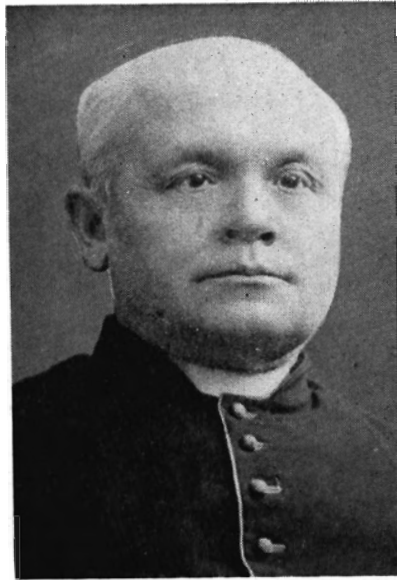
*Après, bien recueilli, l'on récite les grâces :  
Merci, merci mon Dieu — Bon quêteux, toi qui passes,  
Viens souper avec nous; l'on sait te recevoir.*

*Préparons au foyer, le repas de famille;  
Que la franche amitié dans le menu scintille;  
C'est l'heure de détente et l'heure du revoir.*



**Monseigneur  
Louis-Jacques Langis**

---



Né au Bic, le 26 février 1843, de Joseph Langis, cultivateur, et de Mélanie Lepage, fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre par Mgr Baillargeon, le 6 juin 1868. Nommé professeur au séminaire de Québec (1868-1869); directeur du collège de Lévis (1869-1874); à Québec, directeur du pensionnat de l'université (1874-1875), professeur au séminaire de Québec (1875-1879), au séminaire de Rimouski, directeur des élèves et des ecclésiastiques (1879-1881); supérieur du Séminaire de Rimouski (1881-1883); curé de l'Isle-Verte (1883-1891); vicaire général du diocèse de Rimouski (1891-1916); à Rimouski, procureur de l'évêché où il réside et en même temps supérieur du Séminaire (1895-1898); curé de Saint-Octave-de-Métis (1899-1913), où il a bâti une église en 1911, retiré à Rimouski (1913-1916); chanoine de la cathédrale de Rimouski et théologal du chapitre (1888-1916); docteur en théologie, 2 juillet 1882. Décédé chez les SS de la Charité à Rimouski, le 8 mai 1916.

Voici l'entête de la lettre de nomination de Monseigneur Langis à la cure de Saint-Octave de Métis.

A notre bien-aimé en Jésus-Christ, Révérend Messire Louis-Jacques Langis, Vicaire Général et Chanoine Titulaire de la Cathédrale de Saint-Germain de Rimouski.

Monseigneur le Grand-Vicaire qui devient notre curé, St-Octave de Métis serait-elle la plus belle paroisse du diocèse?... Si vous en doutez, reportez-vous, cinquante ans en arrière, et venez

chez-nous. Si vous savez voir, entendre et déduire, vous vous en retournerez convaincus que c'est un poste de choix.

Les beautés naturelles de son site, l'étendu de son territoire, la valeur de son domaine agricole, l'essor de son industrie, le bon service d'artisans habiles, de commerçants honnêtes, de professionnels bienveillants et consciencieux, et pardessus tout une population à l'aise, active, paisible, sociale, distinguée et religieuse, font de notre paroisse un petit royaume idéal dont le curé est le père aimé et le monarque obéi et vénéré.

Monseigneur Langis n'eut qu'à continuer l'oeuvre de ses prédécesseurs. Le premier acte aux archives est daté du 8 février 1901. C'est au sujet des 12 familles du 5e rang qui sont éloignées de l'église, et que Monseigneur permet de desservir dans une maison privée. Voyez plutôt.

### **ANDRÉ-ALBERT BLAIS**

#### **Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de St-Germain de Rimouski**

Il nous a été exposé que dans une région isolée de la paroisse de Saint-Octave de Métis, appelée le cinquième rang, résident actuellement douze familles qui se trouvent à la distance de trois lieues de l'église paroissiale, et que ce long chemin est rendu plus difficile encore par des côtes: ce qui empêche les membres de ces familles de fréquenter régulièrement l'église, et les place dans une condition qui exige des secours particuliers pour le bien de leur âme et de leur instruction religieuse.

En conséquence, après avoir mûrement délibéré sur cet état de choses et avoir invoqué le Saint Nom de Dieu, pour sa plus grande gloire et le plus grand bien des âmes, Nous permettons à Monsieur le curé de Saint Octave de Métis jusqu'à nouvelles dispositions de Notre part ou de celles de Nos successeurs, de faire sur semaine une fois par mois, en un jour déterminé par lui, une desserte dans une maison de cette localité, d'y célébrer les Saints Mystères, d'y administrer les Sacrements de l'Eglise, de prêcher la parole de Dieu au peuple fidèle, de faire le catéchisme aux enfants, de visiter les malades et de répondre à tous les besoins spirituels de l'endroit.

Sera notre présent Décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Octave de Métis, le premier dimanche après sa réception, puis inscrit dans toute sa teneur au cahier des archives de la dite paroisse.

Donné à Saint-Germain de Rimouski, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le huitième jour du mois de février de l'an de grâce mil neuf cent un.

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski

Par Monseigneur Joseph R. Léonard,  
Secrétaire.

Cependant, nous sommes portés à croire qu'il n'y a jamais eu de mission au 5e rang.

Toujours en 1901, Monseigneur le Grand-Vicaire affermit l'étendue de son territoire curial par l'annexion canonique, légale, à la paroisse de St-Octave de Métis, d'une partie du canton Cabot, où s'échelonnent tout un groupe de vaillants agriculteurs. Passant outre sur les formalités du décret qui est très long, nous en publions les extraits suivants.

Date: Lundi le 26 août à deux heures de l'après-midi à la sacristie... Considérant...etc.

- 1° Que la dite partie du dit Canton dont on demande l'annexion à la paroisse de St-Octave de Métis ne fait partie d'aucune paroisse.
- 2° Que jusqu'aujourd'hui, les habitants de cette partie du dit Canton ont été desservis à la dite paroisse dont l'église leur est d'un accès plus facile.
- 3° Que d'ailleurs une fraction de cette partie du dit Canton est déjà annexée à la sus-dite paroisse pour les fins municipales et scolaires. En conséquence... nous avons érigé et nous érigeons en titre de desserte que nous avons annexée et annexons en même temps à la paroisse de St-Octave de Métis, la sus-dite partie du Canton Cabot, comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de largeur dans la partie Nord-Ouest touchant à St-Octave de Métis, d'environ quatre milles de largeur dans la partie Sud-Est touchant à St-Moïse et d'environ deux milles de profondeur.

Le décret donne ensuite les bornes précises, et spécifie que les fidèles de cette desserte devront payer au curé, les dîmes, oblations et capitations...

Plus loin, il est souligné que la loi 51-52 Victoria, Chap. 44, Section première, s'applique aux missions ou paroisses érigées canoniquement et civilement, notamment pour tout ce qui concerne la construction et la réparation des églises, nonobstant toutes dispositions susceptibles d'une interprétation contraire et équivoque.

En 1902, tout va bien... la population est de 2,300 âmes près, et les finances sont prospères. Monseigneur le Grand-Vicaire reprend le projet de bâtir une église en pierre, aux vastes proportions. Une cathédrale! dira quelqu'un: La requête est présentée à Monseigneur l'Evêque le 9 novembre 1902, et la permission est accordée le 11 décembre (1902).

Alors, on procède au choix des syndics dont l'élection est confirmée par les Commissaires civiles pour l'érection des paroisses.

Voici la liste des syndics:

Les Sieurs Georges LeBel, Jean Banville, Paul Thériault, Joseph Jalbert, Auguste Bérubé.

Monsieur Georges LeBel est choisi comme Président des Syndics et le Révérend L.-J. Langis V.G. curé de St-Octave comme Secrétaire Trésorier des dits Syndics.

Et, en 1903, l'on passe les résolutions suivantes :

*28 juin.* — De publier et de faire afficher une répartition pour collecter le montant de \$18,000. sur la paroisse.

*13 septembre.* — Cet argent sera déposé à la Banque Nationale à la succursale de Rimouski.

*20 septembre.* — Les retardataires de plus d'un mois seront tenus de payer un intérêt de 4 pour 100.

*8 novembre.* — Correction de l'Acte de Cotisation par les Commissaires Civils.

*27 novembre.* — Résolution de poursuivre ceux qui n'auront pas payé le premier terme de répartition au mois de décembre prochain.

*24 novembre.* — Résolution de prêter au Séminaire de Québec une partie de l'argent collecté de la répartition.

26 mars 1904. — Il est décidé que Messieurs les avocats Pouliot et Drapeau de Rimouski auront les causes quand il s'agira du paiement de la répartition.

Le 3 septembre et le 1er octobre 1905, Monsieur le Curé est autorisé à faire venir un architecte pour dresser les plans et devis, et à passer avec cet architecte le contrat qu'il jugera convenable.

Le 6 mai 1906. M. le Président des syndics est autorisé à signer le ou les contrats pour la construction de l'église et de la sacristie nouvelles. Cependant cette entreprise ne commencera qu'en 1911, pour quelles raisons?...

Dans une paroisse, c'est un peu comme dans une famille. Quand elle est dans son plus beau, que tous les enfants ont grandi, elle commence à se disperser. Ainsi St-Octave donne naissance à deux nouveaux clochers.

En 1909, St-Rémi de Price, presque une petite ville.

Et peu après, Padoue une paroisse agricole.

Une séparation est toujours pénible et c'est une double blessure pour notre clocher natal.

En conséquence, de nouveaux plans sont tracés pour la construction de notre église et de notre sacristie. Ils sont approuvés, et les soumissions données, le 4 décembre 1910. L'entreprise est confiée à Monsieur Joseph Couture de Lévis. \$46,000. Pour cette



**L'église actuelle de St-Octave-de-Métis en 1912; on y voit encore la première église avant sa démolition.**

somme les vieux édifices sont déplacés et les nouveaux sont mis logeables, la sacristie est finie.

Cette nouvelle situation (division de la paroisse) soulève un mouvement chez une partie de la population du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> rang, à l'est du village, dans le but de changer la place de l'église à St-Octave. Ce mouvement n'a pas réussi.

Cette construction commence en mai 1911. Cette nouvelle église mesurera 162 pieds de longueur et 87 de largeur dans le transept, et 64 pieds de hauteur de la voûte au plancher. La sacristie 54 pieds de longueur, 32 de largeur et 16 de hauteur.

Ces travaux sont payés par une répartition légale organisée il y a huit ans et qui donne près de \$20,000.

Le reste sera fourni par la fabrique qui économise depuis longtemps dans ce but.

La vieille église a pu être reculée sans que rien ait souffert sérieusement: les cloches, la tour, etc. La statue de saint Octave tient bon sur sa tourelle. Il est solide notre *Bonhomme en Or*. Tout a été laissé en place et en deux semaines, on était libre de travailler pour la nouvelle construction.

La vieille sacristie a été détachée de l'église, reculée au sud, adossée au cimetière actuel pour servir plus tard de salle publique.

Voici textuellement une page des archives :

“La nouvelle église de St-Octave, en pierre, sacristie en pierre, couverture en tôle galvanisée, a été construite en 1911. Monseigneur Blais étant l'Évêque du diocèse, le Pape Pie X régnant, les architectes Ouellet et Lévesque ayant fait les plans, Joseph Couture étant l'entrepreneur et L.-J. Langis V.G. étant le Curé. Le Duc de Connaught étant le Gouverneur Général, F. Langelier, le Lieutenant-Gouverneur, Donat Caron, Député au Local, Georges LeBel, Président des syndics. Auguste Bérubé, Félix Ouellet et Joseph Briand, Syndics.

Et c'est le départ de Monseigneur Langis qui prend sa retraite à Rimouski. Digne et réservé, mais paternel et doué d'une belle éloquence, s'occupant d'éducation comme on le verra dans le chapitre des écoles, il emporte les regrets de tous. Son ministère a été paisible. La paroisse a subi un démembrement, mais elle demeure dans un état très prospère.

La bibliothèque paroissiale organisée par M. Chouinard fut bien tenue et bien fréquentée durant ce ministère. Comme on l'aimait notre vieille bibliothèque dans le haut de la sacristie. Sur ses rayons s'alignaient les Navery, les Jules Verne, Les Robinson etc. etc.

### **LES DEUX BLESSURES**

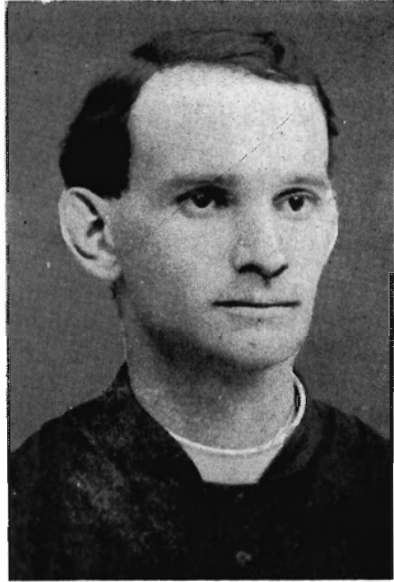
*L'évêque Saint-Rémi, d'un coup de crosse habile  
Frappe notre paroisse. Et du flanc détaché,  
Surgit, pieux et fort, un superbe clocher;  
Le joli coin de Price, une petite ville.*

*Dans nos hautes Shikshoks, Padoue si bien niché  
Attire les regards d'un religieux docile.  
Saint Antoine se dit: Ce me sera facile  
De m'en faire un chez moi. D'un coup, ce fut tranché.*

*Il en résulte, hélas! une double blessure.  
Mais Saint-Octave est grand. Il va, je vous l'assure,  
Se porter aussi bien. Un seul crie au malheur.*

*Qu'auront elles pour dot? . . . Filles à l'âme fière.  
Elles emporteront de la paroisse-mère  
Mieux que l'or et l'argent: La vaillance et l'honneur.*

**Chanoine**  
**Joseph-Romuald Léonard**  
**1913-1915**



Né à Carleton, le 19 août 1876, de Pierre-Romuald Léonard et de M.-Béatrice Normandeau, fit ses études classiques (1888-1894) et ses études théologiques (1894-1899) au Séminaire de Rimouski. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale par S. E. Mgr A.-A. Blais, le 25 février 1899, il est immédiatement nommé secrétaire de l'Evêché de Rimouski; vice-chancelier de l'Officialité, le 13 février 1902; directeur du Grand Séminaire, le 11 août 1905 mais la maladie l'oblige presque aussitôt à quitter ce poste pour se reposer près de deux ans au presbytère de Saint-Fabien et à Carleton. Nommé assistant-curé de Bonaventure, le 16 janvier 1907; curé de Saint-Damase, le 16 septembre 1907; directeur du Grand Séminaire, le 20 septembre 1912, où il ne peut même pas terminer l'année. Il passe sa convalescence au Bic. Au printemps 1913, il est créé chanoine titulaire de la Cathédrale de Rimouski et le 26 août de la même année, il est nommé curé de Saint-Octave-de-Métis. En 1915 il est nommé curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli. Le 18 décembre 1919, il est élu le troisième évêque du diocèse de Saint-Germain de Rimouski dont il prendra possession le 16 février 1920. Il est sacré dans sa Cathédrale, par S. E. le Cardinal Rouleau, le 25 février 1920. Il démissionne pour raison de santé en novembre 1926 mais le 30 du même mois, il est nommé administrateur apostolique du dit diocèse jusqu'à l'arrivée de son successeur, le 25 mars 1928. Il est nommé évêque titulaire d'Agathopolis. Il prend d'abord sa retraite au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur à Rimouski, où il remplit la fonction d'aumônier jusqu'en 1929. Sa santé diminuant graduellement, il se retire à l'Hôpital des Soeurs de la Providence à Chandler, où il décède en la fête de Saint Romuald, le 7 février 1930. Le 11 suivant, il est inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale de Carleton. Sous son administration, eut lieu la division du diocèse de Gaspé en 1922, la fondation de l'hôpital de Rimouski en 1923; l'agrandissement du Séminaire inauguré en 1925, la fondation de l'École d'Agriculture en 1926; l'Oeuvre des Vocations fut sa grande préoccupation. Sa devise: "In cruce salus".

Nous voilà sous le ministère de notre futur évêque. Monseigneur Léonard n'a été que deux ans parmi nous, mais il a accompli un apostolat merveilleux. La valeur ne se mesure pas toujours au nombre des années.

Nos gens sont affamés d'une piété plus manifeste. Comme le bon Pasteur, le nouveau curé les conduit vers les gras pâturages, les sources vives.



**La statue de Saint-Octave en 1913.**

Il ne reste plus que certains vestiges des confréries créées par feu M. le Curé Chouinard. Monsieur le Chanoine Léonard fera luire toute une constellation de sociétés pieuses, non seulement pour la forme, mais vraiment agissantes en esprit et en vérité, comme le préconise le Maître dans l'Évangile.

Présentons les dans l'ordre chronologique.

Trois le 14 novembre 1913 (pas deux mois après son arrivée)

1—*La Confrérie du Scapulaire de l'Immaculée-Conception.*

2—*La Confrérie du Très-Saint-Sacrement*, avec affiliation à l'Archiconfrérie du même nom à Rome.

Dans un long mandement, Monseigneur notre évêque expose le rite, les avantages et les obligations de cette fraternité, entre autres une heure d'adoration publique, tous les vendredis, le Saint-Sacrement exposé. Que l'on goûte cela!...

3—*L'érection de la Congrégation des Enfants de Marie.*

Encore ici, Monseigneur Blais publie un long exposé des devoirs



et des avantages de cette association. Voici l'acte d'installation comme il est dit dans les archives.

“Le sept décembre mil neuf cent treize, Nous, soussigné, évêque de Rimouski, avons procédé à l'installation de la Congrégation des Enfants de Marie, dans cette paroisse, que nous y avons érigée le quatorze novembre dernier, et y avons admis quatre-vingt jeunes filles, après avoir béni solennellement une bannière de l'Immaculée-Conception destinée à cette Congrégation, et une statue de la Très Sainte-Vierge-Marie qui doit servir dans les processions.

En foi de quoi, Nous avons signé le présent acte, aux lieu, jour et an ci-haut mentionnés.”

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

L'on y remarquera le nombre, 80 jeunes filles, la bénédiction d'une bannière et la signature de Monseigneur notre évêque. C'est que cette démonstration coïncide avec une autre fête.

Pourquoi nos enfants de Marie ont-elles le privilège de voir Monseigneur, notre évêque, présider lui-même à leur installation? Son Excellence est chez nous pour la bénédiction de notre nouvelle église paroissiale, en ce beau jour du 7 décembre 1913. C'est une fête bien belle et bien touchante...

### **Premier Conseil de la Congrégation**

Mlle Albertine Dubé	Présidente
Mlle Ophidie Richard	1ère Assistante
Mlle Céline Hudon	2ème Assistante
Mlle Anna Landry	Sacristine
Mlle Blanche Martin	Secrétaire
Mlle Alice Langlais	Trésorière

### **Conseil actuel**

Mlle Dolorès Ruest	Présidente
Mlle Rita Sergerie	1ère Assistante
Mlle Adrienne Paradis	2ème Assistante
Mlle Cécile Martin	Secrétaire
Mlle Laurella Lévesque	Trésorière
Rév. Roland Le Bel ptre	Directeur



Le 9 juillet 1914, c'est au tour des Dames de former une belle Congrégation sous le patronage de Sainte Anne. Oui les Dames de sainte-Anne seront fidèles aux pratiques de cette nouvelle association érigée en Confrérie le 29 juillet suivant. Voici l'acte :

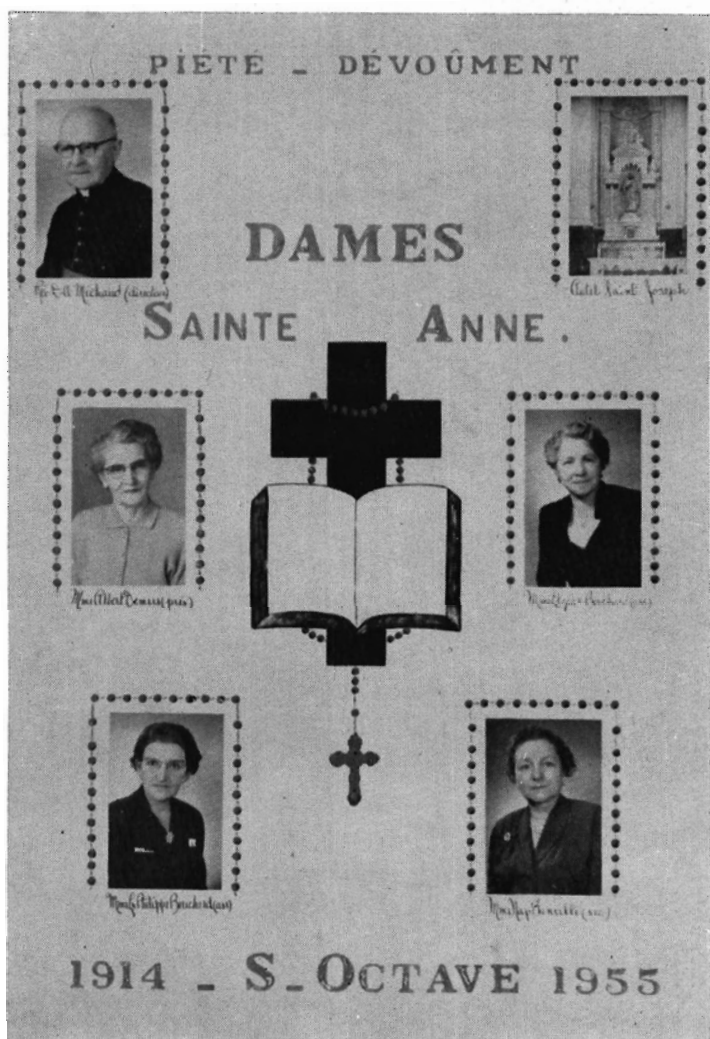
“Le vingt-sept juillet mil neuf cent quatorze, Nous, sous-signé, Evêque de Saint-Germain de Rimouski, avons procédé à l'installation solennelle de la Confrérie des Dames de Ste-Anne, que nous avons érigée en cette paroisse par Notre

Décret du 9 juillet présent, bénissant en même temps une bannière de Sainte Anne et une statue de cette Sainte appartenant à cette Confrérie.

En foi de quoi, Nous avons signé le présent acte, aux lieu, jour et an que dessus dit.”

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

La première réunion de cette Confrérie eut lieu le 28 août 1914, 130 Dames en faisaient partie.



### **Premier Conseil de la Confrérie**

Mme Félix Ouellet	Présidente
Mme Ernest Desrosiers	1ère Assistante
Mme Donat Caron	2ème Assistante
Mme Octave Roy	Secrétaire

### **Conseil actuel**

Mme Albert Demers	Présidente
Mme Elzéar Bouchard	1ère Assistante
Mme Ls-Philippe Bouchard	2ème Assistante
Mme Napoléon Banville	Secrétaire
Rév. D.-A. Michaud	Directeur

Et les hommes? ... Auront-ils leur tour? ... Certainement.

Les Jeunes gens et les cadets d'abord. Voyez l'acte suivant. Rien ne parlent mieux que les documents.

“Le vingt-six juillet mil neuf cent quatorze, à la cérémonie de clôture d'une retraite paroissiale prêchée par les RR. PP. Hallé et Langlois, de l'exposition des Quarante-Heures, et du Triduum en union au pèlerinage de Lourdes, Nous, soussigné, Evêque de Saint-Germain de Rimouski, avons procédé à l'installation solennelle de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus pour les jeunes gens et de la Ligue des Cadets, bénissant en même temps les deux drapeaux de ces Ligues, les deux statues du Sacré-Coeur de Jésus leur appartenant, ainsi que les insignes des quatre-vingt dix jeunes gens et des quarante-deux enfants membres de ces associations de cette paroisse.

En foi de quoi, Nous avons signé le présent acte, aux lieu, jour et an que dessus dit.”

André-Albert, Ev. de St-Germain de Rimouski.

### **Premier Conseil de cette Ligue**

Georges Lebel	Président
Ls-Philippe Labbé	Vice-président
Pierre Gendron	Secrétaire-trésorier

**40**

*Notre Règne Anniversaire*

*Rév. D. A. Michaud (dir.)*

*Octavien Roy (pr.)*

*Benoit Dufour (p.)*

*Jean Paul Paradis (tr.)*

*Raymond Roy (v. pr.)*

*Rosario Lévesque (p. dir.)*

*Fernand Bérubé (sec.)*

**1915 S. OCTAVE 1955**

**Conseil actuel**

Octavien Roy  
 Benoit Dufour  
 Fernand Bérubé  
 Jean-Paul Paradis  
 Raymond Roy  
 Rosario Lévesque  
 Rév. D.-A. Michaud

Président  
 Vice-président  
 Secrétaire  
 Trésorier  
 Comm. Ordonnateur  
 Potre-drapeau  
 Directeur

## Premier Conseil de la Ligue des Cadets

Emile Lévesque

Président

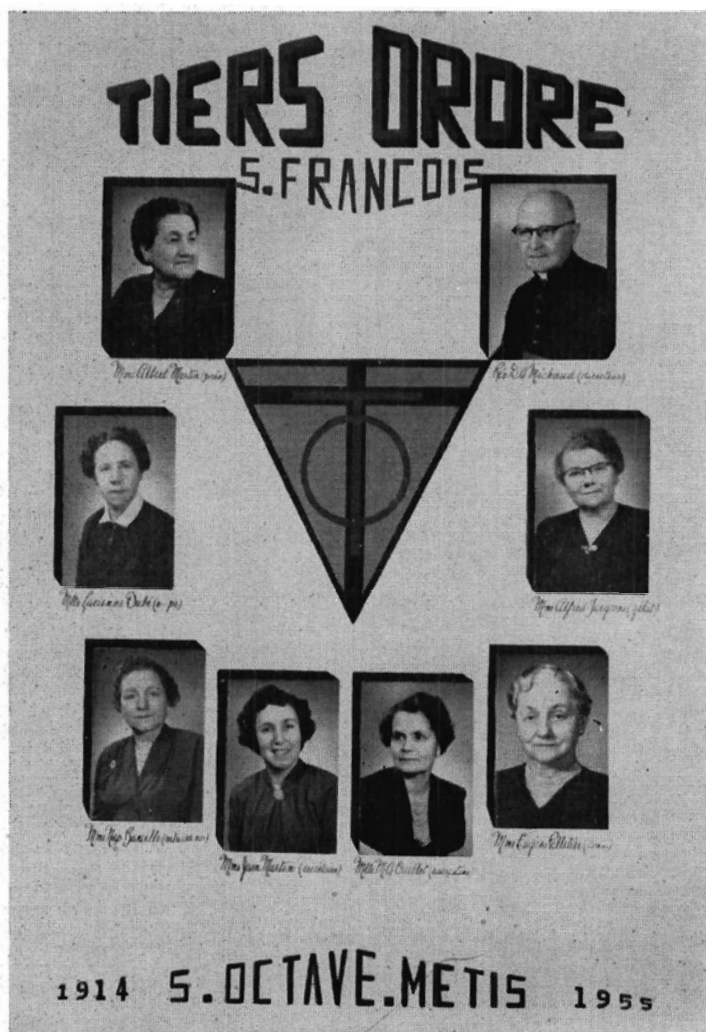
David Lévesque

1er Assistant

Ls-Philippe Pelletier

2ème Assistant

Puis le Tiers-Ordre de Saint-François, sous le vocable de St-Antoine, le 14 décembre 1914. Le 23 décembre suivant, à l'occasion d'un Triduum préparatoire à la Fête de Noël prêché par le Révérend Père Pierre, Capucin, la bénédiction d'une statue de Saint-François-D'Assise.



### **Premier discréttoire**

Mme Jules Martin	Présidente
Mme Fénélon Belzile	Vice-présidente
Mlle Albertine Dubé	Secrétaire
Mme Arthur Richard	Trésorière
Mme Ernest Desrosiers	Conseillère
Mme Joseph Lebel	Conseillère

Il y avait au début 128 tertiaires.

### **Discréttoire actuel**

Mme Albert Martin	Présidente
Mlle Lucienne Dubé	Vice-présidente
Mme Napoléon Banville	Maîtresse des novices
Mme Alfred Turgeon	Zélatrice
Mme Eugène Pelletier	Conseillère
Mlle Marie-Anne Ouellet	Sacristine
Mme Jean Martin	Secrétaire
Rév. D.-A. Michaud	Directeur

Et le couronnement de tous ces groupements, c'est la Ligue du Sacré-Coeur des hommes, le 25 juillet 1915.

“Le vingt-vinq juillet mil neuf cent quinze, à la cérémonie de clôture d'une retraite paroissiale prêchée par le Rév. Père Prince S. J. Nous, soussigné, Evêque de St-Germain de Rimouski, avons procédé à l'installation solennelle de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus pour les hommes, bénissant en même temps le drapeau de cette Ligue et les insignes des quinze officiers et des cent quatre-vingt-un membres de cette association.”

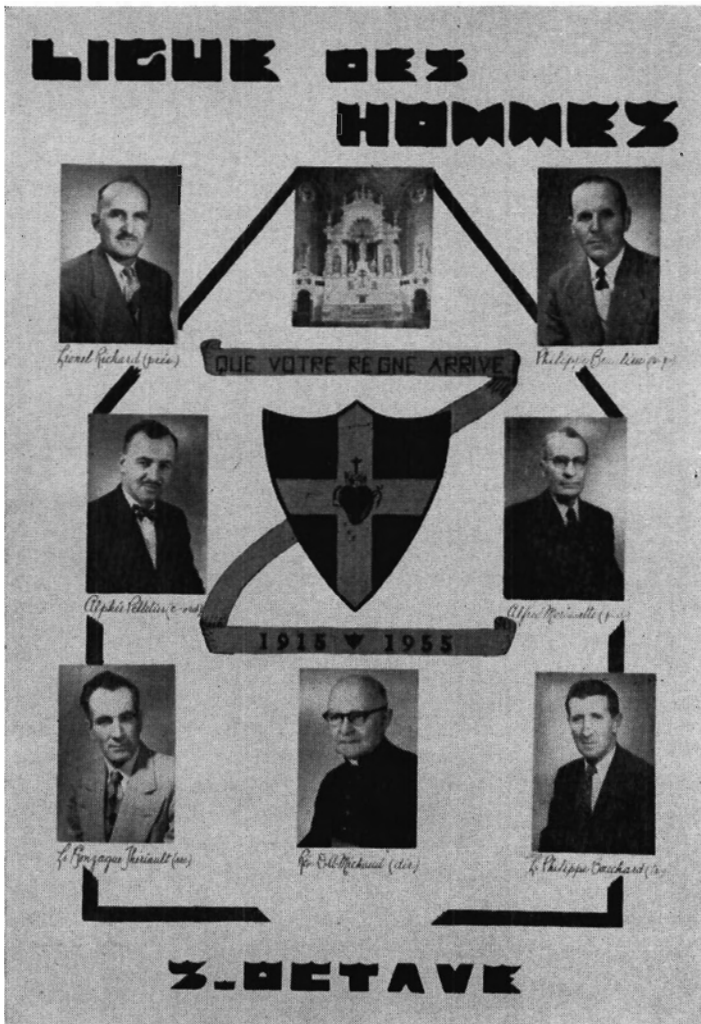
André-Albert, Ev. de St-Germain de Rimouski.

### **Premier Conseil**

Octave Roy	Président
Valentin Boutin	Vice-président
Jules Martin	Secrétaire-trésorier
Edmond Duguay	Commissaire-ordonnateur
Ernest Desrosiers	Porte-drapeau

## Conseil actuel

Lionel Richard	Président
Philippe Beaulieu	Vice-président
Ls-Gonzague Thériault	Secrétaire
Ls-Philippe Bouchard	Trésorier
Alphée Pelletier	Commissaire-ordonnateur
Alfred Morissette	Porte-drapeau
Rév. D.-A. Michaud	Directeur





Encore un drapeau? Oui. Durant les deux années de M. le chanoine Léonard à St-Octave, la bonne Mère Marie de Saint-Adolphe, des Sœurs de N.-D. du St-Rosaire et ses aides en ont fait des points d'aiguille sur des tentures, des bannières, des drapeaux, commandés par *Monsieur Léonard*. Et les bonnes Sœurs ne refusaient rien à ce curé si dévoué, grand ami de la Communauté.

Après tout cela, croira-t-on, nous avons un Monsieur l'Curé aux mains jointes, à l'air sérieux et peu aimable. Merci bien; jamais nos jeunes gens ne se sont si bien amusés, si bien recréés et sainement. Un véritable apôtre sait qu'il faut à notre jeunesse, une organisation de jeux, de loisirs. Le curé porté à la solitude et habitué de la prière, se fera, par devoir, l'ami des sports ou des divertissements honnêtes. Sa piété est aimable, son magistère est d'un grand prestige parce qu'il est empreint d'une forte douceur. Une réflexion: "Depuis que Monsieur Léonard est avec nous, nous ne péchons plus". Nous aimons aussi à souligner ici que *M. Léonard* groupa nos jeunes gens dans l'A.C.J.C., le 21 janvier 1915.

Monsieur le Chanoine Léonard va-t-il négliger pour tout cela l'administration matérielle de la paroisse? Pas du tout. Notons une délicatesse de son grand coeur. Une première résolution suggérée aux syndics est d'adresser un hommage de gratitude à Monseigneur Langis pour ses bons services. Puis les comptes de la construction sont examinés et trouvés en parfait ordre.

"M. les Syndics approuvent tous ses comptes qui portent que les dépenses de la construction de l'église, jusqu'à ce jour, sont de \$60,486.69, la Fabrique ayant fourni sur ce montant \$41,543.14, en vertu d'une résolution de Fabrique du 29 avril 1906, approuvée par l'Evêque le 23 juin 1911, l'autorisant à couvrir toutes les dépenses voulues, après l'emploi de la répartition de \$18,000.00.

"Le 22 février 1914, ayant été convoqués, MM. les Marguilliers du banc se réunissent au presbytère et prennent connaissance d'une résolution de MM. les Marguilliers du banc, de la paroisse de St-Octave de Métis, en date du 25 janvier 1914, et approuvée par Mgr l'Evêque, le 16 février 1914, à l'effet de faire don à la paroisse de St-Léon, d'un Chemin de Croix. (Extrait du Livre des Délibérations de la Fabrique de la paroisse de St-Léon-le-Grand).

MM. les Marguilliers acceptent avec reconnaissance ce don généreux d'un Chemin de Croix en peinture, très bien conservé, et reçu ici en parfait état, et désirent exprimer à M. le Chanoine J.-R. Léonard, Curé de St-Octave, à MM. les marguilliers donateurs et à Mgr l'Evêque, leur gratitude et les prient d'agréer leurs sincères remerciements.

Fait et passé à St-Léon-le-Grand, ce 22 février, 1914."

(Signé) Louis Girard  
Paul Cimon  
Joseph Martel  
Z.-O. Gendron prêtre.

M. les Syndics déclarent approuver la gestion des affaires telle que l'exposent les comptes ci-dessus, et déchargent par les présentes leur secrétaire actuel de toute responsabilité personnelle à dater de ce jour.

Fait et signé à St-Octave, le 12 septembre 1915".

(Signé) Félix Ouellet

Auguste Bérubé

J.-R. Léonard, ptre, sec.-trés.

On examine aussi la construction. Comme elle ne semble pas très bien, un architecte est prié de venir faire une visite. Son rapport le 14 octobre 1913, signalant des lacunes dans l'exécution des travaux : fausse voûte en bois non séché, absence d'entre-planchers... etc., il est résolu :

1—de s'entendre avec l'entrepreneur et de régler la chose à l'amiable. Mais Monsieur Couture se montre réfractaire et oblige les Syndics à des procédures légales qui causent bien des ennuis. La chose ne sera réglée définitivement qu'après le départ de Monseigneur Léonard en 1916. Monsieur l'entrepreneur doit se rendre et payer.

Tous ces débats n'empêchent nullement la bénédiction de l'église et de la sacristie qui a lieu le 8 décembre 1913, par Monseigneur notre Evêque. Monseigneur le Grand Vicaire chante la messe et Monsieur l'abbé Samuel Langis, directeur du Grand Séminaire donne le sermon de circonstance.

M. le Curé voit ensuite à l'agrandissement du cimetière 130 pieds par 148 pieds soit 19,240 pieds carrés dont 1248 sont affectés à dix lots de famille de 12 x 16 et à six demi-lots de 8 x 6 . On y élève un crucifix de 14 pieds de hauteur, placé à l'extrémité nord du cimetière comme on peut le voir. Cimetière et crucifix sont bénits par Monseigneur Blais le 24 juillet 1915. Et sur une requête de M. le Curé et des paroissiens, le lendemain 25 juillet, une indulgence est accordée en faveur des âmes du purgatoire à tous ceux qui réciteront un Pater et un Ave d'un coeur contrit.

La Fabrique donne à la commission scolaire et le terrain et la vieille église pour la construction d'une académie ou plutôt du couvent. (détails au chapitre des écoles). Au mois de mai 1915, Monsieur le Chanoine Léonard suggère une souscription pour une offrande jubilaire à l'occasion des 25 ans d'épiscopat de Monseigneur A.-Albert Blais.

Pour la première fois depuis 1891, la statue de St-Octave, notre cher *Bonhomme en Or* sur l'église doit descendre de la tourelle.

L'opération est difficile ; ce n'est pas une plume. Le pauvre patron en a toutes les oreilles meurtries. On les lui enlève délicatement comme une relique et on les conserve. Un garçon arrive chez lui tout en émoi : "Maman, les oreilles de St-Octave sont accrochées à la sacristie."

On installe la statue dans la cours du presbytère mais sa descente lui ayant fait perdre et son prestige et sa bénédiction, le bon saint se met à dépérir. La couche de bronze est affectée. Il reste celle du plomb, mais les chauds rayons du bon soleil l'émeuvent et le métal se change en pleurs et coule. A son tour le bois ne peut supporter l'injure du temps et c'est la fin.

Monseigneur Blais avait-il deviné un successeur immédiat dans la personne de M. le Chanoine Léonard? Il semble exister entre eux des relations de grande estime et de profonde amitié. Voici quelques fragments de lettres.

"Que Dieu bénisse votre zèle à promouvoir les intérêts de la religion, l'amour de la pratique de la piété dans toutes les classes de la hiérarchie de vos fidèles paroissiens. La Confrérie de Sainte-Anne pour les mères de famille, et la Ligue du Sacré-Coeur pour les jeunes gens, que vous allez bientôt organiser, vous seront à cette fin, deux nouveaux puissants auxiliaires. Aussi, aurai-je le bonheur de présider cette nouvelle cérémonie à la date que vous indiquez".

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.  
le 9 juillet 1914

"Je me réjouis hautement de ces conséquences de l'acte si opportun de votre zèle pastoral, dans l'assurance qu'il attirera sur vous et sur les vôtres qui en sont l'objet, un riche surcroît de grâces spirituelles et de bénédictions temporelles".

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.  
le 15 novembre 1913

"Je viens de prendre connaissance de votre lettre du 16 de ce mois, et je m'empresse de vous exprimer toute ma satisfaction. Que la piété et les pratiques religieuses de notre sainte foi, fleurissent dans votre paroisse, et les fruits de toutes les vertus qui assurent le bonheur de la vie présente et la récompense de la vie éternelle, y seront de plus en plus abondants et consolants. Ainsi, que Dieu soit toujours avec vous et avec tous les vôtres dans la jouissance de la paix qui surpasse tous les plus grands biens de la terre."

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.  
le 19 novembre 1913

"Je me promets de vous dire bien confidentiellement, que durant ma courte station chez-vous, je ne serai aucunement en

état de traiter avec la connaissance de cause et la compétence voulues, la question des finances et du parachèvement de la nouvelle église devant les intéressés qui voudraient peut-être profiter de l'occasion pour m'en parler. Ceux qui pourraient vous consulter, je compte que vous aurez la discrétion de les détourner indirectement et absolument de l'exécution de cette idée inopportune dans la circonstance, vous le comprenez parfaitement."

En vous bénissant avec votre monde, je souhaite à chacun, la plénitude des biens du ciel et de la terre, et je demeure"

André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.  
le 25 novembre 1913

"A Messieurs le Curé et les Paroissiens de Saint-Octave-de-Métis.

Bien Chers Messieurs,

J'ai eu le plaisir d'accueillir avec cordialité vos jeunes et dignes paroissiens délégués auprès de moi pour m'apporter le touchant hommage des sentiments et des voeux pleins de générosité de la part des divers corps civils et des différentes associations religieuses de votre belle et excellente paroisse, à l'occasion des fêtes du 25<sup>ème</sup> anniversaire de ma consécration épiscopale. C'est avec empressement et bonheur, le coeur et l'âme pénétrés de la douce et attendrissante onction de ces sentiments et de ces voeux de votre piété filiale, que je viens dire à tous et à chacun mes remerciements les plus reconnaissants. Votre noble démarche ne vous honore pas moins hautement que moi-même, et je me plais à vous en louer de tout coeur et à vous en bénir du fond de l'âme. Dans ces vives et affectueuses dispositions à votre égard, bien chers Messieurs, je continuerai à me souvenir de vous chaque jour dans mes plus ferventes prières au saint autel, dans toutes les sollicitudes de ma paternelle considération pour vous, dans mes voeux les plus ardents pour le bien de vos familles et la prospérité de tous vos intérêts les plus chers, dans mes plus tendres bénédictions répandues sur vos âmes, sur vos coeurs, sur vos corps et sur vos travaux. Ainsi, je souhaite que le Seigneur, Maître souverain du ciel et de la terre, tout-puissant et infiniment bon, vous ait tous et chacun en sa sainte garde, qu'il vous protège contre tout mal, qu'il vous comble de ses grâces les plus précieuses et les plus abondantes, qu'il affermisse dans votre paroisse le règne de son amour et de sa vertu, qu'il vous accorde bonheur et santé; l'union, la paix et la joie de ses prédestinés à la récompense de son éternité.

Tels son bien sincèrement les sentiments les plus profonds et les dispositions de coeur et d'âme de la reconnaissance, de l'estime et de l'attachement à l'égard de tous les âges et de

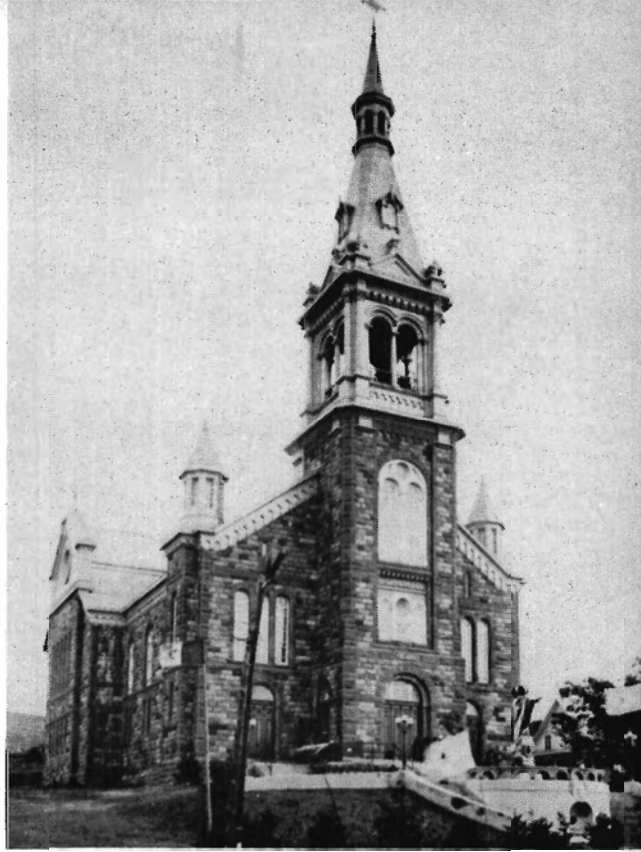
toutes les corporations civiles et associations religieuses de votre bien-aimée famille paroissiale, que Monsieur votre digne curé voudra bien vous communiquer. Biens Chers Messieurs, de la part de votre Evêque et Serviteur tout dévoué en N.-S.

Evêché de

Rimouski, le 16

mai 1915.

Puis c'est encore un changement. Consolons-nous car nous retournerons sous la houlette pastorale de M. Léonard qui recevra bientôt la croix épiscopale.



L'église actuelle de St-Octave-de-Métis.

### ***La visite épiscopale***

*Monseigneur va venir, quelle fête splendide!  
Et l'on repeint à neuf, dépendances, maison.  
Il passe par ici, mais c'est une raison.  
Le vrai bonheur se lit dans le regard limpide.*

*Il nous faut un décor; des fleurs, et son blason;  
Un arc est élevé d'un coup de main rapide.  
De l'entendre et le voir, tout le monde est avide;  
C'est notre chef aimé, notre évêque si bon!*

*J'ai vu, quand j'étais jeune, une cavalerie.  
Amis, que c'était beau! j'en suis encor ravie.  
La foi de nos aïeux se paraît de grandeur.*

*L'auto de vive allure a rompu bien des charmes;  
Comment s'agenouiller? — j'en verserais des larmes.  
Dans un carosse ouvert, revenez Monseigneur.*



## Rév. David-A. Michaud Chanoine (1915-..)

---

Né à l'Isle-Verte, le 29 août 1881, M. David-Georges-Alexandre Michaud est le fils de Calixte Michaud, cultivateur et de Valérie Bélanger. Fit ses études classiques au Collège de Lévis et ses études théologiques (1903-1907) au Grand Séminaire de Rimouski. Tonsuré le 30 août 1903, a reçu les ordres mineurs le 27 août 1905, et les ordres majeurs, les 9 et 16 septembre 1906. Ordonné prêtre à Rimouski le 25 mars 1907, par Son Exc. Mgr A.-A. Blais. Nommé professeur au séminaire de Rimouski le 24 août 1907; vicaire au Lac-au-Saumon, le 16 septembre 1908; à Sainte-Félicité, le 6 janvier 1909; desservant fondateur de Saint-Rémi-de-Price, le 6 décembre 1909. Curé de St-Octave-de-Métis, le 23 août 1915, a restauré le presbytère en 1915, parachevé l'intérieur de l'église en 1917, construit le presbytère actuel en 1926, déplacé et transformé l'ancienne résidence du sacristain, fondé un couvent en 1930. Nommé président de la Conférence ecclésiastique n° 12, le 27 décembre 1915; chanoine titulaire de la cathédrale, le 15 juin 1928; vicaire forain, le 8 octobre 1930. Elevé à la prélature en 1955.

Dans un chapitre comme celui-ci, nous faisons l'éloge des disparus, mais il est convenable de garder le silence sur ceux qui sont encore en pleine activité. La flatterie est si basse qu'il faut en éviter même les ombres. Cependant, une filiale reconnaissance l'emporte ici sur toute autre considération et nous poursuivons la rédaction de notre vie paroissiale toujours dans le rayonnement du ministère sacerdotal.

D'ailleurs, mieux que notre pauvre plume, il est ici des édifices et des monuments qui chantent bien haut le mérite de notre pasteur actuel. Notre belle église restaurée avec son orgue de choix et ses objets d'art, le presbytère dont nous avons raison d'être fiers, la résidence propre du sacristain, notre couvent l'un des plus jolis de la région, le monument du Sacré-Cœur, la croix lumineuse, enfin notre vaste salle paroissiale qui se pare d'un brin d'architecture, tout proclame bien haut le goût exquis et les talents d'administration de M. le Chanoine D.-A. Michaud, curé de Saint-Octave-de-Métis.

Pour remplacer Monseigneur Léonard, il fallait une personnalité de marque. M. Michaud était tout désigné. Price étant rapproché de Saint-Octave, nos bonnes gens avaient déjà une grande estime pour ce jeune curé, poli et réservé, habile et bienveillant qu'ils avaient l'honneur de connaître.

Séparons son ministère parmi nous en quatre décades. La première voit le parachèvement de l'église, son ameublement artistique et l'érection du monument du Sacré-Cœur.



L'intérieur de l'église de St-Octave-de-Métis.

Il y a des travaux à reprendre à l'église. M. le curé étudie la situation et trouve qu'il est sage d'en parachever tout de suite l'intérieur. Par des procédés délicats, il le fait comprendre à ses paroissiens et une requête, signée par tous, en sollicite l'autorisation de Monseigneur qui ne peut refuser vu le bon rapport du délégué envoyé sur les lieux. Les travaux sont confiés à MM. J. H. Morin & Fils de Trois-Pistoles au prix de \$26,125.00. L'architecte Pierre Lévesque sera le surveillant des travaux au prix de \$800.00 plus un pourcentage de 2% du montant payé à l'entrepreneur; et \$125.00 pour les frais de voyage. M. le Curé est autorisé à effectuer les emprunts, les paiements, à signer les chèques, les billets, les reçus.

A une assemblée du 31 décembre 1916, il est résolu de prélever sur la paroisse une répartition légale de \$30,000.00. Le 18 février 1917, publication de l'acte de cotisation pour le montant de \$29,991.50. Acte approuvé le 10 mars suivant par les Commissaires civils.

L'église doit être belle et le mobilier à l'avenant. Il est donc résolu, en avril 1917, d'acheter de la Compagnie Statuaire Daprato, Chicago, le maître-autel, les autels latéraux, la chaire, la table de communion et les fonts baptismaux au prix de \$7,223.00.

Un bel orgue remplacera l'harmonium qui a si bien servi. Cet orgue fut acheté de la Maison Casavant & Frères au prix de \$4,333.00. Tout marche comme sur des roulettes. Et le 10 septembre 1918 a lieu l'inauguration du parachèvement de l'intérieur de l'église. Monseigneur bénit en même temps notre beau monument du Sacré-Cœur en bronze, reproduction de Montmartre, de 6 pieds et 9 pouces de hauteur, sur une colonne de granit rouge poli, comme on peut le voir sur la place de l'église, vis-à-vis la porte principale. Ce monument érigé au prix de \$1,500.00. était le produit des généreuses souscriptions des paroissiens.

*10 septembre 1918, dans l'après-midi.* — Bénédiction du monument du Sacré-Cœur par Mgr André-Albert Blais, évêque du diocèse.

Prédicateur: M. l'abbé Alfred Langlois, curé du Sacré-Cœur de Québec, et devenu depuis évêque de Valleyfield.

*10 septembre, dans la soirée.* —

Inauguration et bénédiction de l'orgue par M. le Chanoine C.-A. Carbonneau, curé de l'Isle-Verte, et concert d'orgue par M. Arthur Bernier, organiste à l'église



**Bénédiction du monument du Sacré-Cœur le 10 septembre 1918.**



Saint-Jean-Baptiste de Québec, condisciple de classe de M. le Curé.

11 septembre 1918. — Messe pontificale par Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski, et sermon par M. l'abbé Zénon Gendron, curé de Saint-Léon-le-Grand, un enfant de la paroisse.

11 septembre, dans l'après-midi. — Bénédiction du Chemin de la Croix et des Statues : du Sacré-Cœur, de l'autel majeur, de la Sainte Vierge, de Saint Joseph, de Saint Octave et de Sainte Anne par Monsieur le Chanoine Philémon Côté, Supérieur du Séminaire diocésain.

Voici pour l'intérêt des paroissiens une copie du document placé dans la base de la Statue du Sacré-Cœur, dans une bouteille scellée :

“ Ce monument a été dédié au Sacré-Cœur de Jésus par les paroissiens de Saint-Octave-de-Métis.

- 1° En signe de protection pour les jeunes gens sujets à la conscription militaire, aux jours mauvais de la grande guerre de 1914.
- 2° En reconnaissance des bénédictions qui ont assuré l'heureux couronnement du parachèvement de l'intérieur de de notre église.
- 3° En souvenir de la consécration perpétuelle de toutes nos familles et de tous nos biens au Sacré-Cœur de Jésus, “par Lequel vous produisez toujours, O Dieu, vous sanctifiez, vous bénissez et vous nous donnez tous ces biens. Par Lui, avec Lui et en Lui, tout honneur et toute gloire vous soient rendus, ô Dieu, Père Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.”

Ce monument a été béni solennellement le 10 septembre 1918 par Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, évêque de Saint-Germain de Rimouski, en présence d'une trentaine de prêtres et d'une grande foule de paroissiens et d'étrangers.”

Toutes ces contributions en faveur de notre église vont-elles empêcher nos paroissiens de penser aux autres? — Certainement non. Le séminaire est l'œuvre par excellence de Monseigneur Léonard, devenu notre évêque en 1919. Est-il une plus belle manière de lui prouver notre reconnaissance et notre filial attachement. Il a tant fait pour nous, M. le Chanoine Léonard. Que ne ferions-nous pas pour lui? Voyez pour vous en convaincre une belle page au sujet de l'Œuvre du Séminaire dans le numéro *Chez Nous* du 5 octobre 1921.

“Il faut faire à Saint-Octave une place à part et au premier rang, d'emblée, pour sa générosité à l'égard du Séminaire. “Qu'on relise bien les chiffres. Ils signifient une souscription de

“DOUZE MILLE DEUX CENT NEUF PIASTRES ET  
“DEMIE, pour une paroisse de deux cent dix familles bien  
“comptées au recensement de cet été. Par conséquent, une  
“moyenne de PLUS DE SOIXANTE PIASTRES par famille.  
“D’aucuns ne voudront pas en croire leurs yeux, surtout ceux  
“qui pouvant s’inscrire pour au moins le minimum de vingt-cinq  
“piastres, se sont contentés de donner une piastre ou cinquante  
“sous, sinon rien du tout. A ceux-là nous garantissons qu’il y a  
“encore des gens qui croient à la valeur surnaturelle de la cha-  
“rité; qui savent qu’ils n’apporteront pas leurs écus dans leur  
“tombe, mais seulement leurs bonnes œuvres; qui pensent qu’il  
“vaut mieux donner un très bel exemple à leurs enfants que des  
“tas de piastres que ceux-ci mangeront à belles dents, et sans  
“profit, quelques années plus tard. Et ces gens se trouvent en  
“très grand nombre à Saint-Octave. Plus que cela, le curé de la  
“paroisse, M. l’abbé David Michaud, a pu remettre au Procureur  
“du Séminaire la somme de SIX MILLE SIX CENTS  
“QUATRE-VINGT-CINQ piastres versées immédiatement par  
“les souscripteurs. Qui donne vite, donne deux fois, croit-on à  
“Saint-Octave.

“Et voilà . . . Que si les renseignements supplémentaires peu-  
“vent intéresser les lecteurs de notre journal, nous pouvons  
“ajouter que les principales souscriptions se répartissent comme  
“suit: Une de \$200, une de \$175, une de \$150, quatre de \$125,  
“18 de \$100, etc. Peu par conséquent se sont abstenus.

“Il faut rendre hommage à la paroisse de Saint-Octave pour ce  
“magnifique témoignage qu’elle vient de donner envers l’ensei-  
“gnement supérieur; il faut s’incliner avec respect et reconnais-  
“sance devant ce geste magnifique, et en particulier devant celui  
“qui en a assuré le succès, en y consacrant tout son dévouement  
“et toutes ses aptitudes, M. le Cuté D.-A. Michaud. C’est à juste  
“titre que le Séminaire reconnaît comme insignes bienfaiteurs  
“du Séminaire M. le curé et les paroissiens de Saint-Octave, et  
“qu’il les propose en exemple à nos compatriotes.”

En rapport toujours avec cette souscription à l’Œuvre du Sé-  
minaire, voici la copie de la lettre reçue par M. le Curé de Saint-  
Octave et datée du 22 novembre 1926:

“J’ai l’honneur de vous informer officiellement au nom du  
Séminaire que votre paroisse ayant versé la plus forte souscrip-  
tion en faveur du Séminaire “en proportion du chiffre de sa po-  
pulation catholique”, à la date du 1er octobre 1926, elle a droit  
(votre paroisse) pendant 25 ans à une bourse complète accordée  
à un élève pauvre et désigné par le curé de Saint-Octave, le tout  
aux termes de la lettre de Monseigneur l’Evêque en date du  
2 avril 1921 . . .

En vous communiquant cette nouvelle, je prends l’avantage  
de vous réitérer les remerciements les plus ardents du Sémi-

naire pour le dévouement magnifique dont vous avez personnellement fait preuve à son égard, ainsi que pour la précieuse et généreuse collaboration de vos paroissiens de Saint-Octave... Daigne Dieu vous rendre au centuple ce que vous avez fait pour sa gloire.

Je demeure, cher Monsieur le Curé, en sollicitant la continuation de votre sympathie et de celle de votre paroisse,

Votre serviteur en N. S.,

Fortunat CHARRON, ptre,

Assistant-Supérieur.”

En 1922, comme autrefois Monseigneur Langevin, Monseigneur Léonard adresse à ses anciens paroissiens de Saint-Octave, une longue lettre pastorale pour les mettre en garde contre le danger des relations avec les protestants. Voici un extrait :

“Les vérités que Nous venons de vous rappeler suffiraient, Nous en avons la confiance, à vous faire comprendre votre devoir de cesser immédiatement avec vos voisins toutes les relations autres que celles qui sont nécessaires et indispensables. C'est un devoir de conscience, de religion, de foi, de charité envers vous et envers vos familles ; c'est même un devoir de respect et d'honneur pour votre dignité de membres de la vraie Eglise. Ne méprisez pas Nos avertissements paternels et ne contristez



**Le premier presbytère après sa restauration.**

pas, par votre désobéissance, le cœur de votre Mère en Jésus-Christ. Que si, par malheur, quelqu'un d'entre vous restait insensible à Nos exhortations et continuait à mettre son âme en péril, dans le zèle que Nous avons de l'arracher à la damnation éternelle, nous n'hésiterions pas à recourir aux sanctions pénales que l'Eglise a décrétées contre les violateurs de ses ordonnances en cette matière."

Pour terminer en beauté cette première décade, nous faisons marche-arrière et nous publions une réponse de Monseigneur Léonard en 1920, peu après son élection et sa consécration comme Evêque de Rimouski, à la résolution ci-jointe.

"Le 15 février 1920, à l'assemblée des marguilliers, M. Joseph Briand propose, secondé par M. Octave Roy, la résolution suivante approuvée unanimement : que la Frabrique et tous les paroissiens de Saint-Octave se réjouissant sincèrement du grand honneur qui vient d'être conféré à leur ancien curé, M. le Chanoine J.-R. Léonard, qui devient leur évêque, désirent offrir à Sa Grandeur, l'humble hommage de leur entière soumission et de leurs vœux de long et heureux épiscopat.

Qu'ils prient aussi Sa Grandeur de daigner accepter l'humble don de \$500.00, montant des dons particuliers offerts par les familles de cette paroisse à leur ancien curé et insigne bienfaiteur, en faible gage de leur vif souvenir, de leur vénération et de leur reconnaissance."

"Cher Monsieur le Curé,

" J'ai reçu de vos mains le témoignage splendide de la "gracieuseté et de la générosité de mes très chers anciens "paroissiens de Saint-Octave.

" Vous dire combien j'ai été touché de cette démarche "qui honore si hautement ses auteurs est une chose difficile, mais mon âme ressent jusque dans ses profondeurs "intimes la douceur des sentiments qui l'ont dictée.

" Je vous prie de bien vouloir transmettre à tous ceux "qui m'ont fait ainsi revivre une heure de la douce vie "d'autrefois, l'expression de ma reconnaissance émue.

" Au milieu des crucifiants soucis qui sont maintenant "mon pain quotidien, je trouve un repos et un encouragement à me remplir les yeux et le cœur du spectacle plein "de réconfort d'une paroisse qui comprend et pratique la vie "chrétienne.

" Que Dieu multiplie au diocèse les paroisses, où, "comme chez vous, l'autorité est respectée et les ministres "de l'Eglise entourée de sympathie et d'affection, où les fa-

“milles grandissent dans la conviction que le bonheur est la récompense de la piété solide et éclairée.

“ En retour du geste splendide de vos bien-aimés paroissiens, veuillez les assurer de mon persistant attachement, des souhaits ardents que je forme pour leur prospérité spirituelle et temporelle, de la bénédiction paternelle que du fond de mon âme je répands sur leurs personnes, leurs familles et leurs intérêts.

“ Et pour vous, cher M. le Curé, tous mes meilleurs sentiments.

JOS.-ROMUALD,  
Evêque de Rimouski.”

La deuxième décade commence par la construction du presbytère en 1926-27. Monsieur le Curé a étudié la situation avec une sage lenteur; il sait le meilleur parti à prendre et l'expose avec clarté et précision. Il est vrai que la dette actuelle est de \$15,000.00, mais la fabrique l'a éteinte de \$1,700.00 au cours de la présente année, et quatre paroissiens offrent à cette fin de la dite construction chacun \$1,000.00 à fonds perdus à 5% leur vie durant, et la moyenne de leur âge est 60 ans. Ainsi M. le Curé conquiert l'approbation de tous les paroissiens et l'autorisation de Monseigneur. Le presbytère est construit. Il a coûté \$25,208.93.

En 1928, nous saluons notre nouvel Evêque de Rimouski, S. Excellence Mgr Georges Couchesne. Lui aussi aimera notre belle paroisse de Saint-Octave.

Pendant ce temps, nos jeunes gens groupés dans l'A.C.J.C. font du bon travail. L'élan initial était si bien lancé qu'il a encore belle allure. Nous trouvons dans un numéro de *Chez Nous* du 5 octobre 1921, le programme de la Convention Régionale de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, qui eut lieu le dimanche, 9 octobre suivant, sous la présidence de Mgr F.-X. Ross, V.G., P.A. Et voici le programme:

- 7 heures 00 — Communion des congressistes.
- 7 heures 30 — Déjeuner en commun.
- 9 heures 00 — Messe paroissiale célébrée par M. l'abbé J.-A. Michaud, aumônier du Cercle Saint-Octave, avec sermon par Mgr F.-X. Ross.
- 10 heures 30 — Première séance d'étude:
  - Discours de bienvenue par le Président du Cercle Saint-Octave.
  - Discours de Paul Hubert, président de l'Union Régionale.



L'ancien presbytère, aujourd'hui résidence du sacristain.



Presbytère actuel construit en 1926 (entrée principale).



Presbytère actuel vu de l'est.

Lecture des minutes de la dernière Convention Régionale.

Vérification des lettres de créance des délégués.

Rapports des cercles.

Rapport du secrétaire du Comité Régional.

Rapport du trésorier du Comité Régional.

Choix d'une commission d'élection. — Election.

2 heures 30 — Deuxième séance d'études (publique)

*Sujet:* La culture catholique. "La science catholique" par l'abbé Lionel Roy, S.T.D. — "Le sens catholique" par Perrault Casgrain, avocat. — Discussion générale. — Résumé de la séance par M. le Chanoine Victor Côté, assistant-aumônier de l'Union Régionale. — Discours des délégués des Unions Régionales. — Discours du délégué du Comité Central. — Allocution du Président d'honneur. — Salut du Saint-Sacrement.

Nous trouvons dans *La Vie Paroissiale*, du 9 novembre 1928, le rapport complet de la Convention Régionale de l'A.C.J.C. pour le diocèse de Rimouski qui eut lieu à Saint-Octave le 28 octobre 1928, sous la présidence de Mgr Georges Couchesne. Les travaux présentés à cette occasion furent vivement goûtés par l'assemblée, parce qu'ils révèlent à tous la vie intime de chaque cercle, et met à jour



Convention Générale de l'A.C.J.C., à St-Octave-de-Métis, le 9 octobre 1921.



Convention Régionale de l'A.C.J.C. le 9 octobre 1921.  
Séance d'étude à la salle paroissiale.





**Groupe des délégués des Unions Régionales à la Convention Régionale pour le diocèse de Rimouski le 28 octobre 1928.**

des choses fort intéressantes qui nous montrent ce que peuvent quelques jeunes gens unis et disciplinés.”

L'éducation non plus n'est pas négligée. En 1930, les Sœurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire de Rimouski, acceptent la direction de l'école du village. Désormais, nous dirons notre couvent.



**La crèche de Noël.**

En 1934, nous avons la joie d'avoir un vicaire pour aider M. le Curé. Nous réservons une page spéciale à ces apôtres pieux et dévoués, mais trop souvent, hélas! effacés et méconnus.

Et la vie paroissiale suit son cours.

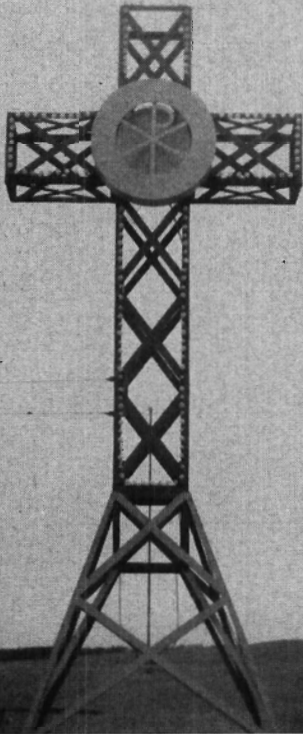
Une épreuve marque la troisième décennie du règne de notre pasteur actuel: c'est l'incendie de notre couvent, le 2 janvier 1942, pendant que les religieuses sont à l'église pour la messe du premier vendredi du mois. M. le curé verra immédiatement à la construction de notre beau couvent actuel (détails au chapitre des écoles).

Et les dix dernières années se relatent d'elles-mêmes, nous les avons sous les yeux. Un premier événement, le 11 février 1946, nous réjouit tous, Monseigneur Georges Courchesne est promu archevêque métropolitain du nouvel archevêché de Rimouski. Monseigneur Parent était son auxiliaire depuis 1944.

En 1949, l'érection de la paroisse des Boules modifie un peu le territoire de celle de Saint-Octave, mais cette dernière ne s'en porte pas plus mal qu'avant.

En 1950, une croix lumineuse, dressée sur le sommet de la colline qui domine les environs, au sud-ouest de l'église paroissiale, dans un vaste champ, propriété de M. Antonio Beaulieu, à proximité de la route Saint-Octave-Padoué, rappelle à tous l'année sainte, le Grand Jubilé.

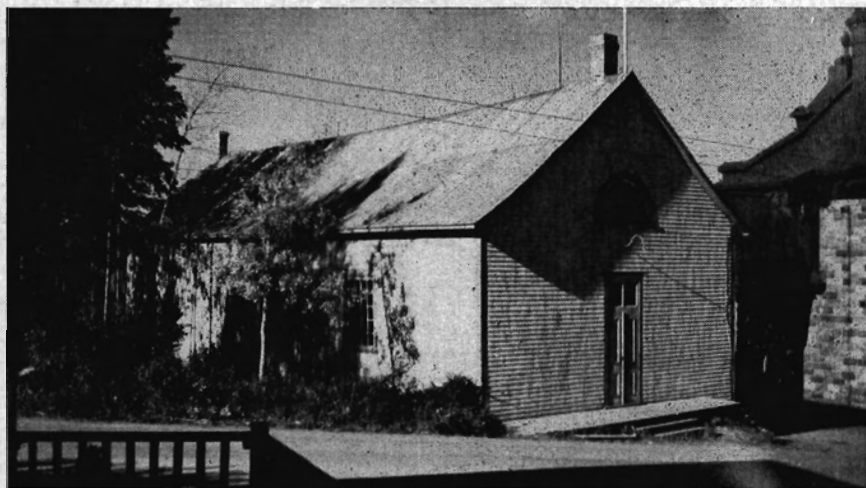
De charpente métallique, cette croix est de couleur rouge et porte au centre l'insigne du pèlerin aux couleurs papales, dont le cercle blanc du centre rappelle une hostie sur laquelle se détache en jaune le monogramme du CHRIST.



**La croix de l'Année Sainte dont la bénédiction eut lieu le 20 août 1950, par S. E. Mgr C.-E. Parent.**

**"Que la croix de l'Année Sainte soit plantée et ancrée dans les cœurs."**

**Mgr C.-E. Parent.**



Salle paroissiale de 1914 à 1954.

En 1951, c'est la restauration de notre église paroissiale, splendide surtout au jour de fête. Laissons au promoteur de tous ces travaux, M. le Curé, le plaisir de nous en faire la description. Seul M. le Curé Michaud peut le faire en connaissance de cause.

En 1951 également, M. le Curé s'occupe de l'augmentation des assurances contre l'incendie des édifices de la Fabrique.

Eglise et sacristie .....	\$ 100,000.00
Ameublement et vestiaire .....	10,000.00
Presbytère .....	17,000.00
Maison du sacristain .....	3,000.00
Salle de la Fabrique .....	3,000.00
Hangar .....	2,000.00

*Total* \$ 135,000.00

Le 24 octobre 1954, une assemblée pour décider le déplacement et l'agrandissement et la restauration de la salle paroissiale. Ces travaux sont évalués à quelque dix mille dollars.

La Fabrique possède la somme de \$2,000.00 en caisse.

La Société Saint-Jean-Baptiste locale donne à cette fin le résultat de sa tombola \$2,000.00.

Le Ministère de l'Aide à la Jeunesse, par l'entremise de l'Honorable Onésime Gagnon, député du comté de Matane à l'Assemblée Législative à Québec, verse le substantiel octroi de \$5,000.00.

Les souscriptions volontaires et spontanées couvriront facilement le reste.

Et maintenant nous sommes arrivés à l'année 1955 qui commémorera le Centenaire de notre paroisse. Nous en commençons la célébration qui aura lieu à l'été.

Il ne convient pas de placer ce nouveau fardeau sur les épaules un peu usées de M. le Curé. Il faut le ménager si nous voulons le conserver. La Providence, toujours libérale pour notre paroisse, nous a choisi l'homme qu'il nous faut. Mais chut... M. le Vicaire nous a bien recommandé de nous taire. On ne badine pas avec l'abbé Roland LeBel.

### *Conclusion générale*

En terminant son autobiographie, la Petite Fleur du Carmel, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, disait: "Bien des pages de cette histoire ne se liront jamais sur la terre." Il en est encore plus vrai de ce chapitre. Nous n'avons fait que bégayer. Les belles choses, les actes héroïques de notre histoire religieuse sont écrits au Livre de Vie. Dans toute histoire, il y a des secrets d'éternité; ce sont les plus beaux chez nous.

## NOS TRADITIONS

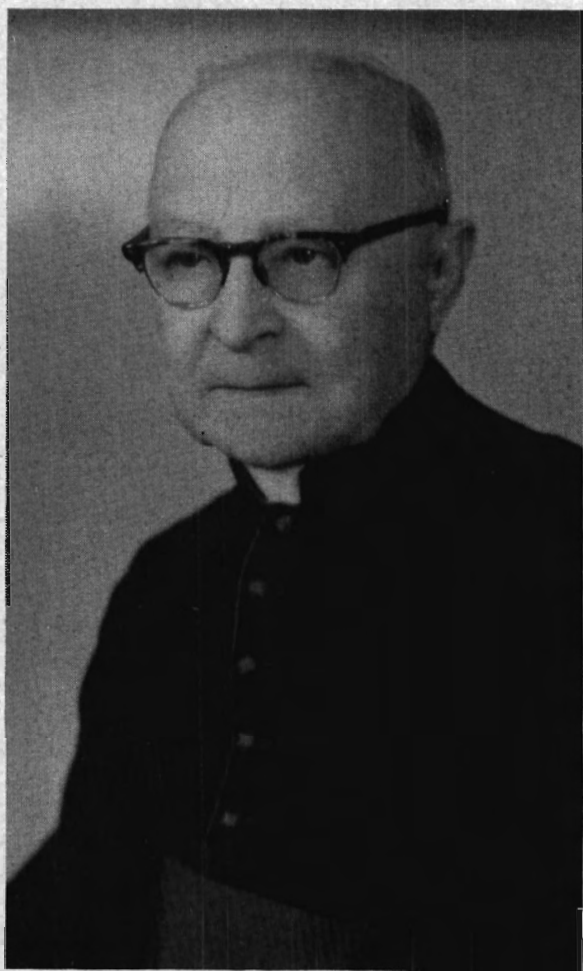
### LA CROIX LUMINEUSE

*Vers nos toits et nos champs, tout comme une veilleuse  
Un reflet protecteur se dirige sans bruit  
Quand notre beau clocher s'estompe dans la nuit:  
C'est notre Sacré-Cœur et la croix lumineuse.*

*Tous deux tendent les bras, quand le mal nous poursuit:  
Leur contact est empreint de force merveilleuse.  
Près de ces monuments, l'âme renaît, pieuse.  
Et PRIER, c'est si bon, quand le bonheur nous fuit.*

*O doux Maître Jésus, notre reconnaissance  
A voulu proclamer ta divine assistance;  
Par ton amour, ici, nous sommes protégés.*

*Souvenir de l'année, et sainte et jubilaire,  
La croix demeure là, tout le jour en prière,  
Pour bénir nos travaux, pour vaincre les dangers.*



**Monseigneur D.-A. Michaud, P.D.,  
Curé actuel.**

---

---

## MESSIEURS LES VICAIRES

Ce chapitre serait incomplet, si nous allions le clore sans y consacrer au moins une page à cet infatigable bataillon d'apôtres dévoués que sont *Messieurs les Vicaires*.

Eux seuls pourraient nous dire les mille et un sacrifices dont leur ministère est pétri : catéchisme aux enfants, longues séances de confession, visites aux malades, souvent la nuit ; puis les bazars, les tombolas, les réunions de-ci, de-ça, etc., etc., etc.

Si le servant de messe a du mérite, si le sacristain est l'homme du curé, à plus forte raison... *le Vicaire*. Ou plutôt c'est l'homme de tout le monde. Survient-il un embarras de trop peu d'importance pour importuner M. le Curé, on confiera cela à M. le Vicaire ; et les petits embarras demandent parfois plus d'abnégation que les grandes difficultés.

Et quels sont les honoraires de ce professionnel émérite ? Nous n'osons les chiffrer, ils vous feraient sourire de pitié... Ils sont moindres que le salaire de la moindre servante. Aussi lui faut-il ménager ses chaussures et avoir recours à la charité ou à la bienveillance d'un parent ou d'un ami pour se procurer une machine à écrire ou un pardessus qui ne soit pas de coton jaune. Mais les finances ne le préoccupent guère. Désintéressé, il met autant d'ardeur à sa tâche que l'entrepreneur le plus avide de gain. Comme le divin Maître, il a soif des âmes ; il veut semer le bien et se donne sans compter.

Nous citons ici le Révérend Père Laurent Tremblay, O.M.I., dans une de ses incomparables pièces :

"Les vicaires dans une paroisse, c'est comme les roues dans une horloge. Toujours en mouvement sans que ça paraisse. Toujours en action sous la pesée du poids de leur devoir d'état, ce sont eux qui fabriquent les heures et les secondes de la vie paroissiale."

### Liste des Vicaires à Saint-Octave-de-Métis

	<i>Noms</i>	<i>Date d'ordination</i>	<i>Durée du vicariat</i>
1	M. Ernest Gagnon . . . .	19- 5-1898	23- 9-1899 12- 7-1901
2	M. Pierre-Nap. Dion . . .	22- 4-1900	12- 7-1901 17-10-1901
3	M. J.-Edmond Mercier . .	23-12-1899	17-10-1901 21- 1-1902
4	M. J.-Arthur Larrivée . .	13- 3-1891	27- 1-1902 15- 9-1902
5	M. Ludger Voyer . . . . .	30- 6-1901	15- 9-1902 8- 8-1903
6	M. Pierre LeBel . . . . .	8- 9-1901	8- 8-1903 30- 7-1904
7	M. Pierre-Marie Gagné . .	23- 6-1901	25- 7-1904 28- 9-1905
8	M. Adéo, Chamberland . . .	14- 5-1905	29- 9-1905 16- 3-1906
9	M. Ulfranc St-Laurent . . .	6-10-1872	15- 3-1906 31-12-1907
10	M. Joseph Orioux . . . . .	6- 2-1877	10- 1-1908 15- 5-1908
11	M. Pierre Banville . . . . .	6- 6-1903	4- 1-1908 22- 8-1908



---

---

## L'Abbé Roland LeBel

Vicaire actuel.

1955

Artisan du centenaire paroissial  
et réalisateur de ce volume.

---

---

12	M. D.-A. Michaud . . . .	25- 6-1907	22- 8-1908	16- 9-1908
13	M. J.-Baptiste Langlais.	23-12-1906	16- 9-1908	2-10-1910
14	M. J.-Onésime Rioux . .	17- 5-1908	30- 9-1910	15- 8-1911
15	M. Philippe Morin . . .	17- 5-1908	15- 8-1911	15- 7-1912
16	M. J.-C. Belles-Iles . . .	17- 5-1908	23- 7-1912	13- 9-1912
17	M. Georges-W. Frève . .	25- 9-1892	14- 9-1912	30- 3-1913
18	M. J.-N.-H. Rioux . . .	30- 3-1913	30- 3-1913	28- 8-1913
19	M. Philippe Blais . . . . .	24- 6-1931	1-1933	2- 7-1934
20	M. Alphonse St-Pierre.	29- 9-1933	2- 7-1934	14- 2-1937
21	M. R. Roy (Dominical)	29- 6-1934	14- 2 1937	10- 8-1940
22	M. René Roy . . . . .	29- 6-1934	10- 8-1940	5- 4-1945
23	M. Marc-Henri LeBel . .	28- 6-1942	5- 4-1945	23- 8-1945
24	M. J.-Marc Desrosiers.	23- 1-1944	5- 9-1945	11-10-1948
25	M. Emile-T. Bélanger . .	4- 3-1945	11-10-1948	23- 8-1951
26	M. Alfred Gagnon . . . .	6- 2-1949	23- 8-1951	3-10-1953
27	M. Donat Ouellet . . . .	29- 6-1942	3-10-1953	27- 9-1954
28	M. Roland LeBel . . . . .	15- 4-1945	27- 9-1954	